



LE CHASSEUR ARDENNAIS



Revue trimestrielle de la
Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

Bruxelles, le congrès du cinquantième.



**Notre Fraternelle
devient...
ROYALE**



185 et 186
Des 2^e et 3^e trimestres 1996

Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

LISTE D'ADRESSE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Joseph ANDRE - Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy

PRESIDENT NATIONAL
Lieutenant général e.x. Jean CHABOTIER
Rue Jacques Hoton 45
1200 Bruxelles
Tél. et Téléc. (02) 771 63 75

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:
Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15 - 6900 Waha
Tél. (084) 31 53 45

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22 - 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Adolphe LHEUREUX
Rue du Levant 8 - 5300 Scilles
Tél. (085) 82 51 05

Col. Hre Baudouin KEUTJENS
Rue de Liège 25 - 4800 Verviers
Tél. (087) 22 82 78

SECRETAIRE NATIONAL:
François GUIOT
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles • Tél. et Téléc. (02) 705 78 71

SECRETAIRE NATIONAL-ADJOINT:
Raymond VAN FRACHEN
Rue ROBERT BOISACQ 5 Bte 12
1330 Rixensart - Tél. (02) 652 34 89

TRESORIER NATIONAL:
Paul THOMAS • Tél. (047) 20 76
Rue Thiers Anden 29 - 4480 Engis
• CCP: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:
Jean DANDOIS
rue des Longues Aires 9
6990 Bourdon-Hoton - Tél. (084) 31 40 04

ADMINISTRATEURS:
Directeur-Rédacteur en chef:
Lt Col Hre Francis M. DEBROUX
Rue Achille Baudouin 4 • 1300 Limal (Wavre)
Tél. (010) 41 90 20 - (02) 268 25 25 • Téléc. (010) 41 68 20

Administrateur de la revue
Jacques ARNOULD
Tulpenlan 30 - 3090 Overijse
Tél. (02) 657 07 06

Administrateurs-Conseillers:
Colonel BEM e.x. Louis MARLIERE
Avenue Henrijean 15 - 4900 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Guy DARGE
Avenue de la Vierge 171 - 5020 Malonne
Tél. (081) 44 41 87 - Téléc. (081) 44 63 15

Colonel BEM e.x. Jean-Marie CASTERMANS
Square de la Charité-sous-Loire 13
5100 Wépion • Tél. et Téléc. (081) 46 18 85

Délégués des sections:

Colonel Hre Paul BELCHE	(Arlon)
Léon SPOIDENNE	(Athus)
Victor MERCHE	(Bastogne)
Jules LEONET	(Bertin)
Roger THOMEZ	(Bouillon)
Auguste COLLE (02) 736 23 64	
Rue Le Titien 9, 1000 Bruxelles	(Brabant)
Robert COLLIGNON	(Erezée)
Colonel e.x. Arthur DERILLE (063) 45 50 87	
Rue du Gibet 4, 6741 Vance	(Ezalle)
Roger FRANCOIS	(Florenville)
Claude DE GREEP	(Hainaut)
Albert MICHEL	(Houffalize)
Rue J. Dubois 47, 5575 Houdremont	
Albert DESSAMBRE	(Huy)
Jean BRICART	(Liège)
André HOUSIAUX	(Marche)
Roger CUBERT	(Namur)
René REMICHE	(Neufchâteau)
Jean CHALON	(St-Hubert)
Georges SCHMITZ	(Vielsalm-3 ChA)
Albert BEULLENS	(Vimont)
Lt-Colonel e.x. Camille BERNARD	(Sec 1 ChA)

CCP de la TRESORERIE NATIONALE DE LA FRATERNELLE : 000-0344969-37

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82
Président : Col Hre Paul BELCHE Tél. et fax (063) 21 65 26
Wälzing, rue du Beau Site 84, 6700 Arlon

Secrétaire : Fernand LACROIX (063) 21 21 00
Av. de Mersch 239, 6700 Arlon
Trésorier : Joseph GEUBELLE (063) 23 37 78
Rue Numa Ensch Teich 82, 6700 Arlon

**ATHUS- MESSANCY- AUBANGE
SELANGE - HALANZY**
C.C.P. 000-0701206-90

Président : Léon SPOIDENNE (063) 38 54 38
Rue du Panorama 7, 6791 Athus
Secrétaire : André PERIN (063) 38 61 59
Rue de l'Athénée 6, 6791 Athus
Trésorier : Joseph CLAUDE (063) 38 95 15
Rue du Panorama 73, 6791 Athus

**BASTOGNE - MARTELANGE -
VAUX-SUR-SURE**
C.C.P. 000-0240928-77

Président : Victor MERCHE (061) 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire : Madame MERCHE Jacqueline
Savy 1C, 6600 Bastogne
Trésorier : Madame LAHY Emilia (061) 21 29 52
Route de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL
C.C.P. 000-0380547-16

Président : Jules LEONET (061) 41 12 43
Blanche Oreille n°1, 6880 Bertrix
Secrétaire : Marcel LEBAS (061) 41 17 02
Rue du Briga 5, 6860 Orgeo (Bertrix)
Trésorier : Georges Thomas (061) 53 34 02
Rue de Framont 10, 6850 Paliseul

BOUILLON
C.C.P. 000-0512180-20

Président : Roger THOMEZ (061) 46 69 13
Chemin du Calot 16, 6830 Les Hayons
Secrétaire : Joseph COLLARD (061) 46 75 14
Rue Georges Lorand 21, 6830 Bouillon
Trésorier : Clément DRAPIER (061) 46 62 34
Rue des Hautes Voies 35, 6830 Bouillon

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35

Président : Raymond VAN FRACHEN Tél. et fax (02) 652 34 89
Rue Robert Boisacq 5 Bte 12, 1330 Rixensart
Secrétaire :

Trésorier : Mlle Claude RENSON (02) 414 74 81
Park Village, rue de la Semence 39/6, 1080 Bruxelles

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94

Président : Robert COLLIGNON (086) 47 70 60
Rue des Combattants 10, 6997 Erezée
Secrétaire-Trésorier : Roger THIRION (084) 44 40 02
Rue Courri - Al Fontaine 5, 6960 Dochamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
C.C.P. 000-0823962-44

Président : Odon BODEUX (063) 41 11 30
Quais 8, 6724 Houdemont
Secrétaire-Trésorier : Jacques RICHARD (063) 41 15 97
Rue du Ridé 13, 6724 Harismart-Bulles

FLORENVILLE
C.C.P. 000-0804897-88

Président : Roger FRANCOIS (061) 31 46 87
Place Albert 1er 49, 6820 Florenville
Secrétaire : Roland BOUILLON (061) 31 55 06
Rue Nicolai 16, 6820 Florenville
Trésorier : Marcel Jacques (061) 31 31 12
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville

HAINAUT
Compte Banque: 360-0444674-32

Président a.i.: Claude DE GREEP (071) 41 30 40
Rue de l'Étang 282, 6042 Lodelinsart
Secrétaire : Mme Liliane Ipersiel (071) 41 30 40
Rue de l'Étang 282, 6042 Lodelinsart
Trésorier : Robert Araxo (071) 39 26 74
Rue des Masins 14, 6200 Châtelineau

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE
C.C.P. 000-0762137-08

Président : Joseph ANDRE (080) 51 73 73
Rue des Morseux 10, 6670 Gouvy
Secrétaire-Trésorier : François DEWALQUE (080) 51 79 42
Bâclan 29 • 6674 Gouvy

HUY
C.C.P. 000-0718009-15

Président : Albert DESSAMBRE (085) 21 46 88
Quai de Compiègne 14 Bte 3, 4500 Huy
Secrétaire-Trésorier : Laurent MALHERBE
rue Joppart 10, 1300 Wavre
010/ 22 27 68

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62

Président : Jean BRICART (041) 33 84 29
Rue des Châlets 5, 4101 Jemeppe (Seraing)
Secrétaire-Trésorier : Robert TRIPPAERS (041) 65 48 32
Rue du Homvent 52, 4020 Jupille-sur-Meuse

MARCHE - EN - FAMENNE
Compte Banque: 068-0127020-74

Président : André HOUSIAUX (084) 31 19 23
Route de Bastogne 39 6900 Holognè
Secrétaire-Trésorier : Marcel LEURIS (084) 31 53 45
Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

NAMUR
C.C.P. 000-0364057-16

Président : Roger CUBERT (071) 72 80 42
Tienne des Brules 8, 5640 Mettet
Secrétaire : Major Yves Michel (081) 73 47 16
Rue des Lauriers 15, 5020 Suarlée

Trésorier : Joseph MAHIEUX (083) 65 53 74
Bois Communal 1A, 5330 Maillet

**NEUFCHATEAU - LIBRAMONT-
CHEVIGNY-LEGLISE**
C.C.P. 000-0715193-12

Président : René REMICHE (061) 27 88 23
Rue de la Justice 1 A, 6840 Neufchâteau
Secrétaire-Trésorier : Louis MAURY (061) 22 23 35
Rue de la Spinerie 4, 6800 Libramont-Neuvillers

SAINT - HUBERT
C.C.P. 000-0800173-20

Président : Jean CHALON (061) 61 30 06
Rue de Lavax 9 a, 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier : Joseph LABOUE (061) 61 15 42
Rue du Home 24, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA
C.C.P. 000-0870976-13

Président : Georges SCHMITZ, (080) 21 50 76
Les Grands Champs 22, 6690 Vielsalm
Secrétaire : André Gilson (080) 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
Trésorier : Joseph HERMAN (080) 21 42 07
Rue Fosse Roulette 40, 6690 Vielsalm

VIRTON
C.C.P. 103-1091654-84

Président : Albert BEULLENS (063) 67 81 53
Rue du Viné 14, 6750 Mussy-la-Ville
Secrétaire-Trésorier : Raymond Meingnet (063) 57 93 91
Rue de Harmoncourt 26, 6762 Saint-Mard

Section du 1er CHASSEURS ARDENNAIS
Compte Banque: 068-0627580-17

Président : Lt-Colonel e.x. Camille BERNARD (084) 31 28 72
3 sur les Fyts, 6900 Marche-en-Famenne
Secrétaire-Trésorier : Marcel LEURIS (084) 31 53 45
Rue du Pénitencier 15, 6900 Waha

Cinquantième congrès national de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

Allocution prononcée par le Lieutenant Général e.x. Jean Chabotier, Président National de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais à l'occasion du congrès national à Bruxelles le 28 avril 1996.

Mesdames et Messieurs, Chers amis Chasseurs Ardennais, Bonjour à tous !

Nous voici réunis pour notre congrès national 96, heureux de nous retrouver, d'être ensemble, de fraterniser, fiers de défilier à Bruxelles et d'y exposer notre vitalité et notre solidarité. Mais, avant d'entamer nos travaux, il est bon d'abord de nous souvenir de tous ceux qui n'ont pas comme nous la chance d'être présents et de nous recueillir un moment.

Rappelons-nous tous nos amis Chasseurs Ardennais tombés en campagne ou dans les maquis, - tous nos camarades disparus après guerre et en particulier les 250 membres de notre Fraternelle, qui nous ont quittés depuis Arlon l'an dernier, avec une pensée toute spéciale pour notre président d'honneur le général Champion et notre président national honoraire Albert Hubert qui nous ont si bien guidés et représentés de très longues années, pour le Général-major honoraire Maurice Burgies qui commandait le 5e Régiment de Chasseurs Ardennais en mai 1940.

- un salut respectueux aussi à la mémoire de Monsieur Maurice Brasseur, gouverneur honoraire de la Province de Luxembourg, membre d'honneur de la Fraternelle disparu en ce début avril 1996 ainsi que le major Bruno Petit, dévoué secrétaire de la section de Namur et le colonel Peterkenne, ancien chef de corps du 3ème Chasseur Ardennais.

C'est en souvenir de tous ceux-ci que nos drapeaux vont s'incliner et que je vous prie d'observer maintenant quelques instants de recueillement. Nous y associerons tous nos amis qui souffrent et qui nous manquent.

Mesdames et Messieurs, notre hymne national !



(Photo LCBC) Salle de la Madeleine, la nombreuse assemblée prend place.

Merci à vous tous d'être présents.

Merci à Raymond Van Frachen et à ses collaborateurs de la section régionale du Brabant de nous accueillir en leur fief et d'avoir organisé cette journée. Nous savons la charge de travail et les multiples démarches que cela représente. La section du Brabant est d'ailleurs en notre sein particulièrement méritante, puisqu'elle se trouve souvent sollicitée pour toutes les manifestations au niveau national et dans le nord du pays. Nous vous sommes, Chasseurs Ardennais du Brabant particulièrement reconnaissants !

Nous sommes donc heureux d'être à Bruxelles, même si ce n'est pas une ville d'Ardenne, même si ce n'est pas une garnison des bérêts verts, même si les décisions qu'on y prend nous paraissent parfois bien distantes des préoccupations des populations provinciales, même si les exemples qu'on y donne n'apparaissent toujours pas immaculés. C'est que ... c'est tout de même notre capitale d'où est parti le mouvement révolutionnaire qui devait nous donner l'indépendance, qui symbolise, avec grandeur, à la fois notre unité nationale et notre vocation européenne, qui regroupe nombre d'institutions et de mouvements significatifs : notre parlement démocratique, la colonne du congrès symbole de nos libertés, le soldat inconnu symbole de nos camarades courageux ! Et puis, Bruxelles abrite journellement quantité de wallons résidents ou navetteurs et enfin elle est dominée, vous avez pu le reconnaître ce matin, par Godefroid de Bouillon, bien de chez nous celui-là !

C'est dire Monsieur le Bourgmestre que nous sommes honorés par le privilège de pouvoir passer ici ce dimanche, et de pouvoir vous saluer personnellement, ainsi que les hautes autorités qui nous honorent de leur présence.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Avant de nous tourner vers notre agenda, j'ai le plaisir de vous annoncer solennellement que S.M. le Roi a accordé à notre association le titre de « Royale » en date du 28 février 1996.

Il s'agit là d'un grand honneur et non juste d'une reconnaissance protocolaire.

En effet, les arguments développés en vue d'obtenir cette faveur ont dû faire état d'une part, de la constitution de notre Fraternelle en 1946, reprenant les traditions du service social des Chasseurs Ardennais créé en temps de guerre à la barbe de l'occupant, et d'autre part des objectifs poursuivis avec tenacité pendant un demi siècle : honorer le souvenir de nos disparus, défendre les intérêts moraux et matériels des Chasseurs Ardennais, maintenir entre eux les liens de camaraderie et de solidarité, grouper tous les bérêts verts autour de la monarchie et des institutions nationales, maintenir une étroite coopération avec les unités d'active et de réserve existantes, favoriser les échanges Armée-Nation.

S.M. le Roi a bien voulu reconnaître le bien fondé de nos efforts. Nous serons donc désormais fièrement la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, et en votre nom, à l'occasion du présent rassemblement nous avons adressé au Palais le télégramme suivant :

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais honorée et fière de porter le titre de Royale, réunie en congrès national à Bruxelles ce dimanche 28 avril, prie Leurs Majestés, le Roi et la Reine, d'accepter l'assurance de son profond respect et de son indéfectible attachement.

Après le déroulement des activités statutaires, le président national conclut en ces termes :

C'est ici, chers amis Chasseurs Ardennais, que se terminent les travaux de notre 50e congrès national.

Nous l'avons tenu à Bruxelles pour donner quelque lustre à ce cinquantenaire en le situant au niveau national et nous l'avons coiffé d'une couronne royale, rappelant ainsi notre fidélité à SM le Roi symbole de notre très cher Pays.

Et vous les anciens que le poids des ans affecte mai ne paralyse pas, vous avez tenu à être présents en grand nombre fiers de



suivre vos drapeaux, d'arborer votre béret vert à la hure, de rappeler votre passé glorieux, de participer activement à cette assemblée générale.

Il est réconfortant de se sentir entouré et soutenu par un ensemble pareil: on se sent grandi de vous représenter!

Mais il importe de poursuivre ... en nombre!

Tant que nous pourrons faire masse, nous pourrons avec quelque chance de succès défendre les idées-forces qui sont les nôtres: le maintien des valeurs traditionnelles, la sauvegarde de notre pays, le patriotisme, l'Armée.

Il est clair cependant que nous ne pourrions rester représentatifs et faire entendre notre voix que si nous restons nombreux: la recherche d'anciens, l'accueil des plus jeunes, le recrutement en un mot, par tous les moyens, devrait rester le souci majeur de chacun d'entre nous, de chacun d'entre vous: c'est votre mission.

Et ceci concerne aussi, et de plus en plus, les Chasseurs Ardennais d'après guerre qui devraient venir gonfler nos rangs et peu à peu reprendre les flambeaux. Eux aussi ont et auront besoin de solidarité, de fraternité, de soutien.

C'est que sans être plongés dans des combats de guerre ouverte, ils sont impliqués aujourd'hui dans des opérations difficiles de mi-guerre mi-paix, dans des situations chaotiques, avec des missions mal définies, soumis à des contraintes à la fois floues et utopiques, ne disposant jamais des moyens voulus.

Et voici qu'on les juge! Non sur des crimes de guerre ou des exactions, mais sur des modalités d'exécution des missions!

En opérations, le soldat réagit en fonction des ordres reçus- tels qu'il les a compris-, aligne son attitude sur celle de son petit groupe, et s'adapte comme il peut aux circonstances du moment. Il cherche à la fois à faire son devoir et survivre et n'a jamais l'occasion de faire des analyses subtiles.

En opération, le chef, à quelque échelon qu'il se trouve, ne dispose jamais dans son créneau d'une liberté d'action totale; il est



(Photo LCBC)

Après avoir déposé une couronne au nom de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, le lieutenant-général c.r. Jean Chabotier, président national a signé le livre d'or au Soldat Inconnu. Il y a écrit: «Respectueusement inclinés devant le Soldat Inconnu, Chasseurs Ardennais expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont sacrifiés pour que vive la Belgique.»

bridé par les moyens disponibles, le dispositif initial-souvent imposé-, la qualité et la fraîcheur des troupes, la caractère délicat ou urgent de la mission.

Pour prendre en un minimum de temps la décision idéale, il n'a jamais en sa possession toutes les informations nécessaires (celles qu'exhument le lendemain les journalistes à la tête reposée).

Il jouit sans doute d'une formation professionnelle affûtée, mais ne connaît pas l'avenir; il fait au mieux compte tenu des données en sa possession.

Les dirigeants qui dépêchent des hommes sur les théâtres d'opérations où l'on tue feraient bien de s'en souvenir, et les accusateurs publics aussi!

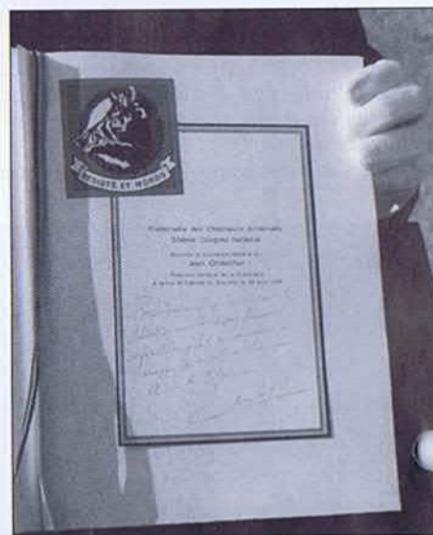
Le militaire belge, d'active ou mobilisé, n'a pas de vocation conquérante; il a droit au respect, à l'honneur!

Ce sont les fauteurs de troubles et les assassins qu'il faut juger, pas les soldats de la paix!

Je vous remercie pour votre bonne attention et je clos à l'instant notre assemblée générale de 1996.

Dans l'émotion sans cesse renouvelée, toute l'assemblée debout accompagne à pleine voix la marche des Chasseurs Ardennais.

Pendant que les participants se dirigent vers les mezzanines où leur est servi l'apéritif, la salle, comme par magie et grâce à la bonne ordonnance des organisateurs vidée de ses sièges. Les tables préalablement dressées sont mises en place.



(Photo LCBC)

Le repas des retrouvailles peut commencer. Le brouhaha et la joie de tous termineront dans la bonne humeur et la succulence cette belle journée du cinquantième congrès national. Bravo à la section du Brabant, le président Van Frachen et son équipe ont bien fait les choses.

Il y a un demi siècle que les Chasseurs Ardennais se retrouvent fidèlement pour leur congrès annuel. Cinquante ans, c'est un fameux bail!

Quels sont ceux de nos membres qui furent de tous les congrès? S'ils se manifestent, la rédaction leur rendra hommage dans un prochain numéro de la revue. RESISTE ET MORDS!

Notre cinquantième congrès national

Bruxelles, un 28 avril sous le soleil



Palais de Bruxelles
Le 28 février 1996

Monsieur le Président National,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Sa Majesté le Roi, faisant suite au désir que vous avez exprimé, autorise

la « FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS » à porter, à partir de ce jour

le titre de « Royal ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président National, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Cabinet du Roi,
J. van Ypersele de Strihou



Photo LCBC

Les anciens se sont mis en route rue du Congrès.



Photo LCBC

Au pas et sous le béret vert, quelle fière allure...



Photo LCBC

Souriants, imposants par leur nombre...



Photo LCBC

Malgré le poids des ans, le pas reste assuré.



Photo LCBC

Ils n'ont rien perdu de leur vaillance.

Les textes pour le n° 187
doivent parvenir à la rédaction
avant le 30 octobre 1996

SOMMAIRE

Congrès national	p. 3
Les médailles du mérite	p. 8
Vie de la Fraternelle	p. 9
Nos Sections	p. 14
Section du 1 ChA	p. 26
Régiment ChA	p. 30
Le 20e Régiment d'Artillerie	p. 33
Le 2e Chasseurs Ardennais	p. 35
MESA	p. 37



Notre cinquantième congrès national

Bruxelles, un 28 avril sous le soleil



Photo LCBC
Solidaires de leurs aînés, ceux d'après... ont rejoint les rangs.

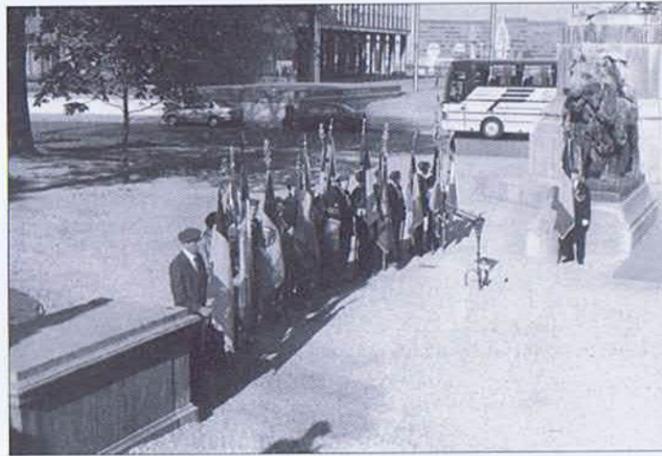


Photo LCBC
Nos drapeaux font la baie, vue partielle à droite.



Photo LCBC
Le Président national accueille le représentant du Ministre de la Défense national, le Lieutenant-colonel BEM Blommaert.



Photo LCBC
Le Président national salue à son arrivée le Général major Dassy, aide de camp du Roi et représentant de SM le Roi Albert II.



Photo LCBC
Au nom des Chasseurs Ardennais, le Président national dépose une couronne barrée du ruban belge et à nos couleurs au pied du Soldat inconnu.



Photo LCBC
Ravivage traditionnel et émouvant de la flamme...



Photo LCBC
Le last post et la Brabançonne clôturent la cérémonie au Soldat inconnu.

Notre cinquantième congrès national

Bruxelles, un 28 avril sous le soleil



Photo LCBC
L'harmonie des polices de l'agglomération bruxelloise, a prêté son concours avec brio à notre manifestation. Elle interprète notre marche de manière remarquable, elle a de qui tenir. En effet, elle est sous la conduite du Chef Charles Pisane, qui a lui-même servi pendant 15 ans dans la musique des Chasseurs Ardennais.



Photo LCBC
Du baut de son cheval de bronze, Godefroid de Bouillon domine la ville. Accompagné par la musique, nos porte-drapeau pénètrent dans l'église



Photo LCBC
La chorale des petits chanteurs du Collège St-Pierre, souvent présente aux cérémonies patriotiques, a rebattu avec finesse et qualité, la messe solennelle en la très belle église de St-Jacques sur Coudenberg.



Photo LCBC
De gauche à droite, les généraux e.r. Henrion et Groven, le député Arens, le bourgmestre de Bruxelles, le chevalier François-Xavier de Doméa et le Président national.



Maison Militaire du Roi

A Monsieur Jean CHABOTIER
Président National de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais
Rue Jacques Hoton, 45
1200 BRUXELLES

Le 6 mai 1996
N°A.C4.1/003

Monsieur le Président National,

A l'occasion du congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, vous avez tenu à témoigner votre fidélité aux Souverains.

Le Roi et la Reine se sont montrés fort sensibles aux sentiments d'attachement à la Dynastie ainsi exprimés et m'ont chargé de vous faire part de leur profonde reconnaissance.

Leurs Majestés vous prient de transmettre à tous ceux qui se sont associés à votre message leurs plus sincères remerciements et forment pour chacun d'eux des vœux de bonheur.

Veillez agréer, Monsieur le Président National, l'assurance de ma considération très distinguée.

Lieutenant général G.MERTENS
Chef de la Maison Militaire du Roi



Ils ont été honorés pour leur dévouement à la cause de la Fraternelle

MEDAILLES D'OR

M. **Jacques Arnould**, administrateur-conseiller de la Fraternelle;
 M. **Gustave Clotuche**, membre de la section d'Houffalize-Ciney-Gedinne;
 M. **Pierre Clotuche**, membre de la section d'Houffalize-Ciney-Gedinne, porte-drapeau FNC locale;
 M. **Robert Cornet**, membre du comité de la section de Huy;
 M. **Victor de la Charlerie**, membre de la section de Huy, porte-drapeau de la FNC locale;
 M. **Charles Delaite**, membre de la section de Saint-Hubert, porte-drapeau des Anciens Combattants de Redu;
 M. **Fernand Deroua**, porte-drapeau de Marche-en-Famenne;
 M. **Clément Dock**, membre de la section d'Houffalize-Ciney-Gedinne;
 M. **Henri Dossin**, membre du comité de la section de Liège-Verviers;
 M. **Henri Grandjean**, membre de la section de Bastogne-Martelange-Vaux-sur-Sûre, porte-drapeau de Martelange;
 M. **René Joseph Hesbois**, membre de la section de Marche-en-Famenne, porte-drapeau de la FNC locale;
 M. **Armand Jacques**, membre de la section d'Houffalize-Ciney-Gedinne;
 M. **Jean Jadoul**, membre du comité de la section de Liège-Verviers, porte-drapeau de la section, porte-drapeau du club de marche des Chasseurs Ardennais;
 M. **Joseph Victor Ghislain**, membre de la section de Namur;
 M. **René Libois**, membre de la section de Namur;
 M. **Jean Lorent**, membre de la section de Namur, ancien vice-président de la section;
 M. **Louis Majet**, membre de la section de Bouillon, porte-drapeau de la section de 1977 à 1990;
 M. **Albert Richel**, membre de la section de Marche-en-Famenne, porte-drapeau d'Hotton;
 M. **Georges Streeck**, membre de la section de Liège-Verviers, ancien du 20 A;
 M. **Henri Thiry**, membre de la section de Huy;
 M. **Robert Trippaers**, secrétaire-trésorier de la section de Liège-Verviers;
 M. **Augustin Wigny**, membre de la section d'Houffalize-Ciney-Gedinne.

MEDAILLES D'ARGENT

Section de Bastogne

M. **Jean Fortemaison**, de Bastogne;
 M. **Joseph Adolphe Ferdinand Octave**, de Bastogne;
 M. **Léon Wilkin**, de Foy.

Section de Bouillon

M. **Guy Giboux**, de Noirefontaine

Section d'Houffalize-Ciney-Gedinne

M. **Albert Legrand**, de Bièvre
 M. **Paul Lucy**, de Gedinne
 M. **Roger Luxen**, de Gouvy

Section de Huy

M. **Marcel Godin**, d'Amay;
 M. **Ferdinand Plumier**, d'Oteppe;
 M. **Albert Smal**, de Huy.

Section de Liège-Verviers

M. **Joseph Hubert**, de Jemeppe-sur-;
 M. **Jean Loiseau**, d'Yvoz-Ramet;
 M. **Jean Octave**, de Verviers-Polleur;
 M. **Victor Polleur**, de Wonck;
 M. **Joseph Thonus**, de Rocourt.

Section de Namur

M. **Eugène Hilson**, de Wierde;
 M. **Ferdinand Camille François Nobluez**, de Waremmes;
 M. **Robert Pany**, de Jambes;
 M. **Jules Justin Ghislain Riboux**, de Saint-Servais.

Section de Saint-Hubert

M. **Jean Maron**, de Saint-Hubert;
 M. **Joseph Pecheur**, de Saint-Hubert.

Section Vielsalm - 3 ChA

M. **Marcel Godet**, de Harzé;
 M. **Marcel Rixhon**, de Harzé.

MEDAILLE DE BRONZE

Section de Bastogne-Martelange-Vaux-sur-Sûre

M. **Albert Arsène Ghislain**, de Vaux-sur-Sûre;
 M. **Pierre Maons**, de Bastogne;
 M. **Albert Théo Spoiden**, de Bastogne.

Section de Bouillon

M. **Jean Lambert**, de Carlsbourg;
 M. **René Rondaux**, de Carlsbourg.

Section du Brabant

(sous-section de Molenbeek St Jean)

M. **Daniel Depuydt**, de Bruxelles;
 M. **B. François**, d'Ixelles;
 M. **Sébastien Herpaix**, d'Uccle;
 M. **Patrick Speleers**, de Saint Savine (France);
 M. **Marcel Vyvermans**, d'Etterbeek.

Section du Hainaut

M. **Robert Arauxo**, de Châtelineau;
 M. **Claude Degreef**, de Lodelinsart;
 M. **Joseph Doumont**, de Gilly;
 M. **Patrick Sibille**, de Jumet.

Section d'Houffalize-Ciney-Gedinne

Mme **Paula Compère**, veuve Adelin Parizel, de Graide;
 M. **Paulin Gillard**, de Membre-sur-Semois;
 M. **Xavier Albert Mathieu**, de Gedinne;
 Mme **Yvette Seillier**, d'Angleur;
 M. **Albert Jules Marie Ghislain Winand**, de Gouvy.

Section de Huy

M. **Firmin Bouche**, de Villers-le-Bouillet;
 M. **Jacques Demarche**, de Barchon;
 M. **Charles Legot**, Cdt de réserve, de Huy;
 M. **Roman Osmalsky**, de Antheit;
 M. **Jacques Pleinevaux**, cdt de réserve, de Huy.

Section de Liège-Verviers

M. **Jules Adriaens**, de Ans;
 M. **José Antoine**, de Stavelot;
 M. **Eugène Bastin**, de Verviers;
 M. **Marcel Beck**, de Angleur;
 M. **Albert Bigonville**, de Liège;
 M. **Maurice Demarche**, de Welkenraedt;
 M. **Albert Grandjean**, de Liège;
 M. **Georges Moissat**, de Chenaie.

Section de Namur

M. **René S.G. Bartholome**, d'Émines;
 M. **Nestor Auguste Ghislain Dieudonne**, d'Yvoir;
 M. **Albert Frederic**, de Profondeville;
 M. **François Goeuders**, de Fosses-la-Ville;
 M. **Bruno Petit**, major, de Wépion;
 M. **Joseph Henri Marie Poncet**, de Fosses-la-Ville.

Section de Vielsalm - 3 ChA

Mme **Marie André épse Bleanjean**, de Vielsalm;
 M. **Herman Brouwers**, de Butgenbach;
 M. **Léon Jeunejean**, de Grand-Halleux;
 M. **Marcel Remacle**, de Vielsalm;
 M. **Walter Verrecas**, de Vielsalm.

Section 1 ChA

M. **Edmond Antoine**, de Marche-en-Famenne;
 M. **Gérard Van Den Meerssche**, major Regt ChA, de Somme-Leuze.

La Vie de la Fraternelle

Henri Galderoux

In Memoriam

Henri Galderoux, Adjudant Chef e.r. et trésorier national adjoint de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais est décédé le 5 juin.



En peu de temps, notre Fraternelle a perdu trois éminents personnages du comité national. Après le général-major e.r. Champion, président d'honneur, Monsieur Albert Hubert, Président national honoraire, c'est Henri qui vient de nous quitter après une très longue et bien pénible maladie le jour où le Régiment de Chasseurs Ardennais célébrait ses fastes régimentaires. Une foule nombreuse de bérets verts du Régiment et d'anciens Chasseurs Ardennais, ses anciens chefs, ses collègues, la chorale de Forrières au grand complet et ses très nombreux amis l'ont accompagné à sa dernière demeure. Avant de débiter le service religieux, le lieutenant-colonel e.r. Camille Bernard, président de la section 1ChA, a pris la parole et s'est exprimé en ces termes: « Chers enfants, petits enfants et

autres, chère Adrienne, membres de la famille Galderoux; comme porte-parole de tous ceux qui ici portent ou ont porté le béret vert et de tous les autres qui aujourd'hui accompagnent Henri vers sa dernière demeure, je vous présente mes très sincères et chrétiennes condoléances et je vous souhaite beaucoup de courage pour essayer de surmonter votre immense douleur. Bien conscient que ni les paroles ni les écrits ne réussiront jamais à combler le vide laissé par le décès d'Henri, je caresse l'espoir de tempérer quelque peu votre grande peine en vous disant en quelques mots tout le bien que nous tous, civils et militaires pensons de lui. Soixante ans d'une existence, trop brève, trente deux ans de brillante carrière comme sous-officier, au service de l'armée dont vingt-sept coiffé du béret vert, neuf trop courtes années comme retraité dont trois et demie de souffrances physiques et morales ou de faux espoirs en déceptions il savait sa fin inéluctable, une famille nombreuse de six enfants dont un tragiquement décédé en 1979; voici résumée la vie de notre ami Henri.

Mais au-delà de l'aridité des chiffres, c'est surtout la forte et attachante personnalité d'Henri qui aujourd'hui nous rassemble pour lui rendre les derniers honneurs. De l'avis général de ses anciens chefs, collègues ou subordonnés l'adjudant-chef e.r. Henri Galderoux était considéré comme un «Monsieur», ce qui traduit du jargon militaire correspond à une personne fiable, consciencieuse et unanimement respectée. A ces solides qualités s'ajoutaient une discrétion naturelle et une affabilité contrastant singulièrement avec son imposante stature. C'est lorsqu'il choisit d'être retraité et même avant déjà qu'est apparu au grand jour son désir, sans doute latent alors qu'il gérait sa grande famille, de se mettre au service des autres, que ce soit à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à la chorale de Forrières, à la Femada, à la

Ligue des Familles ou dans d'autres secteurs tels que l'écolage auto. Je considère personnellement comme un honneur et un enrichissement que trois fois en trente ans nos chemins se soient croisés, que ce soit à Spich au 1er Chasseurs Ardennais ou depuis 1989 au sein de la section 1 ChA comme porte-drapeau et comme membre fort écouté de notre comité ou comme trésorier national adjoint de notre Fraternelle. Fonction où il s'est dévoué sans compter jusqu'à son dernier souffle puisqu'en fin avril il avait encore préparé médailles et documents pour le dernier congrès national de la Fraternelle. C'est d'ailleurs ce courage moral et cette lucidité face à la mort qui m'ont surtout frappé lors de nos derniers contacts: jamais Henri ne s'est plaint et il s'accrochait à la vie. Il est vrai que déjà en 1979 toute la famille avait courageusement réagi lors du décès accidentel de Martine. Ainsi, deux fois dans sa vie Henri a appliqué jusqu'à l'extrême notre devise « Résiste et Mords ». Souvenons-nous en lorsque parfois de petits soucis nous accablent.

Avec ton départ, Henri, nous avons toutes et tous perdu une partie de nous-mêmes. J'ai perdu un ami et j'espère que d'où tu es, tu continueras à nous conseiller. Merci pour tout ce que tu nous as donné. Nous ne t'oublierons pas, Henri.

In Memoriam

Le major Bruno Petit

Les Chasseurs Ardennais et principalement la section régionale de Namur sont en deuil de leur secrétaire et ami, le major Bruno Petit.

Le mercredi 10 avril, en l'église du Vierly à Malonne, les Chasseurs Ardennais de la section régionale de Namur ont rendu un dernier hommage à leur secrétaire, le major Bruno Petit décédé le samedi précédent à l'âge de cinquante et un ans. Si nous le savions atteint par cette maladie que tout le monde redoute, personne ne prévoyait un issue aussi rapide. Son départ est une catastrophe pour notre section et tous ceux qui l'ont côtoyé reconnaissent son attachement à la Fraternelle et surtout à la régionale de Namur. Nous perdons un homme des plus attachant, qui plaçait l'accueil au premier plan et nous garderons



toujours en mémoire, sa cordialité et son humanisme.

Pour ses funérailles, les membres de notre section sont venus par dizaines avec à leur tête le lieutenant-général e.r. Jean Chabotier, président national, tous coiffés du béret vert dont ils sont si fiers. Ils sont venus de toute la province mais aussi d'autres régions. Ils sont venus saluer une dernière fois celui qui pendant plusieurs années s'est dévoué sans compter à la bonne marche de notre section.

Comme il était toujours en service actif à l'Etat-major à Bruxelles, un détachement du bataillon commando de Flawinne vint lui rendre les honneurs militaires. Le représentant du ministre de la défense nationale était entouré d'un grand nombre d'officiers supérieurs de sa promotion, des collègues de travail et amis. L'émotion était grande à l'église de Wépion et surtout lors de l'inhumation, quand retentit notre hymne national et que fut jouée pour la dernière fois à son intention la marche des Chasseurs Ardennais pendant



laquelle nous lui avons adressé un dernier salut.

Major Petit, nous vous disons merci et renouvelons à votre épouse et à vos enfants, nos sincères condoléances. Madame, vous avez perdu votre mari; nous avons perdu un ami.

Un soutien exemplaire

Le 15 mai 1996 avaient lieu à Arlon les Fastes de l'Ecole d'Infanterie-2 Cyclistes. Lors de son allocution sur la plaine des manoeuvres, en présence des nombreux invités et du public massé aux alentours, le colonel BEM J.Gilson n'a pas manqué, en termes énergiques, de prendre la défense du colonel BEM Luc Marchal et lui apporter le soutien de tout le personnel de l'école. Lors du vin d'honneur au Quartier BASTIN les invités ont eu l'occasion de témoigner au colonel Marchal leur soutien par écrit dans un registre spécialement ouvert à cet effet.

Exemple

Le Régiment de Chasseurs Ardennais est parti pour la Slavonie orientale. Tous nos vœux et nos encouragements accompagnent nos bérets verts. Nul doute qu'ils rempliront leur mission avec brio. Ils ont les qualités morales et professionnelles pour bien faire leur boulot. Nos Chasseurs Ardennais ne renâclent pas à l'effort.

RESISTE ET MORDS !!

La mémoire des FBA

A la demande du Lieutenant général Francis Briquemont, dernier commandant en chef des Forces Belges en Allemagne (FBA), un coffret de trois cassettes vidéo retraçant les origines et l'histoire de l'Armée d'Occupation et des FBA (1945-1995) a été réalisé.

Ce document unique, basé sur de très nombreuses images d'archives et des témoignages variés, est désormais disponible.

Le coffret, d'une valeur de 750 francs belges (frais d'envoi compris), peut être commandé auprès de

Etat-Major Territorial FBA
Sec ISC-SCL
Poste C1 4090 FBA

La commande mentionnera le nombre de coffrets et la version (NL ou FR) souhaités. Le paiement se fera, par anticipation, par chèque barré ou par virement sur le compte n° 001-1756184-75

VERSEMENTS DE SOUTIEN A LA REVUE

Total au 12 février 1996 11400 F

mars 1996

- Mme Lamb, Arlon 200 F
- Mme Colle, Arlon 200 F
- M. Pastor, Arlon 150 F

avril 1996

- M. Louis Kinet, Amay 200 F
- Mme A. Deroo, Deinze 1000 F

mai 1996

- Mme Simonet, Arlon 500 F
- M. R.Bricart, Messancy 600 F

Total de la liste arrêtée au 16-05-96
2850 F

Total à ce jour 14250 F

La Fraternelle remercie cordialement les généreux donateurs et donatrices, tout comme ceux et celles qui renouvellent leur contribution volontaire.

CCP DE LA TRESORERIE
NATIONALE DE LA FRATERNELLE

000-0344969-37

AMNISTIE

Lors de l'assemblée générale, Monsieur Albert Dessambre a demandé la parole et s'est exprimé en ces termes :

• Nous nous rendons compte que notre intervention est une note discordante pour ce congrès. Veuillez la considérer comme l'exécution d'un mandat.

En effet, dans notre région hutoise comptant environ 150000 habitants, il existe un comité de coordination des associations patriotiques et la plupart en sont des Chasseurs Ardennais faisant partie de notre Fraternelle; FNI, FNAPG, vétérans du Roi Albert et du Roi Léopold III, FNC etc...

Ce comité conscient de l'existence d'un nouveau projet de loi relatif à l'amnistie datant de décembre 1995 nous a prié d'intervenir auprès des instances nationales de notre organisation.

Ce projet que nous avons lu est signé par dix parlementaires. Il contient des propos mensongers et injurieux à l'égard des autorités de notre pays de l'époque 1940-1945 et de l'époque actuelle.

Ce projet doit être mis à la poubelle. Il faut absolument que les autorités responsables, et notamment les présidents des partis, se prononcent une fois pour toute et décident que tout nouveau projet relatif à l'amnistie sera rejeté d'office. Nous adjurons l'Union des fraternelles des anciens combattants d'agir dans ce sens. Que tous ceux qui assistent à ce congrès agissent également de même. Je vous remercie.

Des applaudissements nourris ont suivi l'intervention du président de la section de Huy.

NDLR : le projet n'a pas été retenu.



Léopold III

Dans le livre que vient de publier Jean Vanwelkenhuyzen, il est fait état de documents inédits, découverts par le professeur Léon Masset de l'université d'Amsterdam. Il s'agit des notes prises par le docteur Félix Kersten qui massait le sinistre Himmler à Berlin.

En parlant de Léopold III, Himmler disait: «c'est un traître minable à l'égard de la grande nation germanique, ayant combattu son propre sang, et, de ce fait perdu tout droit à la pitié ou à la considération». Il demeura entêté et capricieux et refusa toutes nos propositions magnanimes (La théorie nazie voulait que le Roi des Belges eût mis son armée au service de l'Allemagne).

Lors de la déportation du Roi en Allemagne par les SS, des craintes réelles existaient pour la vie de notre souverain. Le Reichsführer donna ici aussi son avis: «Il ne mérite rien d'autre».



Merci Mijnheer Van Hecke

L'injure à la bouche, l'ex-président du CVP galvanise ses extrémistes et ne veut pas demeurer en reste avec Mijnheer Van den Brande, le président du Parlement flamand. Pour lui, la Flandre est la vache à lait de la Belgique qui allaite la Wallonie.

Le message est gratuit et ne repose sur aucune valeur scientifique. En outre, il fait fi de tout l'apport des Wallons à l'enrichissement de la Flandre et il oublie le sang des nôtres qui a si généreusement arrosé le sol flamand.

Comme le disait notre ministre de la Défense nationale, Monsieur Jean-Pol Poncelet, «Les messages extrémistes flamands entrent dans la vie quotidienne et apparaissent anodins à l'opinion publique flamande à force d'être répétés».

Cette attitude est inqualifiable et inadmissible. Les nouvelles exigences s'accumulent, ne pas y donner suite est aujourd'hui considéré par ces mêmes extrémistes comme un refus de dialoguer.

Notre fédéralisme d'union accepté et prôné par le Roi Baudouin est aujourd'hui bien en péril dans notre communauté de destin.

**Affichons l'auto-collant
des Chasseurs Ardennais
sur notre voiture, sur tout ce qui roule.
Portons fièrement notre hure
à la boutonnière.
A chaque occasion,
évoquons les Chasseurs Ardennais.
Aidons au recrutement.**

Courrier des lecteurs

La photo d'une plaque commémorative déposée par les Chasseurs Ardennais à côté de la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-deux Eglises et que nous avons publiée dans notre n° 184 nous a valu quelques réponses.

M. Antoine Vanaert, 26 rue des Griottes à 1180 Bruxelles, Cpl 57/08948 au 1ChA, (un jeune!) et membre de la section du Brabant, nous apprend que c'est la section de Namur qui a déposé cette plaque le 28 septembre 1979.

Il ajoute: «J'ai eu l'occasion de visiter «La Boiserie», d'y faire de fort jolies photos d'intérieur et de ressentir aussi une immense émotion en regardant quelques titres de livres rangés dans la bibliothèque du «général» et de constater que parfois, «nous» lisions les mêmes ouvrages sur les mêmes thèmes».

Monsieur Raymond Minguet de Saint-Mard nous écrit à son tour. Il nous dit que Mme Bruon de la section de Virton a effectué des démarches auprès des autorités militaires françaises. Suite à quoi, il lui est répondu par le Service Départemental de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, que, renseignements pris auprès de M. Le Général de Sury, président de l'Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs Ardennais (sic): le Général de Gaulle a commandé, avant la guerre, le 19ème Groupe de Chasseurs!

Madame Georges Dutilleux, de 1150 Bruxelles, nous a écrit: «J'ai été très émue hier de retrouver dans la photo du défilé des Chasseurs Ardennais le 21 1938, mon mari décédé le 25 août 1994 qui saluait devant la troupe, il était un jeune sous-lieutenant alors.»

Elle nous a demandé quelques copies de cette photo. Et elle ajoute «C'est un souvenir tellement précieux, surtout pour nos petits enfants qui aimait tant leur grand père et qui seraient fiers de posséder ce souvenir».

Nous avons eu plaisir de lui donner satisfaction et aussi de la remercier pour son généreux don fait au profit de notre Fraternelle.

De Monsieur Albert Lippert d'Arlon, notre vaillant et fier porte drapeau national, nous recevons un émouvant et bien sympathique courrier.

«...Il y a une très belle reproduction d'un défilé des Chasseurs Ardennais à Bruxelles à l'occasion du 21 juillet 1938. Vous posez la question pour demander si quelqu'un s'y reconnaît. Je n'ai pas participé au défilé. A l'époque j'étais trompette et clairon et je faisais partie de la clique chaque fois que la musique des Chasseurs Ardennais était de service. J'ai cependant reconnu un officier sur la photo: c'est le lieutenant Weyers de la 2ème compagnie cycliste à Arlon. J'étais son trompette dans la formation des peloton. Sur la photo il y a 3 officiers bien alignés, marchant et saluant sabre au clair. Le lieutenant Weyers, est le premier à partir de la gauche. Je l'ai de suite reconnu à sa très belle prestance et surtout par son visage au sourire qui ne le quittait jamais? Je ne l'affirme pas, car tout le monde peut se tromper, mais je ne pense pas que je

me sois trompé. Il remplaçait parfois le commandant de la compagnie. En descendant de garde on pouvait demander une permission de minuit: il suffisait de faire un billet qu'on remettait au sergent de semaine qui lui le remettait au commandant lors du rapport. J'ai pu conserver un de ces billets que j'ai le plaisir de vous envoyer...»

Nous publierons ce billet en même temps que les souvenirs et les récits de la campagne de mai 40, que notre correspondant a soigneusement noté dans un petit carnet.

Monsieur Jacques Pleinevaux de Huy, Cdt Res au 6ChA nous a félicité pour l'article «L'un des nôtres...La Leçon n'est pas apprise» il s'est associé par écrit, aux nombreux autres qui l'on fait verbalement, aux encouragements à l'égard du colonel Marchal et de sa famille. Il avait parfaitement raison de terminer son mot en se disant confiant en la Justice Militaire.

Des bords de Meuse nous sont parvenus aussi ces deux mots aimables.

*grossier
pignouf!*

Ces pouilles témoignent de la grande maîtrise de leur expéditeur....



Et vogue la galère!

Au moment où des sacrifices douloureux et sans doute indispensables sont imposés aux enseignants et que la pauvre Communauté française se présente en haillons devant ses enseignants et leur montre, les larmes aux yeux, ses poches vides... La même Communauté prévoit une hausse de son budget de fonctionnement d'environ 195 millions pour 1996.

Parmi ces augmentations, il est prévu les moyens de couvrir les heureux bénéficiaires des effets pervers de la réforme qui supprime l'immunité fiscale partielle des parlementaires... réforme que ceux-ci avaient claironnée au bon peuple récemment...

Un forfait de 30,4 millions est inscrit pour couvrir les frais exposés par nos mandataires soit 14% de leur rémunération...

La subvention de 3,3 millions accordée aux groupes politiques en 1995 est portée à 45,5 millions...

23 millions pour le nouveau personnel, 49 millions pour la location de bureaux, 3 millions pour 3 nouvelles voitures...

Comme exemple de rigueur et de solidarité ce n'est vraiment pas mal!

Recruter, notre préoccupation !



Les décorés de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais dans les Ordres Nationaux

(mouvement quinquennal 1995)

par Arrêté Royal n° 917 du 17 août 1995

- **La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold** (décoration civile), à
M. Auguste Colle (Brabant)

- **La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold** (décoration civile), à

- M. Edouard Bodeux (Etalle)
- M. Antoine Dechambre (Arlon)
- M. Georges Flaman (Arlon)
- M. Léon Spoidenne (Athus)

par Arrêté Royal n° 918 du 17 août 1995

La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne, à:

- M. André Brasseur (Etalle)
- M. Juliaan Huys (Brabant)
- M. Léon Mathieu (Liège)
- M. André Perin (Athus)
- M. Alfred Vaerewijck (Brabant)

Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne:

- M. Gustave Bourgeois (Bouillon)
- M. Joseph Collard (Bouillon)

par Arrêté Royal n° 919 du 17 août 1995

La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold II, à:

- M. Emile Colson (Bertrix)
- M. René François (Florenville)
- M. Marcel Leuris (VP nat. - Rgt ChA)

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à:

- M. Roger Crochet (Arlon)
- M. Arthur Dorgeo (Bertrix)
- M. Arthur Evrard (Vielsalm)
- M. Omer Georis (Vielsalm)
- M. Joseph Geubelle (Arlon)
- M. André Housiaux (Marche-en-Famenne)

- M. Marcel Lebas (Bertrix)
- M. Louis Maury (Neufchâteau)
- M. Eugène Wauters (Brabant)

La Médaille de Bronze de l'Ordre de Léopold II,

- M. Mathias (Albert) Lippert (Arlon).

Toutes nos chaleureuse et fraternelles félicitations à ces heureux et nouveaux promus.



Le grognon

La population namuroise a été consultée par référendum sur le projet de construction du nouveau parlement wallon et a rejeté la dispendieuse idée d'ériger le siège de l'assemblée régionale au confluent de la Meuse et de la Sambre.

Le choix des Namurois n'a pas fait plaisir aux auteurs et défenseurs du projet qui n'hésitaient pas dès les résultats connus à dire qu'il ne s'agissait que d'une consultation.

Sagement cependant, le président de l'assemblée régionale s'est orienté vers un lieu plus modeste et existant déjà. La facture de l'aménagement sera cependant salée.

Et si le parlement avait continué à siéger confortablement à Bruxelles? Notre communauté française en aurait été confortée devant la marée des lions de Flandre qui flottent triomphants du 1er janvier au 31 décembre aux frontons des nombreuses institutions tant publiques que privées que l'autre communauté implante dans la capitale de notre pays.

Envoi de la revue

Nous rappelons aux sections qu'elles ont la charge d'expédier les revues à leurs nouveaux membres; elles disposent des exemplaires nécessaires pour le faire. Le secrétariat de la revue n'est pas en mesure de donner suite aux demandes individuelles.

Communiqué de presse

L'étude demandée par son Ministre de tutelle, André Flahaut, à la Présidence du Conseil Supérieur des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre sur les possibilités réelles d'un nouveau Protocole a été menée à bonne fin pour la date fixée et a été remise à la mi-décembre.

Vu la complexité de la matière, elle est actuellement examinée par les fonctionnaires compétents du département des Victimes de Guerre en vue de l'élaboration d'un projet que le Ministre André Flahaut soumettra prochainement au Gouvernement.

Note du 13 février 1996 émanant du cabinet du Ministre de la Fonction Publique.

Le symbole du drapeau

Le lundi 24 juin, au parlement d'Ankara, le président du parti kurde s'en prenait violemment à la Turquie. Pendant le même temps, des partisans du PKK (parti autonome kurde) brûlaient le drapeau national. Les vandales ont été immédiatement arrêtés par les forces de l'ordre et ont été déferés devant un tribunal. Le lendemain, dans tout le pays le drapeau national a été arboré en signe de protestation et de fidélité au pays

Récits de guerre

L'asbl «Les Amis du Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde guerre Mondiale» a organisé, en 1995, un concours de manuscrits destiné à rassembler des histoires de guerre inédites et non-romancées.

Elle a le plaisir de vous présenter, sous forme d'un recueil de 160 pages, les six meilleurs richement illustrés. Il s'agit de:

J. DESERT, Olga ou ma mauvaise conscience.
A. DURY, Neuf jours sur un radeau.
A. GOFFART, Souvenirs et menus propos d'un simple Bruxellois.
G. HENAUT, Thulin, mai 1940.
R. C. SPILTHOORN, Mijn wedervaren als zeeman gedurende de oorlog.
T. ZILBERBERGH, La nuit la plus longue.

Cet ouvrage peut être commandé auprès de l'asbl «Les Amis du Centre» Résidence Palace / Bloc E, 155/2 rue de la Loi à 1040 Bruxelles.

Par écrit, par téléphone au (02) 287 48 00 ou par fax au (02) 287 47 10 en indiquant : nom, prénom, adresse et nombre d'exemplaires désirés.

Le prix est de 260 F + frais d'envoi. Paiement après réception de la facture.



Parlement flamand

La région flamande a inauguré son tout nouveau Parlement à deux pas du Parlement national ou fédéral comme l'on dit aujourd'hui.

Cette respectable assemblée avait très chaud sous la grande coupole inondée de soleil.

Le seul parlementaire régional mis à l'ombre, et pour une fois s'en réjouissait, était l'unique élu francophone, M. Roeland Van Walleghem.

Il avait pour proche voisin un élu du Vlaamse Blok, M. Christian Van Eycken, celui-là même qui fut condamné pour son implication dans le meurtre du militant FDF Jacques Georjgin dont il ne reste comme souvenir, que le nom d'une rue que la commune de Schaerbeek lui a dédiée! Sic transit memoriam!

sur tous les édifices, dans les lieux publics, aux devantures de maisons, dans les magasins, sur les taxis, les chantiers, les maisons particulières.

Dans notre pays, le drapeau national peut être foulé au pied, déchiré et brûlé en public devant les caméras de la télévision sans que les autorités interviennent ou ne sanctionnent. Nous sommes assez nombreux pour protester et arborer notre fier drapeau belge. Et si nous en prenions de la graine?

Le Fournil des Tiennes, un atelier protégé

L'aide aux handicapés

Des handicapés, il y en a tellement, nous en connaissons tous. Ceux qui s'occupent d'eux, il y en a beaucoup. Parmi eux, un Chasseur Ardennais, un bénévole, que nombre de nos lecteurs connaissent, le colonel BEM e.r. Freddy Ferraro, ancien commandant du 1er Chasseurs Ardennais. Nous publions volontiers son appel ... au secours...

Le Fournil des Tiennes, un atelier protégé qui sollicite votre attention.

En quittant le service actif, voici quatre ans, la possibilité me fut offerte de travailler comme bénévole, au profit de l'asbl «Aide aux insuffisants Mentaux» (AIM en abrégé).

Cette institution, installée à Selayn près d'Andenne, comprend deux entités distinctes et autonomes: un home qui assure 24 heures sur 24, l'hébergement de 88 handicapés adultes, et, un atelier protégé dénommé «Le Fournil des Tiennes».

Ce dernier qui procure du travail à 50 ouvriers moins valides, oriente ses activités dans cinq secteurs distincts:

- un abattoir de volailles, agréé santé publique, spécialisé dans l'abattage de poulets et volailles «Sous Label» pour particuliers et grossistes
- une fromagerie, en partenariat, avec un producteur de fromages de chèvre
- une blanchisserie semi-industrielle
- une section cuisine qui fonctionne actuellement au profit du home, mais dont les capacités permettent de répondre aussi à des demandes venant de l'extérieur
- une section de tri de PVC, en partenariat, avec une entreprise qui réalise le recyclage de ce type de matériau

Par l'intermédiaire de la presse écrite ou télévisée vous avez appris, que la notion

de salaire minimum garanti, pourrait être étendue aux travailleurs des ateliers protégés, en juin prochain.

La mise en application de cette mesure qui, dans la majorité des cas se traduirait par un statu quo au niveau du travailleur (l'octroi du salaire minimum s'accompagnant de la suppression d'allocations du type pension, allocations familiales et autres, versées par les pouvoirs publics), représenterait une charge insupportable pour les ateliers.

En effet, en vertu des mécanismes actuellement en vigueur, les ateliers touchent des subsides environ équivalents au salaire brut tandis que les charges patronales et les frais de fonctionnement, quelque 55% du total, restent à leur charge. Les ressources nécessaires à maintenir l'équilibre sont tirées des activités.

La généralisation du salaire minimum placerait les directeurs des ateliers devant un choix difficile: fermer leur institution ou réduire les effectifs en licenciant une partie importante du personnel choisi, hélas, parmi les travailleurs les moins qualifiés. Afin de nous permettre de garder un minimum de nos ouvriers, nous devons augmenter le montant des ressources tirées de nos activités. C'est pour cela que je sollicite votre aide.

Comment aider un atelier protégé?

Soyez rassuré, je ne viens pas mendier, je ne viens pas vous demander de transférer vers le «Fournil» les activités que vous confiez déjà à une autre institution, je viens encore moins me poser en concurrent direct de votre PME.....

Mais alors que voulez-vous?

Je viens vous proposer deux choses bien simples:

- nous aider en confiant, si vous le pouvez, certains travaux aux sections existantes (abattoir, cuisine, blanchisserie)
- nous aider en nous confiant la réalisation de certaines activités secondaires que vous

n'avez pu réaliser faute de temps ou ne pouvez confier à votre personnel trop qualifié pour les réaliser.

Nous ouvriers sont capables de faire mille choses comme: peindre des soldats de plomb pour un fabricant de figurines de collection; recycler en bloc papier de brouillon les tas de vieux listings d'ordinateurs que vous ne savez où entreposer; nettoyer, réparer, des objets d'utilisation courante, comme des gants de protection par exemple, que vos ouvriers jettent après usage mais qui pourraient être reconditionnés; faire du travail de conditionnement de divers types de produits.....

Voici quelques exemples parmi d'autres. Je suis persuadé que dans votre administration, votre entreprise, votre exploitation vous trouverez des idées que nous pourrions examiner ensemble. L'occasion vous est offerte de réaliser certains projets que vous avez dû ranger dans la farde «A réaliser si possible» l'occasion vous est offerte de faire la chasse au gaspillage et de réaliser des économies. Nous vous proposons de mettre l'imagination au pouvoir, chez vous, dans votre entreprise, au bureau.

Nous sommes prêts à vous fournir tous les renseignements complémentaires souhaités.

Le personnel d'encadrement, les ouvriers du Fournil des Tiennes, comptent sur vous. Ils vous remercient de leur avoir prêté attention par l'intermédiaire de cet article. De leur côté je puis vous assurer qu'ils ne laisseront pas tomber les bras, ils sont prêts à RESISTER et à MORDRE...

Colonel BEM e.r. F. FERRARO
Ancien Commandant du ICHA

Deux points de contact:
Madame ELIAS, directrice du Fournil des Tiennes - Tél.: (081) 58 19 17
Freddy FERRARO, président du conseil d'administration - Tél.: (02) 660 71 79



Photo des quatre derniers combattants de la 5ème compagnie du Commandant Bricart lors des cérémonies à Bodange le 10 mai 1996. De gauche à droite: Eugène Hilson, Fernand Peter, René Wohner et Léon Duchêne.



DANS NOS SECTIONS



Arlon

Nous ont quitté

Monsieur **Vital Marquis** né à Léglise le 16 janvier 1917, campagne de 40 au

4^e Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Arlon le 22 février 1996.

Rue des Violettes n° 12 à 6700 Arlon

Monsieur **Nathan Jacob**, né à Arlon le 24 septembre 1916, campagne de 40 au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Martelange le 26 février 1996.

Rue des Martyrs n° 11 à 6700 Arlon

Madame **Henriette Delvaux**, veuve de Monsieur Alfred Beeckman, membre honoraire née à Eischen le 08 juillet 1923, décédée à Arlon le 16 mai 1996.

Rue de la Caserne, 22 à 6700 Arlon.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

La vie dans la section

Les cérémonies...

La section a participé aux différentes cérémonies organisées en ce début d'année: congrès national à Bruxelles, anniversaire de la libération de la ville, 10 mai à Bodange, fastes de l'Ecole d'Infanterie...



Priez pour le repos de l'âme de
**MONSIEUR
Nicolas Albert CONTER**
Soldat au 1^{er} Rég. de Chasseurs Ardennais
né à Udange le 22 Juin 1916, mort pour la Patrie à l'Hôpital de Bruges, le 22 Juin 1940.

Nicolas Conter du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais, oncle de notre membre et ami René Weyland de Luxembourg et frère de Joseph Conter ancien du 4^e CbA et membre de la section d'Athus. Grièvement blessé lors des combats à Vinkt, il est décédé à l'hôpital de Bruges le 22 juin 1940 et a été enterré au cimetière militaire de Bruges.

Il serait fastidieux de décrire dans le détail le déroulement de chacune de ces activités mais il me semble cependant intéressant d'épingler l'un ou l'autre détail significatif? Au cours du dernier congrès national à Bruxelles, nous avons appris que S.M. le Roi, avait octroyé à notre association le titre



de «Royale» en date du 28 février 1996. Dès lors, elle se dénommera dorénavant: «Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais».

Lors des cérémonies à Bodange, nous avons tous regretté l'absence de notre ami Jean Bricart. Son état de santé ne lui a pas permis d'être des nôtres mais tous les participants ont eu pour lui une pensée fraternelle et lui ont adressé des vœux de prompt et complet rétablissement. Point commun aux différentes activités: l'absence des Chasseurs Ardennais d'après guerre (les exceptions confirment la règle). A plusieurs reprises, nous avons déjà évoqué ce manque d'engagement de tous ces militaires de carrière et de réserve qui ont porté le béret vert avec fierté durant de nombreuses années et dont nous regrettons actuellement l'absence aux manifestations de la section.

Si nous voulons une Fraternelle dynamique et engagée, il est grand temps que ces jeunes Chasseurs Ardennais prennent le relais.

Nouvelles familiales

La section a le grand plaisir de compter parmi ses membres un couple qui a fêté ses noces d'or.

Nous adressons aux heureux jubilaires Monsieur et Madame Mathieu-Gisquet nos sincères et chaleureuses félicitations.

Rappelons que Gabriel Mathieu a participé à la campagne de 40 avec la 3^{ème} compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais et a ensuite été prisonnier de guerre pendant 5 ans au stalag XVII B.

Dernière minute

Deux membres du comité ont été récemment particulièrement éprouvés:

- Notre ami Jacques Courtois de Barnich a perdu son épouse Madame **María Sausen**.
- Mr et Mme Camille Gobyn de Longwy ont perdu leur fille Madame **Nicole Lacroix-Gobyn**.

Nous partageons leur peine et les assurons de toute notre sympathie.

A l'instruction à Flavinne depuis le 14 avril 1939. Les gars de la 1^{ère} compagnie du 4^e régiment des Chasseurs Ardennais. Ils ont défilé devant le Roi Léopold III le 21 juillet 39 à Bruxelles.

4 membres de la section d'Arlon: Marcel Pierre de Noibomb (il fut ordonnance du Lt Hubert); Louis Brise de Barnich; Josy Pastoret de Sterpenich et Théo Rollin (f) de Sterpenich, caporal du Lt Hubert, ancien président national. Collection: Josy Pastoret



Athus-Messancy Aubange Selange-Halanzy

Congrès de Bruxelles

Notre congrès national 1996 à Bruxelles a été une réussite parfaite. A l'occasion de ce cinquantième rassemblement notre Fraternelle a la fierté d'être devenue Royale.

Tous les participants étaient enchantés de leur journée passée dans la capitale ensoleillée.

Le repas était très bon et parfaitement coordonné, pas de temps perdu, ce qui permit de reprendre la longue route plus tôt qu'à l'habitude; dommage qu'il a fallu se lever si tôt, là aussi on sent que les années pèsent lourdes!

Revenez-vous à l'an prochain en Ardenne.

Décès

Nous déplorons le décès de **Jean-Henri Fery**, né à Neufchâteau le 13-07-1920 et décédé à Aubange le 26-06-1996. Ancien combattant du 1^{er} Régiment des Chasseurs Ardennais, résistant, réfractaire, déporté en captivité en Allemagne.

Avec tous les bérets verts nous présentons à toute la famille dans la peine, nos fraternelles condoléances.

In memoriam

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Jean-Henri Fery. Il était vice-président, représentant la localité d'Aubange, de notre section Fraternelle régionale d'Athus. C'était un collaborateur dévoué et, malgré ses nombreux ennuis de santé, aussitôt remis on le retrouvait plus dévoué que jamais.

Il aimait la Fraternelle et ses «bérets verts», aussi c'est en grand nombre que tous ses amis assistèrent à ses funérailles où tous les porte-drapeau de l'entité d'Aubange se sont fait un devoir d'être présents. Que son épouse, ses fils, ses filles et toute la famille, qui viennent de perdre un époux, un père, un papy qui les aimait tant, sachent que le comité et les membres de notre section sont conscients d'avoir perdu en Jean-Henri un exceptionnel et dévoué camarade.

Adieu, l'ami Jean.

Le 21 juillet à Athus

La fête nationale a été célébrée à Athus pour l'entité d'Aubange par un Te Deum chanté en l'église St-Etienne par Monsieur le curé Pierre Martin, assisté de l'abbé Huberty et de la chorale, en présence des autorités communales, civiles et religieuses. Ensuite ce fut le recueillement au monument aux morts des deux guerres où le pré-

Les médaillés de la section d'Athus



De gauche à droite: Jean-Henri Fery, André Bauus, André Perin, Sylvain Pierret, Louis Close, A genoux Albert André, Aimé Boterberghe, Pierre Vandensinden, représentant des jeunes, Emile Lagneaux, Josy Erpelding.

sident de l'interfédérale des combattants, Aimé Boterberghe, ans un discours de circonstance a évoqué le message de notre souverain Albert II et, insisté sur le devoir de chacun de maintenir l'unité du pays. Les enfants de la maison des Jeunes et de la Culture ont chanté une Brabançonne bien émouvante. Les drapeaux tricolores ornaient bien des maisons dans nos rues, même les moins fréquentées.

Félicitations

Nos chaleureuses félicitations à Roger Debot, vice-président de la section de Martelange, et à son épouse Germaine Vankin à l'occasion de leurs noces d'or célébrées à Léglise le 10.02.96.

Nos plus vives félicitations à Pierre Kauten de Martelange qui a fêté le 20-04-96 ses 90 ans.

Le comité de la FNC de Flamierge a désigné comme porte-drapeau de la section Monsieur Félix Debarsy de Grand-Vivier, en remplacement d'Etienne Fena, décédé.

Activités de la section

- 17-02-96 : Commémoration du 62^{ème} anniversaire de la mort du Roi Albert I^{er}, 17h00 : dépôt de fleurs au Monument aux morts.

- 19-02-96 : A 18h30, une messe fut célébrée en l'église Saint-Pierre de Bastogne à la mémoire du lieutenant-colonel américain Desobry, vétéran de l'offensive de l'Ardenne. Le colonel e.r. Gelard a retracé la carrière et le courage de ce brillant officier. 12 drapeaux avaient pris place dans le chœur de l'église afin de rendre hommage à l'un des illustres défenseurs de Bastogne.

- 28-04-96 : Manifestation au Bois de la Paix. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie. Symbole de paix, ce bois a été créé à l'initiative des autorités communales et du comité UNICEF de Bastogne à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'offensive de l'Ardenne. Symbole du souvenir afin que les générations futures n'oublient jamais ces milliers de jeunes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour nous rendre la liberté. Parmi la foule, on remarquait la présence des autorités communales, du gouverneur Planchard, de l'ambassadrice des U.S.A., de représentants de l'Unicef, de vétérans américains, de nombreux anciens combattants et des écoliers de Bastogne.



Décès

M. **Joseph Lockman**, membre effectif décédé à Bastogne le 20-12-95 à l'âge de 70 ans.

M. **Roger Flamant**, membre effectif, époux de Alice Denis, décédé à Triamont-Witry le 05-01-96 à l'âge de 85 ans.

M. **Robert Balon**, membre sympathisant, époux de Anne-Marie Thomas et décédé à Bastogne le 14-02-96 à l'âge de 64 ans.

M. **Alfred Dachouff**, membre effectif, époux de Germaine Thirion, décédé à Tenneville le 21-02-96 à l'âge de 76 ans.

M. **Guy Lebrun**, membre effectif, décédé à Bastogne le 21-02-96 à l'âge de 75 ans.

Mme **Marie Deom**, membre honoraire, veuve de Arsène Talbot, décédée à Bastogne le 07-03-96 à l'âge de 85 ans.

M. **Nicolas Grandhenry**, membre effectif, époux de Joséphine Pecheux, décédé à Bastogne le 27-03-96 à l'âge de 82 ans.

M. **Albert Hubert**, Président national honoraire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais nous quittait le 09-02-96 à l'âge de 78 ans.

Nous présentons nos sincères et fraternelles condoléances aux familles dans la peine.

Une fleur fut déposée par les enfants de Bastogne auprès des 300 arbres comportant une plaque gravée au nom d'un vétéran américain. La cérémonie fut agrémentée par les prestations musicales de l'Académie de Bastogne et se termina par un envol de colombes.

- 28-04-96 : Une trentaine de personnes ont participé au congrès à Bruxelles. Elles ont apprécié la présence du bourgmestre de Bruxelles, François Xavier de Donnée. Mais amères déceptions de la part des congressistes qui auraient souhaiter applaudir chaleureusement un membre de la famille Royale !!!

- 05-05-96 : Assemblée générale de la Fraternelle. La salle du conseil communal de Bastogne était bien garnie. En dehors des anciens soldats, on pouvait reconnaître Marcel Lafontaine, échevin des associations patriotiques et Joseph Moinet, président d'honneur de ces mêmes associations. Victor Merche, le président rappela l'histoire de la Fraternelle. Une minute de silence fut observée à la mémoire des membres défunts de la section de même qu'à la mémoire d'Albert Hubert, ancien président national. Joseph Moinet félicita ceux qui ont le courage de se retrouver 50 ans après les événements et rappela que les Chasseurs Ardennais avaient été les premiers à défendre le sol belge face à l'ennemi et qu'ils furent les premiers à verser leur sang. Marcel Lafontaine parla de la fidélité au souvenir, au passé mais aussi au drapeau et à la devise, et encore aux cérémonies commémoratives et toujours avec un grand esprit de fraternité. François Guiot, le secrétaire national, était lui aussi présent à Bastogne. On évoqua la santé des finances puis eut lieu la remise des distinctions honorifiques. L'assemblée se termina par le verre de l'amitié.

- 08-05-96 : Commémoration de la victoire de 1945. 10h00, Messe célébrée en l'église Saint-Pierre de Bastogne. A la sortie de la messe, les responsables communaux et les associations patriotiques se sont retrouvés au monument aux morts pour un dépôt de fleurs. 11h30, Vin d'honneur à l'hôtel de ville offert par les autorités communales. 12h30, banquet à la salle «Les hirondelles» à Longvilly.

- 10-05-96 : Commémoration de la mort du caporal Emile Cady, 1er Chasseur Ardennais mort pour la patrie. C'était, il y a 56 ans, le jeune caporal âgé de 20 ans perdait la vie au fortin se situant au coin de la route du Mardasson et de la route de Clervaux.

10h00 : Messe en l'église Saint-Pierre de Bastogne. Une trentaine de drapeaux avaient pris place dans le chœur de l'église.

10h45 : Dépôt de fleurs au Monument aux morts

11h45 : Dépôt de fleurs au Monument Cady. Victor Merche rappela, devant les membres de la famille Cady et quelques échevins et conseillers communaux, la longue période de souffrance et de séparation qu'ont enduré les Chasseurs

Ardennais. Il s'adressa également à la centaine d'enfants venant des écoles primaires en leur souhaitant qu'ils ne connaissent jamais de telles horreurs. L'administration communale clôtura cette cérémonie en recevant dans la salle des fêtes pour un vin d'honneur.

- 10-05-96 : Fastes du 1 A.

Les cérémonies marquaient les 160 ans d'existence du 1er régiment d'Artillerie de Campagne. Des militaires du 1 A qui étaient partis en mission en Croatie ont été invités à réintégrer officiellement le régiment. Cette vingtaine de militaires a été décorée pour la mission accomplie de façon parfaite dans un pays en quête de paix. C'est au hall des foires de Renvil, sous les superbes notes de la musique des Guides, que furent servis vin d'honneur et lunch.

Bouillon



Décès

Nous avons appris le décès de notre ancien président national **Albert Hubert**. Officier aux Chasseurs Ardennais, grand invalide, président infatigable de notre Fraternelle. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

Le 19-02-96, notre membre **Ernest Poncelet**, de Carlsbourg, nous quittait à jamais. C'était un grand patriote, résistant armé pendant la guerre. Une foule recueillie emplissait l'église de Carlsbourg; Chasseurs Ardennais, délégation d'agents des eaux et forêts et de nombreux officiers de notre armée, son fils Jean-Pol est notre ministre de la Défense nationale, le gouverneur de la province et une grande partie de la paroisse de Carlsbourg.

Le 04-04-96, M. **Jean Gustin**, hospitalisé à Libramont nous quittait à jamais. C'était un ardennais, un patriote convaincu. Il était résistant de la première heure, chef de trois maquis jusqu'à la fin des hostilités. Il a été arrêté pendant 43 jours, mais grâce à son courage et son intelligence a réfuté tout ce qui lui était reproché, il fut libéré et repris aussitôt sa place dans la résistance armée. En avril, c'est notre ami **Cyrille Godelaine** qui nous a quitté. Ancien prisonnier de guerre durant cinq ans, il est rentré affaibli. Il fut longtemps notre délégué de section, compétent et dévoué. Depuis quelques mois sa santé s'était dégradée, il se sentait décliner. Il s'est éteint le 21-04-96.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos très sincères condoléances.

Activités

Nous nous sommes groupés avec deux autres sections, afin de pouvoir louer un

bus, pour rallier Bruxelles le 28 avril dernier. Tout s'est très bien passé, mais pour nos veilles jambes il a quand même fallu faire un effort.

A part cela nous garderons un très bon souvenir de ce premier congrès national à Bruxelles.

Cette année nous avons commémoré le 8 mai lors d'une cérémonie à Noirefontaine. Il y avait beaucoup de Chasseurs Ardennais cette année ainsi que des veuves. Merci à tous ces fidèles participants.

Après la messe pour les victimes de la guerre, notre président rappela le sacrifice de tous nos militaires de cette longue guerre mondiale. Il fit l'appel aux morts et déposa des fleurs aux deux plaques fixées de chaque côté de l'entrée de l'église rappelant les noms des militaires décédés en 1914-1918.

Après l'exécution du Last Post et de la marche des Chasseurs Ardennais, tous les participants se retrouvèrent à la salle en face de l'église pour le vin d'honneur et de l'amitié. Ce fut très réussi.

Noces d'or

Nous n'avons pas été prévenus et notre membre de Pussemange Monsieur Dourte s'est étonné de cet oubli. Il faut dire que Pussemange et Sugny ne font pas partie du grand Bouillon. Les jubilaires voudront bien nous pardonner.

Nous comblons cette lacune et présentons à Monsieur et Madame Dourte-Moulu nos très sincères et cordiales félicitations pour leur cinquante ans de vie commune. Longue vie à ce couple chaleureux. Monsieur Dourte fut notre premier représentant à Pussemange, mais avec l'âge il a dû passer la main.

Prochaines manifestations

21 juillet - relais sacré - 11 novembre; nous participerons avec les anciens combattants, les prisonniers et déportés et l'administration communale.

Assemblée générale

Elle aura lieu à Bouillon le 20 octobre. Une circulaire sera envoyée en temps voulu.

Le ministre de la Défense nationale à Bouillon

Le 19 avril dernier, en présence d'une assistance nombreuse parmi laquelle on remarquait la présence de notre président national, le lieutenant-général e.r. Jean Chabotier, le colonel e.r. Jean Militis (particulièrement ému de se retrouver à Les Hayons), le bourgmestre Jacques Pierret, l'échevin Hermans, le conseiller Arnould et de nombreux Chasseurs Ardennais, la section de Bouillon de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais a accueilli le ministre de la Défense nationale.

Après l'accueil par le président local Roger Thomez, le ministre Jean-Pol Poncelet a abordé la situation actuelle et prochaine des Forces armées.

Il a relaté maintes anecdotes précises, dont

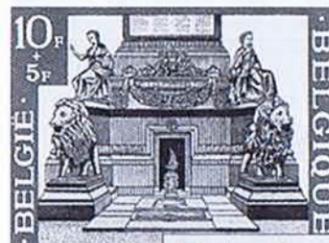
l'accueil glacial par le chef de l'Etat-major général, le lieutenant-général Charlier, qui avait des raisons d'être réservé face à l'arrivée du nouveau venu, 4ème titulaire de cette charge dans un laps de temps relativement court. L'action de ses prédécesseurs ne lui facilite pas la tâche malgré son enthousiasme étant donné les réformes votées dans la hâte par le gouvernement, d'une part afin de réaliser des économies budgétaires et d'autre part de séduire l'opinion publique à la veille des élections par la suspension du service militaire. Le but de ces réformes était de répondre rapidement à un changement de la politique de défense du bloc occidental suite à la chute du mur de Berlin en adoptant un nouveau visage pour notre armée.

1) Suspension du service militaire, 2) plafonnement du budget de la défense nationale à 98 milliards/an pendant 5 ans (sans tenir compte de l'inflation), 3) réduction des effectifs à 42500 militaires et 5000 civils, 4) rapatriement du gros des Forces belges d'Allemagne, 5) nouvelles répartitions des unités sur le territoire national.

Un rapport du bilan des trois dernières années de politique militaire vient de paraître d'où ressortent les faiblesses du plan 93: trop de militaires âgés sont toujours en service alors que l'armée belge doit faire face à un nombre croissant d'actions humanitaires, (1 milliard planifié pour 96, en réalité 2,5 milliards déjà dépensés pour ce poste).

Une des grandes préoccupations du Ministre de la Défense nationale est d'éviter une réduction trop importante des investissements tout en maintenant la qualité du service à la nation, l'engagement de nos troupes à l'étranger et l'intégration de nos Forces au sein de l'Europe d'aujourd'hui et de demain, le tout en évitant tout dégageant non volontaire du personnel de carrière.

Nous avons que ce Ministre Ardennais orientera son action sur la base d'une vision à long terme compte tenu des moyens que le gouvernement acceptera d'allouer à la défense de la Belgique.



Brabant

Chronique trimestrielle

Le comité du Brabant tient à remercier très cordialement tous les membres qui ont fait le déplacement à Bruxelles et ont, par leur présence, assuré le succès du congrès national et de l'assemblée générale qui s'y sont tenus le 28 avril dernier.

Lors de l'assemblée générale et du repas en la salle de la Madeleine, M. Henri Malchaire

a égaré un gilet beige. La personne ayant trouvé un tel gilet pourrait-elle avoir l'amabilité de le renvoyer via le secrétaire national, M. François Guiot, qui, éventuellement en règlera les frais et le fera parvenir à son propriétaire. Merci d'avance.

Secrétariat

Le secrétariat du Brabant est actuellement sans titulaire. Suite à une suspension décidée par le comité régional, M. Eugène Wauters et son adjointe ont préféré démissionner de leurs fonctions et de la section. Ils se sont affiliés à la section régionale du Hainaut.

Décès

Nous avons appris le décès à Anderlecht, le 25 avril 1996, du colonel BEM Hre **Léon Péterkenne**.

Il avait commandé le 3ème Chasseurs Ardennais à Vielsalm du 10 janvier 1962 au 24 février 1964.

Nous exprimons nos plus vives et sincères condoléances à la famille du disparu.

Activités

08-08-96: V-Day, hommage au Soldat Inconnu;

10-05-96: ravivage de la flamme par Monsieur François-Xavier de Donnée, bourgmestre de Bruxelles;

19-05-96: Courtrai, cérémonies au Monument national de la Lys;

02-06-96: Temploux, cérémonies au monument de Temploux et à celui de Namur;

02-06-96: Vinkt, pèlerinage annuel;

05-06-96: fastes du Rgt des Chasseurs Ardennais;

29-06-96: journée «portes ouvertes» au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne et arrivée de la MESA;

21-07-96: à 10h00, Te Deum en la basilique nationale de du Sacré Coeur à Koekelberg et à 16h00, défilé militaire place des Palais;

04-08-95: cérémonies au Monument du Roi Albert à Nieuport.

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la section se tiendra le 23 novembre prochain. Une circulaire parviendra en temps voulu aux membres de la section.



Etalle-Habay-Tintigny

Décès

- Monsieur **Camille Bastin**, de Saint-Vincent;

- Monsieur **Jean Dejosé**, de Rossignol;

- Monsieur **André Blanchard**, de Fratin.

Une délégation avec drapeau a assisté aux

funérailles de nos amis disparus. La régionale présente ses fraternelles condoléances à toutes les familles endeuillées.

Informations - décès

Dans quelques sections de la régionale il n'y a pas de délégués. C'est le cas à Bellefontaine, Rossignol, Sainte-Marie, Saint-Vincent et Tintigny.

Nous demandons qu'en cas de décès de l'un des nôtres, un membre de la régionale prévienne le président ou le secrétaire de la section afin d'assurer la présence d'une délégation avec drapeau et plaque commémorative.

Assemblée générale

Les points suivants ont été traités lors de notre assemblée générale qui s'est tenue à Houdemont le 23-03-96:

- accueil des participants par le président de la section;

- appel des disparus - minute de silence;

- lecture et approbation du compte-rendu de l'AG de l'année précédente;

- nombre de membres - variations des effectifs - refus de cotisation;

- exposé du colonel e.r. Derille;

- vérification des comptes de l'année 1995 par MM. A. Thiry et M. Crelot. Les finances de la régionale sont saines. Approbation des comptes et décharge donnée au trésorier par l'assemblée et les vérificateurs;

- inauguration d'une plaque de la section au monument de Temploux;

- congrès national du 28-04-96 à Bruxelles;

- élections: deux membres étaient sortants et rééligibles. MM. O. Bodeux et A. Brasseur ont été reconduits dans leurs fonctions par l'assemblée unanime;

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

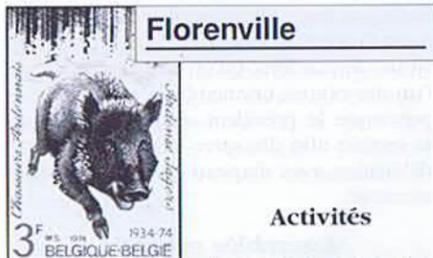
- frais de déplacement du porte-drapeau portés à 10F du kilomètre;

Compte-rendu de l'AG a été adressé au président national, au secrétaire national, au président régional, au colonel e.r. Derille, membre du CA.

A Houdemont une messe a été célébrée, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Deux allocutions ont été prononcées, l'une par le président provincial des anciens prisonniers de guerre, l'autre par M. Jacques Fasbender, échevin de la commune de Habay. Les enfants des écoles participaient à cette cérémonie de même que de nombreux Chasseurs Ardennais, porteurs du béret vert. Nous avons également sincèrement apprécié la présence du bourgmestre de Habay, M. Benoît Hallebardier qui était entouré des membres



du conseil communal. Un vin d'honneur a ensuite été servi au local. Ces cérémonies perpétuent le souvenir vivace de ces camarades qui ont fait don de leur vie pour la liberté. Ne les oublions jamais.



La section avec drapeau était présente au congrès national à Bruxelles. Ce fut une longue journée qui donna entière satisfaction aux participants. Nos félicitations à la section organisatrice. Nous invitons nos membres à assister le dimanche 23 juin prochain à la cérémonie commémorative du Banel en hommage aux victimes de la Résistance franco-belge. La messe sera célébrée à 10h30 devant le monument érigé à la frontière sur la route Florenville-Carignan.

Décès

La section vient de perdre un membre actif et dévoué en la personne de **Louis Duparque**. Membre du comité et président du groupement régional des invalides, il était toujours présent avec son épouse à toutes les réunions qu'il savait animer. Le 19 mars dernier, de nombreux camarades entouraient une dizaine de drapeaux pour le conduire à sa dernière demeure. La section gardera de Louis un souvenir fidèle. Elle présente à son épouse, Madame Hermance, et à toute sa famille ses condoléances émuës.

Distinctions

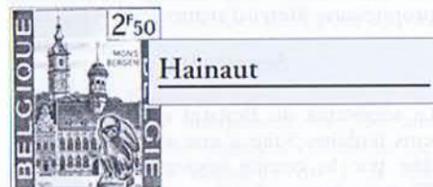
Notre président, Roger François, vient de recevoir la croix d'Officier de l'ordre de Léopold II pour une longue période d'activités patriotiques. Albert Chleide de Jamoigne a reçu des mains du Gouverneur les palmes d'or de la couronne lors de l'assemblée générale des métiers et négociants de la province de Luxembourg pour 50 années d'activité artisanale. Chaleureuses félicitations à ces dévoués membres qui font honneur à la section.

Noces de diamant et d'or

La commune de Chiny vient de fêter les noces de diamant d'un de nos bérêts d'Izel, Camille Stevenin et de son épouse Hélène Béley. La commune de Florenville a fêté les noces d'or de notre ami Emile Meurisse et de son épouse Marthe Pierre de Villers-devant-Orval.

Celles-ci ont également honoré les 50 ans de mariage d'Albert Lambeaux et de son épouse Marie-Madeleine Meuris de Florenville. Un autre couple de nos anciens bérêts verts de Florenville a également été

fêté : Paul Delsemme et son épouse Rosa Jacqmin. Nos cordiales félicitations à ces heureux jubilaires et longue vie heureuse.



Condoléances

En premier lieu, nous tenons à présenter à la famille du Major **Bruno Petit**, décédé en avril dernier, nos condoléances un peu tardives mais très sincères. Nous avons été avertis trop tardivement du décès pour envoyer une délégation aux funérailles. Que la section de Namur veuille bien nous excuser.

Recrutement

Nous enchaînerons par des choses plus agréables. En effet, suite à l'article paru dans la Nouvelle Gazette de Charleroi le 15 février dernier, nous avons eu le plaisir de recruter une quarantaine de nouveaux membres. Notre total de membres inscrits s'élève donc au 15/5/96 à 136. Nous espérons que d'ici la fin du 1er semestre 1996, les quelques retardataires auront réglé leur cotisation. Une prospection par lettre à différents chasseurs ardennais démobilisés plus récemment a connu moins de succès. Nous comptons cependant insister et continuer la même démarche chez d'autres.

Activités

Parlons un peu maintenant de nos participations à différentes activités. Après le CA du 15 mars à Marche-en-Famenne, le président, le trésorier et leurs épouses ont assisté à l'AG du Regt ChA et ce toujours à Marche-en-Famenne.



L'ambiance était chaleureuse et le repas servi pour l'occasion leur a plu. En avril 1996, trois déplacements dont deux avec présentation du drapeau ont été effectués :

- Rencontre avec le 2e Chasseurs à Pieds à l'hôtel de Ville de Charleroi le 25-04-96;
- Commémoration de la bataille de Camerone à Lodelinsart le 27-04-96;
- Congrès national à Bruxelles le 28-04-96.

A cette dernière manifestation, nous avons eu le plaisir d'amener 16 personnes (un record depuis pas mal d'années). Tous nos membres présents ont apprécié l'accueil reçu ainsi que le repas clôturant la séance. Ils reviendront paraît-il.

Durant les 15 premiers jours du mois de mai, nous avons continué notre périple en participant aux cérémonies du 05-05-96 à Montignies-s-Sambre et du 8 mai à Sivry où nous avons une fois de plus été très bien accueillis.

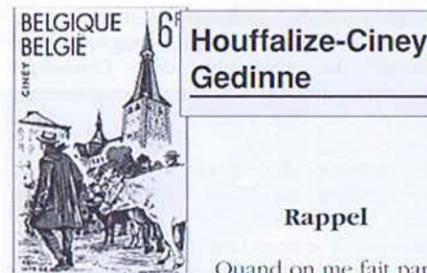
Assemblée générale

Nous clôturerons ce petit article en signalant à tous les intéressés que notre AG 1996 aura lieu (sauf cas de force majeure dans le courant du mois d'octobre prochain. Des détails et des précisions seront communiqués ultérieurement et dès que possible afin que chacun puisse organiser son planning.

A bientôt

RESISTE ET MORDS !!

Vous reconnaissez-vous ?
debout de gauche à droite : (?) - sgt Meens - sdt (?) - Collard - De Greef - Maréchal - Ren
Accroupis de gauche à droite : Soufflet - Adc RS
Moïnil (Krouitchev) - 3 soldats du 3e Pl.



Rappel

Quand on me fait parvenir l'une ou l'autre nouvelle familiale, j'aimerais y voir figurer : nom, prénom, date de naissance ou de décès, Ch/Ard, Rég, veuf de ..., AC, PG, Rés Arm... merci.

Bonne nouvelle

S.M. le Roi a daigné accorder le titre de Royale à notre Fraternelle, fondée par M. Albert Hubert il y a 50 ans. Soyons fiers de ce titre et reconnaissants à notre souverain.

Nouvelles familiales

Naissances

- le 19-02-96: Nicolas, fils de Joël Gresse de Rettigny
- le 08-03-96 : la petite Esther est venue égayer le foyer de Guy Bauraing-Debathy de Hamois. C'est la petite fille de M. et Me Joseph Bauraing-Gonry, membre Ancien combattant, de Hamois.
- le 19-03-96 : Noémie, fille de Pascal Gresse de Rettigny. Nicolas et Noémie sont les arrières petits enfants de M. Albert Gresse de Rettigny.
- le 24-04-96 : Sophie, fille de Daria et Jean-François Cremer de Arlon. Sophie est l'arrière petite fille de notre ancien secrétaire L. Winand de Gouvy.

Nous souhaitons aux nouveau-nés une longue vie très heureuse et félicitations aux parents et grands-parents.

Mariage

Viviane Louvigny et Daniel Lemaire sont heureux de nous annoncer leur mariage. Ils invitent à nous unir d'intentions à la messe qui sera célébrée en l'église de Rachamps le 06-07-96. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux pour une union heureuse, longue et très prospère. A Madame Albert Louvigny de Bougnimont, à Monsieur et Madame Jean Lemaire-Crouquet de Rachamps, vont nos chaleureuses félicitations.

Noces d'or

Les époux Moreau-Demars, de Gedinne, ont célébré leurs cinquante années de mariage. Nous leur adressons nos vives félicitations et leur souhaitons de nombreuses années encore de bonheur.

Décès

Nos frères d'armes nous quittent, hélas ...
- le 26-01-96 : M. **Martin Emile**, époux de Madame Maria Brichet, artilleur ChA/A, AC,RA,M.A.

- le 06-02-96 : M. **Marcel Arnould**, veuf de Mme Lucienne Clarinval, 6e Ch/Ard, AC,RA,M.A. de Gedinne. Frère de M. Henri Arnould de Couvin M.E.

- le 08-02-96 : M. **Joseph Lequeux**, veuf de Mme Madeleine Deward, ChA, AC, RA, membre effectif de Haut-Fays

- le 13-02-96 : M. **Maxime Collard**, beau-frère de Lambert Collin de Patignies.

- le 15-02-96 : Mme **Julia Lucy**, sœur de Paul Lucy, de Gedinne;

- le 11-03-96 : M. **Paul Massart**, veuf de Mme Jeanne Pisvin, 6ChA, AC et lauréat du travail, membre effectif de Willerzie;

- le 15-03-96 : M. **Alexis Bihain**, époux de Mme Francine Arnould, ChA, PG, de Bièvre, membre effectif et ancien délégué de Graide;

- le 22-03-96 : M. **Jean Rabeux**, époux de Mme Francine Arnould, 6ChA, AC, PG, membre effectif, de Bièvre;

- le 09-04-96 : M. **Paul Lucy**, époux de Mme Maria Cavrenne, ChA, A.C, R.A, membre effectif, de Gedinne;

- le 24-04-96 : M. **Léopold Kirten**, veuf de Mme Palmyre Brasseur, 3ChA, PG, membre effectif, de Waha;

- le 27-04-96 : M. **Claude Monfort**, décédé accidentellement à Rulles, beau-frère de notre délégué Albert Winand de Gouvy;

- le 07-05-96 : M. **Xavier Vidick**, de Laroche, époux de Mme Hilda Curtz, ChA, AC, membre effectif;

- le 10-05-96 : M. **Joseph Boclinville**, veuf de Mme Mariette Klares, 3ChA, R.A, membre effectif, de Gouvy;

Nous présentons à toutes les familles endeuillées, nos bien sincères condoléances.

Distinctions

Nous félicitons cordialement tous les membres de notre section qui se sont vu attribuer la médaille du mérite lors du congrès national tenu à Bruxelles le 28 avril dernier. La liste des heureux décorés figure en page 9 de la revue.



Activités

Les réunions du comité se sont tenues les 26 février et 2 avril 1996. Elles ont eu pour objet l'organisation du goûter des handicapés, la participation au congrès national et aux diverses manifestations patriotiques, l'organisation du dîner de la St Valentin et la réouverture annuelle du musée.

Nos amis handicapés

Le 20 mars a eu lieu au local de la section le goûter réservé, comme chaque année, à nos amis handicapés. Ils étaient une trentaine à se retrouver. Cela nous permet éga-

lement de leur témoigner notre attachement et notre appui ainsi que de leur apporter notre aide éventuelle. Le beau temps était de la partie. Bravo à Adolphe Lheureux et Emile Baguette.

Fête de la St-Valentin

Cette année encore la St-Valentin n'a pas été oubliée. Le 17 février une trentaine de «Valentin» et de «Valentine» se sont retrouvés devant une bonne table d'un établissement de la région de Huy dans une ambiance fraternelle de détente et de gaieté. Les dames ont été évidemment fleuries.

Congrès national du 28 avril

Des représentants de la section se sont rendus au 50ème congrès annuel qui se tenait cette année à Bruxelles. Nous félicitons les organisateurs de la section du Brabant et les remercions pour l'excellent repas qui a été servi. Notre président Albert Dessambre y a demandé la parole, pour une intervention très pertinente relative à l'amnistie qu'il a rejetée avec véhémence. Il a été vivement applaudi pour son exposé circonstancié reproduit à la fin de notre présent article. Onze membres de notre section ont été honorés par la remise de la médaille du mérite de la Fraternelle. Nos lecteurs trouveront les noms des médaillés à la page // de la revue. Les médailles d'or ont été remises directement aux décorés par les autorités présentes au congrès. Les autres médailles seront remises par la section lors de son assemblée générale du 12 octobre prochain.

Rappel important

La période des vacances est proche. L'occasion se présente donc pour faire visiter à vos enfants et vos amis notre musée de Huy. Il saurait ainsi ce qu'on accomplit les Chasseurs Ardennais. En attendant d'autres traductions, nos amis flamands peuvent obtenir le texte en néerlandais. Procédé utilisé: à l'entrée du fort remettre sa carte d'identité. On reçoit gratuitement en prêt le texte souhaité. A la sortie on récupère sa carte d'identité en remettant le texte utilisé.

Le comité s'étoffe

Nous avons le plaisir d'accueillir notre ami Robert Tannier qui a bien voulu venir renforcer notre comité. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nul doute que son dynamisme et son expérience nous seront très utiles. Il a accepté d'être notre «public relation» au sein du comité.

Un conte de fée

Les contes de fée existent. Notre camarade Firmin Bauche, membre du comité, a retrouvé un ancien Chasseur Ardennais avec qui il avait effectué son service militaire. De ces retrouvailles il en est résulté un mariage entre leurs enfants. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.



Excursion

La section a en projet l'organisation le 8 juin prochain d'une excursion à Marche-en-Famenne, Bastogne et à Arlon. A cette occasion seront visités le musée des Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne, le Mardasson à Bastogne et le musée d'Arlon.

Heureuse célébration

Notre ami Laurent Malherbe, notre secrétaire-trésorier, et Madame ont convolé en justes noces il y a cinquante ans exactement. Le comité leur a adressé à cette occasion ses plus chaleureuses félicitations et l'assurance de toute notre amitié.

Aux membres malades et invalides

Nous rappelons à nos amis qui ont des difficultés qu'ils peuvent s'adresser aux membres de la section et, s'ils le souhaitent, ils pourront recevoir l'aide appropriée.

Avis important

Il est demandé aux conjoints ou aux proches parents de nous informer de suite du décès d'un membre de la section. Il arrive malheureusement que nous ne soyons informés d'un tel décès qu'après plusieurs mois.

Ils étaient nos amis

C'est avec tristesse que le comité vous fait part du décès de

- l'épouse de notre ami **Henri Thiry**;
- notre ami **Fernand Baar** de Beez, ancien du 3ChA de Vielsalm, ancien prisonnier de guerre, né le 11 mars 1920, originaire de Limerlé (Gouvy);
- l'épouse de feu **Jules Wathélet**;
- notre ami **Marcel Bassiaux**.

Aux familles des défunts le comité réitère ses condoléances.

Nos félicitations

Notre ami Laurent Malherbe, secrétaire-trésorier, a reçu la croix d'argent de l'armée secrète. Le comité lui présente toutes ses félicitations.

Texte de l'intervention de notre président lors de l'assemblée générale de la Fraternelle à Bruxelles le 28 avril 1996.

Nous nous rendons compte que notre intervention est une note discordante pour ce congrès. Veuillez la considérer comme l'exécution d'un mandat.

En effet, dans notre région hutoise comptant plus de 150000 habitants il existe un comité de coordination des associations patriotiques et la plupart en sont des Chasseurs Ardennais faisant partie de notre Fraternelle; F.N.I. - F.N.A.P.G. - vétérans du Roi Albert et du Roi Léopold III - F.N.C. etc. Ce comité conscient de l'existence d'un nouveau projet de loi relatif à l'amnistie datant de décembre 1995 nous a prié d'intervenir auprès des instances officielles de

notre organisation.

Ce projet que nous avons lu est signé par dix parlementaires. Il contient des propos mensongers et injurieux à l'égard de nos morts, des anciens combattants que nous sommes. Ces propos sont également mensongers à l'égard des autorités de notre pays de l'époque de 1940-1945 et de l'époque actuelle. Ce projet doit être mis à la poubelle. Il faut absolument que les autorités responsables, et notamment les présidents des partis, se prononcent une fois pour toutes et décident que tout nouveau projet relatif à l'amnistie sera rejeté d'office. Nous adjurons l'Union des fraternelles des anciens combattants d'agir dans ce sens. Que tous ceux qui assistent à ce congrès agissent également de même. Je vous remercie. (Applaudissements).



Décès

M. **Marcel Dodinval**, dit «Marco» ancien combattant Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre, survenu accidentellement le 10-04-96 à l'âge de 76 ans.

Nous présentons à sa famille éprouvée nos sentiments de profondes condoléances.

Le mot du président

Il y a des personnes qui par leur seule présence suscitent autour d'elles une atmosphère d'amitié chaleureuse et de bonne humeur.

C'était le cas de Marcel Dodinval que nous avons perdu en avril dernier.

L'ami «Marco» était une figure sympathique bien connue dans toutes les associations patriotiques de Liège et d'ailleurs.

Chasseur Ardennais convaincu, il avait vaillamment combattu, le 10 mai 1940 à Martelange, où il avait vu tomber à ses côtés plusieurs de ses amis.

Sa volonté, sa détermination et son amour du Pays ne devaient pas s'arrêter là, car il se distingua dans les camps par sa résistance à l'ennemi, ce qui lui valut des séjours en forteresse.

Titulaire de la croix de guerre, il se faisait un point d'honneur de participer à des cérémonies dans l'ensemble du pays et c'est au retour d'une réunion à Ostende que son destin s'est brutalement arrêté.

Nous réitérons à son épouse si courageuse, nos témoignages de sympathie amicale.

...

Pour des raisons de santé, je n'ai pu accompagner les délégations de notre section, au

congrès national de Bruxelles, aux cérémonies de Bodange, Courtrai, Temploux, aux Fastes du régiment des Chasseurs Ardennais ainsi qu'à la marche européenne du souvenir et de l'amitié.

Je remercie chaleureusement tous ceux d'entre vous qui m'ont écrit ou téléphoné pour m'apporter leurs encouragements amicaux et je vous fixe rendez-vous à tous, pour l'excursion du 5 septembre organisée par notre section.

Il s'agit d'une organisation mise sur pied par notre dévoué membre du comité, Jean Octave qui, comme chaque fois y a mis tout son dévouement et tout son cœur.

J'espère que vous serez très nombreux à répondre à cette initiative de votre comité.

Résiste et mords

Jean Bricart

Cotisations

Le trésorier remercie au nom du comité les membres qui ont payé leur cotisation de 300F, qu'ils ont souvent généreusement augmentée.

Aux autres, nous demandons de bien vouloir nous faire parvenir leur participation et ce à leur plus prompt convenance.

Nos amis se retrouvent

Rappelons que les Chasseurs Ardennais de Liège-Verviers et leurs amis se retrouvent tous les troisièmes jeudis du mois, à 12h00, au restaurant didactique d'Echafaudage, 38 rue Fosse-aux-Raines, à Liège (Outremeuse).

Nos prochains rendez-vous, les 19 septembre et 17 octobre.



IN MEMORIAM

- **Marie-Louise BREULET**, belle-soeur de Nelly DURIAUX 7 Thier des Corbeaux 6900 Marche-en-Famenne

- **Eloi DELVENNE** qui a été longtemps secrétaire du Front Unique des Anciens Combattants de Wellin.

115A B 13 Avenue Reine Astrid 4490 SPA

- **LEANDRE LALOUX**

Léandre, membre du comité de notre section est décédé à Ste Ode le 15 avril. C'était un vrai marchois, né à Marche le 4 janvier 1920. Au début de la messe M. Claude Jehin, président du groupement des associations patriotiques du Grand-Marche et

de la F.N.C. locale prit la parole pour retracer la vie du disparu.



Léandre Laloux

Beaucoup de ceux qui sont ici viennent de perdre quelqu'un pour qui ils avaient une réelle sympathie, voire de l'amitié. A part un court séjour à Liège et à Bande, il a toute sa vie dans sa ville natale. Depuis le 11 novembre 1952, donc depuis près de 44 ans il était citoyen du quartier de la chaussée de Marenne à l'entrée du Chamai. Il travailla d'abord comme peintre indépendant, avec son père d'abord, puis avec son frère Henri. Engagé ensuite chez Cockerill en qualité de letteur, il y resta plus de trente ans. Quand la guerre éclata le 10 mai 40 Léandre servait au 2e régiment des chasseurs ardennais. Il fut fait prisonnier par les Allemands qui le libérèrent le 10 juin. Déporté au travail obligatoire du 29 mars au 13 septembre 43 à Esch-sur-Alzette il s'échappa et devint réfractaire du 14 septembre 43 au 8 septembre 44 date de la libération. Il a épousé Marie Calbert le 19 avril 45. De ce mariage sont nés deux fils, Christian, lui-même marié et père de trois enfants et Danny. C'était un homme foncièrement bon, sociable, juste et droit. Toujours de bonne humeur il aimait raconter des blagues et pousser la chansonnette souvent dans un savoureux wallon avec l'accent du terroir.

Une fois pensionné il se consacra aux travaux d'aménagement de sa maison et au jardinage. Naturellement sociable il s'affilia à plusieurs associations patriotiques. Il entra à la F.N.C. et devint membre du comité le 26 février 84 succédant comme porte-drapeau à Théo Flamion avant de le passer à René Hesbois. Il était aussi membre de la Fédération Nationale des Travailleurs Déportés et Réfractaires, membre assidu du comité de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et de la Ligue des Vétérans du Roi Léopold III de Marche. Il était porteur de nombreuses distinctions honorifiques dont les trois catégories des chasseurs ardennais, la croix du vétérans de Léopold III avec trois palmes. Déjà titulaire de la médaille d'or de l'ordre de la Couronne, son esprit de civisme fut officiellement reconnu lors de l'assemblée générale de la F.N.C. le 17 mars dernier lorsqu'il reçut des mains du bourgmestre la croix de chevalier de l'ordre de Léopold II. Il en était légitimement fier et ému. Ses

camarades de combat et une foule nombreuse l'ont accompagné à sa dernière demeure. Quinze drapeaux précédaient le corbillard. 48 Chaussée de Marenne 6900 Marche-en-Famenne.

Nous adressons aux familles endeuillées l'expression de nos condoléances sincères et éternelles.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Extrait du livre du colonel BEM Hre Jean JAMART **L'ARMÉE BELGE DE FRANCE EN 1940**

Préface du lieutenant-général e.r. Roger Dewandre.

La plupart des gens ignorent que 100.000 militaires belges se sont repliés en France, par ordre, en mai 1940 (accompagnés d'environ 125.000 jeunes gens de la réserve de recrutement). Ils ont été impliqués dans certaines opérations militaires, au cours de leur mouvement vers le Midi.

A peine installés dans le Midi, ces troupes ont dû subir les conséquences des déclarations politiques officielles.

Ultérieurement, ce potentiel non négligeable d'unités combattantes, sera abandonné par le gouvernement Pierlot. C'est une histoire incroyable qui mérite d'être connue.

Jeune candidat officier à l'Instruction, l'auteur a fait partie de cette « Armée belge de France ». Il s'est intéressé à cet aspect malheureux de l'histoire de la campagne de l'Ouest, en exploitant d'une manière systématique, les archives conservées au Centre de Documentation Historique (C.D.H.) des Forces Armées. Ce travail inédit de treize années, complété par de nombreuses lectures et interviews de ces événements fait l'objet d'un magnifique ouvrage qui ouvrira les yeux de beaucoup de Belges et de Français.

Dans ce volumineux ouvrage on y trouve entre autre le C.R.I. / Ch .A et le 7 Ch A. (à Pont-St-Esprit)

REFLEXION FINALE (pages 861 -862 et 863)

Après cette longue analyse et malgré les imperfections de notre travail, nous espérons modestement avoir apporté une vue plus réelle sur certains événements de 1940. Nous formulons même le voeu que Benoist-Méchin et adoptons absolument son texte au mot près.

«Puisse ce livre, aussi imparfait qu'il soit, nous apporter une conception plus exacte des choses; puisse-t-il, en contribuant à débayer le passé, nous aider à discerner les chemins de l'avenir; puisse-t-il surtout, - et c'est le voeu que l'auteur n'a cessé de formuler tout au long de son travail, - nous faire toucher du doigt les malheurs qui assaillent un peuple lorsque l'Etat devient trop faible pour assurer sa défense, et nous inspirer à tous la résolution farouche de ne jamais laisser des pages aussi sombres s'inscrire à nouveau dans notre histoire».

Sommes-nous tous convaincus, Belges, Européens, d'avoir compris le souhait que Benoist-Méchin a résumé mieux que l'auteur du présent ouvrage aurait pu le faire. Dès lors, interrogeons notre conscience et

examinons en toute objectivité si nos pays ont pris et maintiennent toutes les mesures de défense pour éviter de lire à nouveau - des pages aussi sombres - que celles du passé.

La politique de défense de l'Europe est-elle plus sage, moins partisane, moins - idéologique-, et... plus courageuse que celle de l'Occident en 1940? Il est permis d'en douter si l'on considère un certain nationalisme mal compris et un concept défensif soutenu sinon encouragé par une participation d'un autre âge. La « masse silencieuse, expression que l'on entend hélas trop souvent, - continue à se soucier de son bien-être matériel, parfois au détriment du prochain... pendant que les « pacifistes » de tous bords brailent dans la rue contre les mesures de défense et les militaires dits «-rétrogrades» et « fauteurs de guerre! ». Pourtant de tous temps, il y eut de militaires soucieux de l'avenir et qui ne prépareraient pas la dernière guerre, suivant l'expression ironique de certains journalistes en mal de copie et qui, en général, n'y comprennent rien ou feignent de ne pas comprendre. De tels militaires existaient avant 1940: les Fuller, les Hobart, les Lidell Hart, les de Gaulle, et aussi les Guderian, les von Manstein! Ils existent aussi de nos jours et on prend leurs écrits pour des élucubrations de l'esprit, sans fondement... Combien de «guerres mondiales» faudra-t-il pour que l'opinion publique et surtout les politiciens comprennent? Une seule suffira, si elle est nucléaire...car il n'y aura plus personne pour le constater!

La seconde guerre mondiale a coûté très cher à l'humanité, et en particulier à la Belgique. Nous avons perdu des milliers de compatriotes au cours des combats de 1940, pendant la glorieuse bataille d'Angleterre et dans la R.A.F., dans la Résistance sous l'occupation, dans les camps de prisonniers de guerre et les tristement célèbres camps de concentration d'Allemagne, et enfin à l'occasion des combats de la libération. C'est le sacrifice de ces Belges glorieux, avec celui des soldats alliés, qui nous a rendu notre indépendance.

Faut-il que la mort de ces hommes et de ces femmes, qui ont donné leur vie pour la Belgique et la liberté, ait été inutile. Devons-nous livrer notre pays sans résistance aux ennemis de l'intérieur et-ou à un ennemi extérieur éventuel?

Telles sont les questions fondamentales que tous nos compatriotes doivent se poser maintenant, avant qu'il ne soit trop tard, et y répondre en écoutant le fond de leur conscience et sans se laisser influencer par des paroles irréflechies de politiciens sans vergogne ne pensant qu'à leur intérêt personnel, et sans s'attacher à des idéologies presque centenaires mais qui pourtant n'ont prouvé leur justesse dans aucun de ces pays où elles ont tenté de s'imposer!...C'est un problème majeur, malgré l'insouciance du «temps de paix» qui nous entoure.

C'est pourquoi, en mémoire de nos morts et en témoignage de reconnaissance aux survivants, il faut formuler un avertissement aux générations suivantes, car la liberté dont nous jouissons s'est payée trop



cher. Il faut être conscient des devoirs de l'avenir, à la lumière des leçons du passé. Par conséquent, notre désir le plus ardent est que la mémoire de ces Belges qui se sont sacrifiés pour le pays, soit maintenue au cœur de tous nos compatriotes. Que leur exemple contribue à faire réfléchir tous ces pacifistes «éclairés», tous ces auteurs de conscience «intéressés» et autres «collaborateurs» d'un désarmement sournoisement proposé par ceux qui veulent nous affaiblir. On n'a jamais défendu une nation attaquée de l'extérieur par des paroles, des rassemblements, des congrès, des résolutions et la résistance passive. Ceux qui proposent un tel comportement, non seulement ne veulent pas tenir compte des enseignements de l'histoire, mais se font déjà les complices d'un ennemi éventuel. La règle d'or de l'histoire a toujours été la suivantes. Aussi longtemps qu'il existe un ennemi potentiel, - et qui peut démontrer qu'il n'y en a plus? - nul n'a le droit de baisser sa garde. Tout citoyen digne de ce nom doit donc toujours se souvenir que la liberté se paie. Par conséquent, les dispositions nécessaires à la défense du pays doivent être prises en permanence, - quand l'ennemi est à nos portes, il est trop tard, - et tous les citoyens doivent contribuer à cette défense.

Il faut convenir toutefois que «la défense coûte cher. Mais il y a une seule chose qui soit plus chère, c'est de perdre la liberté». Alors la facture se paie avec de nombreux morts. Mais gardons aussi à l'esprit que les vies d'hommes sont plus précieuses que l'argent consacré à maintenir une armée valable. En ce qui concerne la politique intérieure, nous exhortons nos compatriotes à travailler et à se dévouer pour que la Belgique soit prospère et surtout «unie», sans se préoccuper des mesquineries partisanes provoquées par les intérêts électoraux de la syndicalo-participative de toutes couleurs. Que les politiciens appartenant à cette participative et qui ne sentent pas dans leur cœur la réalité profonde d'une Belgique unie prennent leur retraite et laissent la place à ceux qui ont conscience de ce que notre patrie séculaire représente. Nous restons intimement convaincus que des milliers de jeunes, non encore pourris par les idées rétrogrades des «tartufes pacifistes» et des «objecteurs hypocrites», sont à pied d'oeuvre, conscients face au danger extérieur potentiel qu'il faut doter le pays de moyens de défense adéquats et qui sont prêts à se dévouer contre les ennemis intérieurs. Toutefois les aînés doivent les aider et les soutenir dans ces résolutions. C'est grâce à cette génération montante lucide que vivra la Belgique historique de nos provinces bimillénaires, vrai carrefour de cette Europe gréco-latino-chrétienne, qui est à l'origine de la civilisation mondiale actuelle.

Finalement nous aimerions attirer l'attention de nos lecteurs, - jeunes et plus âgés, - sur la notion de «Patrie». Ce mot, que l'on ne voit plus que rarement dans la presse écrite et que la radio et la télévision ne prononcent plus, semble faire honte, dépassé même...peut-être parce que les parents et enseignants n'en parlent plus, pourtant ce concept civique fondamentalement existe inconsciemment dans tout être humain.

Nous en avons découvert une définition exprimée d'une manière remarquable et simple, donc accessible à tous. Lisons-la attentivement ensemble.

«Des liens naturels et innés rattachent l'homme à la maison paternelle, à la famille, au peuple dont il est issu, à la race dont il est né. Ces liens, qu'on pourrait qualifier de «liens de sang», s'étendent à tout ce qui, de près ou de loin, fait partie intégrante de cette chose difficile à préciser et à définir et qu'on appelle patrie.

Il y a une patrie matérielle qu'on pourrait appeler le corps de la patrie; c'est la terre elle-même, la portion de territoire léguée par les aïeux, fécondée de leurs sueurs, défendue au prix de leur sang, témoin de tant de labeurs et d'innombrables sacrifices. Puis il y a une patrie plus noble, une patrie spirituelle, l'âme de la patrie. Elle est faite des liens intimes qui unissent les habitants du territoire; communauté de sentiments, de mœurs, de coutumes, de langue, de religion, d'intérêts matériels, de souvenirs historiques, etc. Depuis des siècles, on partage les mêmes aspirations, la même bonne ou mauvaise fortune, la même vie sous les mêmes institutions. Il y a là une âme collective, c'est l'âme de la patrie. Le patriotisme est l'amour de ce corps et de cette âme».

Par conséquent, il est humain d'aimer son pays. Chérissons le nôtre d'autant plus fort que d'autres ont voulu s'en emparer, mais que nos pères ont su défendre. Dès lors, nous aussi, défendons-le, -intérieurement et extérieurement,- de toutes nos forces, car «être un bon citoyen, c'est être avant tout un homme de devoir».

Personnellement nous sommes de cœur avec le colonel Gauthier, au bon sens duquel nous avons souvent fait appel, quand il écrit: *«Quels que soient les dommages physiques que l'âge peut causer, notre âme, en son tréfonds, reste fidèle à l'idéal de ses vingt ans, notre cœur vibre en entendant la Brabançonne et les échos de ce que nous fimes retentissent dans nos plus chers souvenirs».*

Nous aîeux qui attendaient et souhaitaient l'indépendance de la Belgique, l'ont enfin conquise en 1830. Le soulèvement de l'époque a été déclenché le 25 août de cette année. Le soir de cette journée mémorable, le programme du théâtre de la Monnaie à Bruxelles affichait - La Muette de Portici, cet opéra d'Auber qui retraçait le soulèvement des Napolitains contre la domination tyrannique de Philippe IV d'Espagne. Le public éprouva une joie très vive et se déchaîna,- ce fut le début du mouvement révolutionnaire,- quand le ténor Lafeuillade entonna les vers suivants:

*Amour sacré de la Patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté,
A mon pays, je dois la vie,
Il me devra la liberté.*

Souvenons-nous toujours de ces vers devenus historiques et espérons donc pouvoir conserver longtemps encore cette liberté conquise de haute lutte et conservée en la payant chèrement. Enfin, chantons avec ferveur notre hymne national, dont le dernier vers caractérise bien les sentiments profonds du peuple belge depuis son indépendance :

«Le Roi, la loi, la liberté!»



In memoriam

Le vendredi 9 février la presse nous apprenait le décès de Monsieur **Albert Hubert**, Président National Honoraire de notre Fraternelle. Fondateur du service social et du bulletin national, il fut notre Président pendant un quart de siècle et aujourd'hui tous les Chasseurs ardennais sont consternés. Pendant toute sa carrière et jusqu'à sa mort, il ne cessa de se consacrer à ses camarades au béret vert. Le drapeau de notre section ainsi qu'une délégation conduite par notre Président sont allés lui rendre un dernier hommage lors des funérailles à Bruxelles, le vendredi 16 février. A ses enfants dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Le lundi 11 mars dernier, le drapeau et une importante délégation conduite par notre Président M. Cubert ont assisté aux funérailles de **Monsieur Casse**, Président de l'Interfédérale des Combattants, prisonniers et assimilés de la province de Namur, à laquelle notre section est affiliée. Nous réitérons nos sincères condoléances à Madame Casse et à ses enfants.

Le major Bruno Petit

Les Chasseurs Ardennais et principalement la section régionale de Namur sont en deuil de leur secrétaire et ami, le major Bruno Petit.



Le major Bruno Petit

Nos lecteurs voudront bien se reporter à la rubrique «Vie de la Fraternelle» où nous rendons hommage à notre cher disparu.

Hommage posthume

Le lieutenant-colonel BEM Legat était à Zagreb lorsqu'il a appris la mort de son ami Bruno. Il écrit à ce propos ce que lui inspire l'image du disparu lorsqu'elle se rappelle à lui.

«Comme tous ceux qui ont pu apprécier Bruno, sa disparition fut pour moi particulièrement pénible. D'autant plus pénible que, depuis qu'il fut mon commandant en second au 1 Régiment des Chasseurs Ardennais, nos relations, purement formelles, parfois difficiles du début de notre collaboration, se transformèrent très vite en une véritable et très sincère amitié partagée, toujours aussi vivace aujourd'hui.

Ce n'est pas le hasard qui préside à pareille transformation. Elle est, par contre, initiée par le respect et l'estime qu'inspire l'autre - grâce à ses qualités personnelles, humaines et professionnelles -, puis, dynamisée ensuite par le souci constant et mutuel de l'autre; des causes et entreprises qu'il défend. C'est là, notamment, que certains mots comme honnêteté, dévouement et fidélité prennent tout leur sens. C'est là aussi que le fond l'emporte définitivement sur la forme.

Oui c'est bien cela l'amitié, ce mélange d'objectivité et de subjectivité, de réel et de passionnel, dont l'alchimie précieuse parvient à tisser entre les individus des liens à l'épreuve de bien des difficultés, du temps

aveugle, des hommes parfois, de l'adversité toujours. Comme si c'était hier, je te revois encore - c'était d'ailleurs notre première véritable rencontre -, mon cher Bruno, entrer dans mon bureau en cette journée d'août 1985. Nous étions alors - mais quand donc n'est-ce pas le cas dans les unités? - confrontés à une proche série de restructurations profondes et d'inspections importantes dont il convenait de sortir la tête haute des le premier essai sous peine de compromettre non seulement notre réputation mais aussi le bon déroulement des activités d'entraînement. Il nous fallait, souviens-toi, notamment affronter l'inspection du Corps de la Logistique, (ré) créer de toutes pièces une compagnie d'appui et y inclure une peloton JPK, passer de l'organisation, veille de 20 ans, du Régiment sur transporteurs de troupe M75 en Régiment doté de véhicules de combat d'infanterie (VBCI) flambant neufs.

À un temps record, toi, le Chasseur Ardennais de toujours, l'officier qui avait fait ses classes et donc tiré les leçons des bonnes et moins bonnes expériences, tant au 1er qu'au 3ème Régiment des Chasseurs Ardennais, tu as démontré à tous n'avoir aucune leçon d'esprit Chasseur Ardennais à recevoir de personne, bien au contraire, tu t'es appliqué avec ton énorme capacité de travail, à mener à bien les tâches, souvent ingrates, de ta fonction, tu as pu laisser libre cours à tes talents incontestés d'organisateur.

Exigeant de tes collaborateurs un engagement pareil au tien, tu t'es, à la tête d'une équipe toute acquise à ta cause, révélé une pièce maîtresse dans la réussite des grands changements du moment. Tu t'es dépensé sans compter et je te revois encore, longue silhouette toujours pressée, arpenter, sinon hanter, garages, bureaux et magasins, béret bien enfoncé et lunettes en bataille, derrière lesquelles brillait un regard toujours éveillé, souvent malicieux, parfois rageur. Il ne fait aucun doute qu'une bonne part des félicitations qui furent à l'époque

adressées au Régiment, tant par le Ministre de la défense nationale en personne, que par les membres des commissions parlementaires, le chef d'Etat-major général, le chef d'Etat-major de la Force Terrestre et bien d'autres autorités civiles et militaires, te revenaient de droit.

C'est, mon cher Bruno, au banc de ces défis que, derrière le militaire, j'ai pu également découvrir l'homme. Attentif, attaché aux valeurs traditionnelles, soucieux des siens et de ses proches, toujours prêt à rendre service, aider et soutenir, entier de caractère, adversaire déclaré de toute compromission et de toute forme d'injustice, farouche partisan d'une certaine liberté d'action. Tu portais en toi les caractéristiques d'un être qui ne peut laisser indifférent.

Ayant quitté tous deux le Régiment, nous nous sommes retrouvés (et pas par hasard) dans les rangs de la Fraternelle - Section de Namur. Nous aurions pu choisir un engagement plus «pépère» et nous laisser bercer, comme «passagers», par les rouages bien huilés d'une autre Section... mais ce ne fut pas notre choix. Nous fûmes, grandement grâce à toi et à tes arguments persuasifs, vite rejoints par une équipe de jeunes officiers d'active et de réserve enthousiastes, ... et certainement un peu masochistes aussi. Ici encore tu as fait merveille, abattant un travail fou, t'engageant sans compter jusqu'au dernier moment. Ta connaissance de la région et ton sens des relations humaines ont contribué, pour l'essentiel à unir et rapprocher tous les membres de notre Section, jeunes et moins jeunes, ancien de 40 et Chasseurs Ardennais d'après-guerre... au point que de savantes distinctions entre membres effectifs, honoraires et autres furent très vite abolies à Namur.

Tu n'as jamais réclamé d'honneurs ni de postes «prestigieux», bien au contraire, et cela ne fait que renforcer tes mérites. Ta conception de «service à la cause des Chasseurs Ardennais» pourrait être méditée par beaucoup. Puisse-t-elle susciter des émules.

Cher Bruno, j'ai toujours en mémoire tes premières inquiétudes quant à ton état de santé. Tu nous en a fait part lors de cette soirée de septembre 95 qui devait nous réunir avant mon départ pour l'ex-Yougoslavie. Depuis la Croatie, j'ai suivi, impuissant, avec consternation, mais aussi avec une grande admiration, ton combat acharné contre la maladie.

Lorsque je t'ai rencontré pour la dernière fois en mars dernier, pareil à toi même, tu t'inquiétais surtout pour les tiens, ton épouse confrontée à tous les problèmes, tes fils dont tu suivais avec une attention de tous les moments les cheminements scolaire et personnel, ta fille dont tu étais si fier.

Et puis, tout a basculé ...

.....
Bruno, cesse de m'observer ainsi, souris en coin, suçant une branche de lunettes, alors que je rédige ces quelques lignes. Oui, je sais que tu en es le personnage principal et que cela doit t'ennuyer profondément.

Quoi, tu n'es pas d'accord... une fois de plus ! Décidément, comment veux-tu que l'on t'oublie... mon ami.»

Goûter de Printemps

Notre goûter de printemps qui cette année se déroula le dimanche 14 avril a permis à plus de quarante membres de notre section, de se retrouver en famille et de passer un après-midi de détente et de retrouvailles dans la joie et la bonne humeur surtout après cette période hivernale qui n'en finissait pas. Comme les années précédentes, la visite des serres de la ville de Namur, commentée par notre membre du comité, M.Michel Gilbert, directeur de ce département a intéressé fortement tous les participants. Après cette petite promenade, tous furent conviés à boire le verre de l'amitié et à s'installer devant de magnifiques tartes et pâtisseries pour terminer cette journée dans la joie et une ambiance «chasseur ardennais».

Congrès national

Le congrès national est toujours un grand événement pour la Fraternelle mais aussi pour chaque section qui y participe. Cette année, nous avons eu l'honneur de défiler devant la colonne du congrès et lors de notre assemblée générale, notre président national nous a appris que sa Majesté le Roi Albert II nous octroyait le titre de «Royal». Merci à M. Van Frachen et à son comité de nous avoir reçu si gentiment dans la capitale de notre cher pays et félicitations aux organisateurs.

Bodange

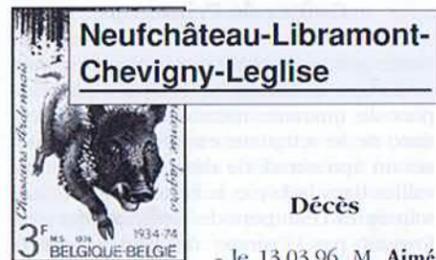
Chasseurs ardennais de première ligne, vous n'avez pas failli à votre devoir et debout sur la frontière, vous avez résisté jusqu'à la dernière cartouche. Natif de Nives, actuellement commune de Vaux-sur-Sûre, malgré mes 5 ans le 10 mai 1940, je me souviens encore très bien du parachutage des allemands sur les hauteurs de Cobrville pour venir encercler nos vaillants bérets verts. Chasseur ardennais non combattant, je me rends chaque année à Bodange, en compagnie des anciens de la section de Namur, pour rendre hommage à ceux qui sont tombés sur ce coin de terre, afin que nous gardions notre liberté. Félicitations aux organisateurs de cette belle manifestation et principalement à M. Noël pour son dévouement à faire participer les écoles de l'entité.

Eben Emael

Le 11 mai dernier, notre drapeau et une délégation conduite par notre Président se sont rendus aux cérémonies organisées en l'honneur de nos Artilleurs chasseurs ardennais. Le colonel e.r. Urbain a invité notre ami Jean Crépin, ancien artilleur à fleurir le monument élevé à la mémoire des victimes du 20 A. Plusieurs délégations, dont celle de la section de Namur ont également déposé des fleurs. Toutes nos félici-



tations aux organisateurs de cette manifestation qui s'est terminée par un vin d'honneur suivi d'un banquet très convivial.



Décès
- le 13.03.96, M. **Aimé Yane** de Bercheux, membre sympathisant.
- le 19.04.96, M. **Léon Tarte** de Libramont, ancien combattant chasseur ardennais et prisonnier de guerre.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos plus sincères condoléances

Hospitalisation

- Notre ami Georges Lemaire de Les Fosses a été hospitalisé à la clinique Saint-Pierre à Bruxelles.
- Notre délégué Félicien Pierlot de Les Fosses a subi une opération à la clinique d'Arlon, il se porte à nouveau à merveille.
- Notre président M. René Remiche a subi une opération délicate à l'oeil à l'Hopital Saint-Pierre à Bruxelles.

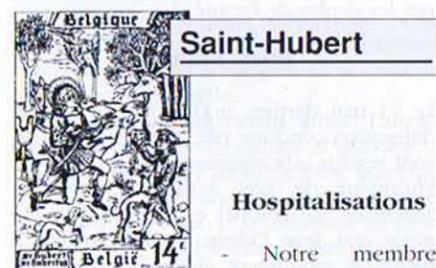
A tous les membres qui ont subi un séjour en milieu hospitalier ou qui s'y trouvent encore et dont nous ne sommes pas en connaissance, nous leur souhaitons à tous un complet rétablissement.

Naissance

Un petit Adrien est venu égayer le foyer des époux Vincent Robaye-Goffin. Adrien est l'arrière petit fils de feu Marcel Thiry décédé en décembre dernier et de Léa Hubert de Les Fosses. Meilleurs vœux au nouveau né et félicitations aux parents et grands-parents.

Activités de la section

Le 10.05.96, nous avons assisté à la manifestation du 56^{ème} anniversaire des combats de Bodange, messe en l'honneur des victimes et dépôt de gerbes au monument et à la croix Bricart avec délégation et drapeau.



Hospitalisations
- Notre membre ancien combattant Léopold Gillard de St-Hubert à la clinique de Libramont.

- Mme Annie Hotton de St-Hubert, épouse de notre membre du comité René Pechere, à la clinique de Libramont.
- Notre membre effectif et commissaire Roger Colle de St-Hubert, à la clinique de Libramont.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Décès

- Mme **Marie Guillaume** de St-Hubert, belle-mère de notre membre sympathisant Claudy Goosse de St-Hubert.
- M. **Basile Franco** de Bruxelles, fils de notre membre ancien combattant Ernest Franco d'Hatrival.
- Mme **Vve Gaston Herbain** de St-Hubert, belle-mère de notre membre effectif et commissaire Jacques Graffiaux de St-Hubert.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Mariage

- notre membre effectif Stéphane Jamotte a épousé Mlle Anne-Sophie Schinckus, tous deux de St-Hubert.

Aux jeunes mariés, nous présentons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance

- est née à Namur le 23.04.96, France, petite-fille de notre membre effectif Michel Collin de St-Hubert, et arrière-petite-fille de notre membre honoraire Mme Vve Edmond Collin de St-Hubert.

Nos meilleurs vœux accompagnent la petite France et nos vives félicitations à toute la famille.

Assemblée générale

La date de notre assemblée générale statutaire a été fixée au samedi 19 octobre 1996. Les renseignements complémentaires parviendront en temps voulu.

Activité de la section

- 17.02.96 : Au lieu-dit Le Beoli, dans la forêt de St-Hubert, commémoration annuelle de la mort du Roi Albert 1er, à la stèle élevée dans un endroit où il aimait se recueillir lors de ses passages dans notre belle forêt.

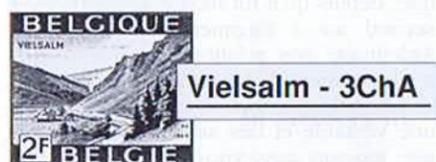
- 28.04.96 : Participation au congrès national de Bruxelles.

- 08.05.96 : Commémoration de la fin de la guerre 40/45. Cérémonie au monument aux morts de la ville.

- 10.05.96 : Cérémonie commémorative à Bodange des combats du 10.05.40.

- 11.05.96 : Au monument aux morts de la ville, participation à la réception des

Spahis français, commémorant leurs combats menés dans la région en mai 1940.



46^{ème} Assemblée générale

La section de Vielsalm-3ChA a tenu le samedi 15 juin son assemblée générale et statutaire à Salmchâteau.

La journée débuta par un hommage fleuri aux victimes des deux guerres, une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts de Salmchâteau par Monsieur Raymond Lemaire échevin, au nom de l'administration communale et par Monsieur Georges Schmitz président de la section.

Les membres gagnèrent ensuite l'église Saint Servais pour assister à une messe célébrée par M. l'abbé Baltazard, office solennisé par le jeu des orgues et les chants de la chorale paroissiale.

A l'issue de l'office, après une vibrante «Brabançonne», débuta la séance académique.

Le président Georges Schmitz s'adressa à l'assemblée en ces termes:

« Pour la seconde fois j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir et vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre assemblée générale et statutaire, la 46^{ème} du nom. Je salue tout particulièrement Mmes Nicole et Madeleine Hubert, filles de feu notre président national honoraire Albert Hubert, M. Lemaire, échevin remplaçant le bourgmestre M. Remacle, M. François Guiot secrétaire national, M. le colonel Mathen, président de l'amicale du 3ChA, M. L'aumônier Brouwers, M. l'abbé Balthazard.

Nous sommes heureux de vous retrouver, vous les fidèles de Villers-le-Bouillet, de Huy, de Verlainne et de bien d'autres lieux. Mais avant toute chose il est bon de souvenir de ceux qui ne sont pas des nôtres aujourd'hui, les héros de 40, ceux qui par l'âge ou la maladie en sont empêchés, ceux qui depuis le 10 juin 1995 nous ont quittés.

Maurice Evrard, Louis Wergifosse, Joseph Léonard, Joseph Lejeune, Jean Baum, Célestin Grandjean, Clément Derestean, Robert Burgeon, Jacques Pauly, Emile Demoulin, Paula Wetz, Roger Guillaume, Robert Lembrée, Marcel Rixhon, Joseph Colson, Omer Barbette, Emile Gausse et ajoutons à cette longue liste notre président national honoraire Albert Hubert.

Le président reprit ensuite l'historique de notre section qui vit le jour en 1950, des quarante et un membres de 1950, neuf sont toujours en vie, mais les rangs des anciens de 40 vont s'éclaircir de plus en plus vite, il faut que nos membres jeunes recrutent quelques copains de leur classe, il y va de la survie de notre Fraternelle.

Le secrétaire André Gilson rappela ensuite les moments forts de l'année 1995, l'excursion à Verdun, la participation de la section



Il a toujours fière allure, notre ami Henri, malgré ses 60 ans de mariage

au congrès national, aux différentes manifestations depuis notre dernière assemblée.

Le trésorier Joseph Herman présenta les comptes de l'année 1995, lesquels furent approuvés par applaudissements.

Invité à prendre la parole, M. Raymond Lemaire, échevin des travaux et représentant le bourgmestre absent, confirma la reconnaissance de Vielsalm envers les Chasseurs Ardennais qui firent front à l'ennemi en mai 40. Il insista pour que les anciens apportent leur témoignage d'autant plus important que le racisme, l'intolérance sont toujours aussi menaçants. Au nom de l'administration communale et de toute la population, M. Lemaire rappela combien Vielsalm était fière d'avoir une «Fraternelle» aussi dynamique.

Par un message télécopié, M. Bernard Aprasse, nouveau gouverneur de la Province de Luxembourg, exprima sa sympathie envers la Fraternelle de Vielsalm.

La séance académique se clôtura par la remise de médailles du mérite de la Fraternelle et de distinctions honorifiques à certains de nos membres:

- la médaille de bronze à MM. Léon Jeunejean, Marcel Remacle, Walter Verrecas, à Mme Marie Blanjean et à M. L'aumônier Brouwers;

- la médaille d'argent à M. Marcel Godet et à titre posthume à M. Rixhon.

MM. Arthur Evrard et Omer Georis entrent dans les ordres nationaux en tant que chevalier de l'ordre de Léopold II.

Un excellent buffet rassembla de nombreux membres en la salle Salma-Nova. L'après midi animée par l'infatigable Gilbert Lesenfants ne laissa que de bons souvenirs.

Noces de diamant et noces d'or

Félicitations aux jeunes époux. Hum... hum...

Soixante ans de vie commune, c'est ce qu'on fête notre membre Henri Copus et son épouse Marie Putz à Salmchâteau, tandis que Alphonse Clément et Marie Granjean à Vielsalm, Gaston Mullenarts et Yvonne Nottet à Vielsalm, Constant Carlier et Juliette Lebecque à Ville-du-Bois, Maurice Pairoux et Denise Gillard à Salzinnes, Joseph Masson et Anna Cheppe de Salmchâteau ont célébrés leur demi siècle de vie à deux.

Nos chaleureuse félicitations



Activités

Le 8 mai 96, la section a organisé sa journée du souvenir à l'occasion du 51^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Celle-ci a débuté par une messe en l'église décennale de Virton, célébrée par monsieur le doyen en l'absence de notre aumônier Abel Toussaint.

Un dépôt de gerbes a été déposé au monument aux victimes des deux guerres, sur le parvis de la mairie.

L'administration communale offrit ensuite un vin d'honneur dans les locaux de l'hôtel de ville. A cette occasion, notre président, Albert Beulens rappela et regretta que des atrocités telles qu'elles se produisirent pendant les deux guerres mondiales, se passent encore aujourd'hui.

L'échevin Mullens, au nom du bourgmestre prononça des paroles de circonstance.

A l'issue de ces cérémonies officielles, les membres de la section se sont retrouvés au Relais des Quatre Chemins, à Gomery pour le banquet annuel.

Les convives étaient, cette année, particulièrement nombreux et ont pu apprécier un copieux repas dans un cadre agréable après avoir respecté une minute de silence à la mémoire des membres récemment disparus.

Certains camarades n'hésitant pas à pousser la chansonnette, l'ambiance de la journée était à la fraternité. Rendez-vous à l'année prochaine.

Décès

La section de Virton a la pénible nouvelle d'annoncer le décès de Monsieur **Edouard Dominicy** de Meix-devant-Virton.

Né en 1915, Chasseur Ardennais, il a effectué son service militaire à Arlon en 1937. Mobilisé en 38 et 39, il fit la campagne de 40 et fut libéré à Ypres.

Congrès national

La section a participé au Congrès national à Bruxelles.

Participations

Le 5 mai, elle était à Arlon et; le 10 mai, elle a participé à la traditionnelle cérémonie d'hommage au monument Bricart à Bodange et à la messe célébrée à cette occasion.



RESISTE ET MORDS

Suite à des contraintes professionnelles, la revue est sortie avec retard. Une fois n'est pas coutume. Nos lecteurs voudront bien ne pas nous en tenir rigueur.

Le présent exemplaire, contenant toutefois 40 pages couvre les deuxième et troisième trimestres et porte dès lors les numéros 185 et 186.

Francis M. Debroux





Section 1er CHASSEURS ARDENNAIS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 1996 DE LA SECTION 1 ChA

Le lieutenant-colonel BEM Fontaine, commandant du Régiment souhaite la bienvenue et donne le programme de l'année, rappelle les différents Belbat auxquels ont assisté les Chasseurs Ardennais et le prochain départ fin juillet de la majorité du régiment.

Le président Bernard prend ensuite la parole.

Mon Colonel, Mesdames, Messieurs, Avant toute chose je vous invite à vous lever et à respecter une minute de silence en souvenir de nos camarades décédés depuis notre dernière assemblée et dont nous avons été informés.

Les deux figures charismatiques de notre Fraternelle

- le président d'honneur le général-major e.r. Champion et le président national honoraire M. Hubert.

Les adjutants e.r. Demars, Deladrier et Gerin. Le Cdt Rés Haubourdin, le sous-lieutenant auxiliaire Stoz et le 1er sergent Meeus. Mme Heuse et Dupont.

Je vous invite à y associer le souvenir des bérets verts morts au champ d'honneur ou en service commandé

Mon colonel, Nous sommes heureux et honorés que vous soyez parmi nous. C'est l'occasion de vous remercier chaleureusement en tant que représentant du colonel BEM Ir Lejoly qui a permis à notre section d'organiser son assemblée générale au Camp Roi Albert et d'y disposer de facilités offertes par la cantine centrale et par le mess all ranks alors qu'il est de notoriété publique que les unités de la 7 Bde Mec n'arrêtaient pas d'être engagées extra muros.

Un grand merci à vous aussi, mon colonel, qui présidez aux destinées du Régiment pour votre amitié et pour l'appui important que vous et vos bérets verts nous avez toujours fourni alors que missions et prestations extérieures vous prennent la majorité de votre temps.

Mesdames, chers amis Chasseurs Ardennais, Dans l'impossibilité de vous citer toutes et tous (songez que nous sommes à 150), permettez-moi néanmoins de saluer quelques personnalités qui nous honorent de leur présence:

- les LtCol BEM Dave et Fontaine que je viens de remercier- le colonel e.r. Stenuit, le colonel BEM e.r. Castermans, les colonels BEM Mattart et Jacques, tous anciens chefs de Corps du 1 ChA. Le Lt-Col De Tandt, mon successeur à Vogelsang. Le major Rossignol, ancien commandant en second,

Les adjudants-chefs Fievet et Gaelens, anciens adjt de Corps. Le président Housiaux et nos amis de la section de Marche-en-Famenne de notre Fraternelle. Le président Garain et nos amis de la fraternelle Patton. Le major e.r. Kileste, ancien commandant en second et président de la section locale de la Croix-Rouge, toujours prête à nous appuyer. M. Clémède qui traditionnellement nous aide pour organiser le challenge Dusomclau.

Merci surtout à tous les amis fidèles, que vous soyez ancien béret vert de 40, ChA en activité ou à la retraite ou ancien milicien, denrée rare de nos jours. Votre présence nous encourage, nous les membres du comité, à maintenir le cap et prouver aux bérets verts d'aujourd'hui que l'esprit ChA est une sorte de ciment qui résiste fort bien à l'usure du temps.

Merci à vous Mesdames dont l'agréable présence atténue le sérieux de notre assemblée en rendant nos retrouvailles plus familiales.

Postogramme à Sa Majesté le Roi

Réunis en assemblée générale le 30 mars à Marche-en-Famenne, les membres de la section 1ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais assurent Sa Majesté le Roi Albert II de leur indéfectible attachement à sa personne et de leur inconditionnelle fidélité à la Belgique.

LtCol e.r. Bernard
Président

Plutôt que de m'étendre sur les événements du passé que vous les fidèles connaissez bien pour les avoir vécus ensemble ou les avoir lus dans la revue, je préfère de loin vous entretenir du futur: de nos souhaits et de nos soucis. Je dois néanmoins vous faire part de la situation financière clôturée au 31 octobre 95.

En voici la synthèse:

Encaisse : au 31-10-94	641455 BEF
Recettes:	409831 BEF
Total:	1051286 BEF
Dépenses:	396144 BEF

Encaisse : au 01-11-95	655142 BEF
soit un boni de:	13.687 BEF

C'est sans doute l'occasion de vous rappeler que sur les 300 F de votre cotisation, 100 seulement restent à la section, le solde étant viré au national pour l'impression de la revue, etc...

Je crois donc que nous pouvons féliciter notre secrétaire-trésorier, Marcel Leuris, qui non seulement gère notre patrimoine en bon père de famille mais aussi se tape parfois, aidé par Thérèse, sa charmante et dynamique épouse, tout le travail administratif qui pour une section comme la nôtre n'est pas une sinécure. Envoyer plus de 750 enveloppes pour recevoir moins de 100 réponses n'est pas bien motivant. Aussi je vous propose de l'applaudir pour lui marquer notre reconnaissance d'autant plus qu'il se dévoue encore dans quelques autres associations patriotiques locales et qu'il est le 1er vice-président national de notre Fraternelle et qu'à l'occasion du prochain congrès il sera décoré comme officier de l'Ordre de Léopold II.

Je signale que si l'un de nos membre désirait consulter nos comptes Marcel Leuris se ferait un plaisir de les lui présenter.

Venons-en au futur. Dans l'immédiat nous vous proposons comme 1er rendez-vous pour le dimanche 28 avril le 50e congrès national de la Fraternelle à Bruxelles. Pour son demi-siècle d'existence notre Fraternelle y sera par la grâce du Roi qualifiée de Royale.

D'ici trois mois deux autres activités en rapport avec la Fraternelle et avec le régiment sont censées nous intéresser. La MESA qui du 26 au 29 juin verra plusieurs milliers de marcheurs sillonner les chemins d'Ardenne et de Famenne d'Arlon à Marche pourra vous tenter. Soit comme participant, puisque jadis vous étiez fantassin soit comme spectateur pour encourager ceux qui marchent. A noter que le défilé final se déroulera ici même le 29 juin date à laquelle le Camp Roi Albert, la 7 brigade mécanisée et le régiment organiseront leur journée portes-ouvertes.

Comme durant une bonne partie du 2e semestre, la presque totalité du régiment servira sous la bannière de l'ONU en Slavonie orientale, il va de soi que cette année le challenge Dusomclau a du plomb dans l'aile. Par contre si le commandant de place nous l'accorde, nous vous proposerons de fêter St Hubert ici en octobre ou novembre. Il va de soi que vous serez avertis en temps utile.

J'aimerais maintenant vous entretenir brièvement de deux soucis, connexes d'ailleurs qui hantent le conseil d'administration de notre Fraternelle. Le premier est archiconnu, puisqu'à chacune de nos assemblées je le remets sur le tapis. Vous l'avez deviné: il s'agit de la décroissance de notre Fraternelle cruellement mise en lumière par

quelques chiffres.

1980 : 9420 membres

1994 : 6589 membres

et l'an dernier 6243 dont seulement 4130 sont des membres effectifs. Ceci représente une diminution d'un tiers en 15 ans. Quant à notre section qui représente environ le 1/10e de la Fraternelle, elle a vu l'an dernier son effectif diminuer de 32 membres. Je ne m'étendrai pas sur les causes du phénomène, que chacun peut d'ailleurs interpréter à sa façon. Mais mon message est clair. Si nous, qui n'avons pas combattu en 40 sous l'emblème de la Hure, voulons que notre Fraternelle subsiste, nous devons recruter, que ce soit parmi nos anciens copains connus jadis au bataillon ou parmi ceux qui aujourd'hui portent le béret vert du régiment.

La situation financière, corollaire de ce qui précède, est l'autre zone d'ombre de notre Fraternelle. Pour l'exercice 94-95 ses dépenses ont dépassé de 320.000 ses rentrées, alors que l'ensemble des avoirs, toutes sections réunies, s'établit à 7 millions. Aussi pour éviter de devoir augmenter dans l'immédiat le montant des cotisations, le président national, s'est-il proposé d'examiner si des économies étaient possibles dans les dépenses les plus importantes en rapport avec la revue Le Chasseur Ardennais.

Pour en revenir à notre section, deux points particuliers nous tiennent à cœur. Bien que je l'aie fait à titre personnel et soucieux d'éviter toute polémique, j'ai estimé devoir réagir par voie de presse pour exprimer mon indignation lorsqu'en décembre dernier fut annoncée l'inculpation de l'un de nos membres, le colonel BEM Marchal. Je n'admets ni la forme:

- déclaration à la TV entre deux réveillons par un auditeur pensionné deux jours après;

- ni le fond, car si aucune escorte n'avait été fournie pour protéger la 1ère ministre Rwandaise ceux qui aujourd'hui reprochent au colonel Marchal la mort effroyable de dix para-commandos auraient tout aussi logiquement pu lui faire endosser la responsabilité du génocide rwandais. Aussi sachez que pour tout cas similaire et quels que soient leur grade ou leur situation nos membres peuvent compter sur notre appui. C'est là me semble-t-il l'un des rôles d'une Fraternelle.

Dans son dernier rapport au comité, François Guiot, secrétaire national depuis 1970 et malheureusement empêché par un lumbago d'être ici nous rappelait fort judicieusement les diverses définitions du vocable fraternelle. Je le cite: affectueux, amical, cordial, charité, solidarité, camaraderie, communion, fraternité d'armes entre compagnons d'armes.

C'est précisément dans ce cadre qu'à la page 21 du dernier numéro de la revue nous avons fait paraître le pourquoi et le comment de notre chaîne d'information de section. Page que je vous conseille de ranger auprès de votre téléphone. Je demande en outre à ceux qui n'y sont pas repris et qui le désirent (je pense à ceux qui n'étaient pas présents à la St Hubert) de donner aujourd'hui leurs coordonnées téléphoniques à Marcel Leuris. Ceci nous per-

mettra de compléter notre chaîne dont l'objectif est de manifester rapidement notre solidarité lorsque l'un de nos membres vit des événements heureux et surtout malheureux.

Pour terminer nous souhaitons connaître l'avis de nos membres effectifs concernant la dénomination future de notre section. Née de la défunte section A.O. la section 1 ChA a fêté voici quatre ans ses 25 années d'existence. Ce fut d'ailleurs l'occasion pour notre section d'offrir une statue de St Hubert au 1 ChA. Comme ce dernier s'est mué l'an dernier en régiment de ChA, certains de nos membres ont proposé que notre section s'appelle désormais section régimentaire. Si le coeur des uns, tels plusieurs membres fondateurs les porte à maintenir l'ancienne appellation, la raison des autres les incite à changer, car ils voient mal pourquoi, au régiment, les nouveaux bérets verts venus de l'extérieur ou les jeunes volontaires s'affilieraient à la section soeur de leur régiment alors qu'elle porte un autre nom.

Je demande donc aux membres effectifs de notre section qui désirent maintenir le nom - Section 1 Chasseurs Ardennais- de bien vouloir lever un bras.

Je formule maintenant la même demande aux membres effectifs qui demandent l'appellation - Section Régimentaire-;

Le président a acté et fera une proposition au conseil d'administration et continue. Il me reste un bien agréable devoir à remplir : remercier tous mes amis du comité, portedrapeau et délégués des compagnies qui m'ont supporté et épaulé pendant un an et grâce au dévouement desquels nous avons pu nous réunir trois fois l'an dernier (AG, Dusomclau, St Hubert) ainsi qu'aujourd'hui d'ailleurs. Il va de soi que j'y associe le régiment, son chef de Corps le lieutenant-colonel BEM Fontaine, l'adjudant-major Charlot, (l'adjudant de Corps), et tous les bérets verts qui nous ont secondés dans notre désir de maintenir un esprit de solidarité entre les ChA d'hier et d'aujourd'hui car n'oublions pas que demain ceux d'aujourd'hui auront rejoint ceux d'hier. Au régiment qui d'ici 3, 4 mois oeuvrera en Slavonie orientale, là, où les derniers bérets bleus sont confrontés à des tâches délicates de pacification et de démillitarisation, je souhaite au nom de la section plein succès au service de la paix. A voir la manière dont il s'est préparé je ne doute pas que comme d'habitude le régiment y remplira ses missions de manière exemplaire. Je souhaite en outre que nos bérets bleus ou verts, comme vous préférez, nous reviennent en excellente forme.

Si lors de l'absence des maris, les ChA d'hier pouvaient être d'une aide quelconque au profit des familles (pas pour tout bien entendu) ou au profit de l'arrière-garde du régiment qu'elle n'hésitent pas à faire appel.

Mon Colonel, Mesdames, Messieurs, Je vous remercie pour votre attention et suis à votre disposition pour essayer de répondre à vos questions ou d'écouter vos suggestions.

Avant de quitter la salle, j'aimerais encore attirer votre attention sur le gros effort fourni par le régiment pour organiser la musée

des ChA dans une salle du complexe de la cantine centrale. Le capitaine Van Gansbeek et le 1er sergent Gaand s'y sont dévoués corps et âme et seraient heureux si vous pouviez leur confier l'un ou l'autre souvenir significatif digne d'y figurer car un musée ne peut être figé, il doit évoluer. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le visiter après le repas.

Dans ce cadre M. Jacques Garain, président de la fraternelle Patton, a souhaité transmettre quelques souvenirs au commandant du régiment.

M. Garain a remis la charte de parrainage de l'époque et les citations du 11e bataillon de Fus.

Je vous propose maintenant de rejoindre le quartier des ChA pour assister au dépôt de fleurs au pied du monument.

Les 150 participants se sont rendus au mess all-ranks pour l'apéritif et l'excellent repas. Après le repas les participants ont pu tout à loisir admirer le musée pour enfin prendre le dernier verre de l'amitié.

Au-revoir et à la St Hubert.



MAISON MILITAIRE DU ROI

A Monsieur le lieutenant-colonel e.r. BERNARD
Président de la section 1 ChA
de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Sur les Hys 3
6900 MARCHÉ EN FAMENNE

Le 4 avril 1996
No A.C4.I/003

Monsieur le Président, A l'occasion de l'assemblée générale de la Section 1 ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, vous avez tenu à témoigner votre fidélité au Souverain. Le Roi s'est montré fort sensible aux sentiments d'attachement à la Dynastie ainsi exprimés et m'a chargé de vous faire part de sa profonde reconnaissance.

Sa Majesté vous prie de transmettre à tous ceux qui se sont associés à votre message, ses plus sincères remerciements et forme pour chacun d'eux des voeux de bonheur. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(sé)

Lieutenant-Général G. MERTENS
Chef de la Maison Militaire du Roi

HOSPITALISATION

L'adjudant e.r. Roger PAQUET (ancien secrétaire du 1 ChA) est hospitalisé à l'hôpital Princesse Paola à Marche.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

RESISTE ET MORDS !!



IN MEMORIAM

Notre premier vice-président

L'adjudant e.r. **Claude COLBRANT** est décédé ce 15 juillet des suites d'une grave et bien pénible maladie.

Claude était né à Mons le 9 mars 1941. Il est arrivé au 1 Ch A le 15 février 1960. En mai il est immédiatement embarqué par une compagnie de Marche pour le rétablissement et le maintien de l'ordre public au Congo.

Avec le 1 Ch A il participe aux deux challenges internationaux LECLERC remportés par le 1 Ch A. Les adversaires étaient de taille: les USA, le Royaume-Uni, la France, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas. Comme la Belgique avait battu les grandes puissances à deux reprises avec des armes belges fabriquées par la F.N. ce challenge n'a plus jamais été remis en compétition et a été attribué définitivement au 1 Ch A.

Pendant trente-six années passées sous le béret vert il a exercé les fonctions de chef du peloton Entac, CSM à la 1 Cie, (pendant ses fonctions de CSM à la 1 Cie il remportait chaque année le trophée du recrutement de la Fraternelle avec son commandant de compagnie Yvan Jacques), secrétaire du bataillon, CSM à la Cie SP et officier ISC pendant plus de 10 ans (fonction reprise le 1er juillet 1984 à Marcel Leuris qui était atteint par la limite d'âge) jusqu'à l'arrivée du commandant Massart. Il s'était vu attribuer les trois médailles du mérite de notre association. (bronze, argent et or) pour services exceptionnels rendus. Le 1 Ch A et la Fraternelle passaient avant tout.

Pendant sa période d'officier ISC il a participé à Belbat VI en ex-Yougoslavie. Il y a peu, le 1er février il était admis à la pension d'ancienneté.

Claude a énormément donné pour son bataillon et la Fraternelle. Pendant qu'il était en fonction de secrétaire puis d'officier ISC il a aidé de façon exceptionnelle le secrétaire-trésorier de la section 1 Ch A ainsi que le 1er vice-président national. Bien souvent il a fait passer les intérêts du bataillon avant ses intérêts personnels et sa famille. Claude était l'homme, le camarade, sur lequel tout le monde pouvait compter. Bien qu'étant revêtu du même grade il n'a jamais prétendu appeler les

adjudants plus anciens par leur prénom, il les a toujours appelé « mon adjudant ».

Une marée de bérets verts l'a accompagné à sa dernière demeure au cimetière de Bourdon. Les drapeaux des sections 1 Ch A, de Marche-en-Famenne et de Namur de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais ainsi que du 11e Bataillon de Fusiliers de l'Armée Patton (bataillon parainé par les Chasseurs Ardennais) et ses nombreux compagnons d'armes du Régiment, d'Afrique et de Belbat VI (officiers, sous-officiers, caporaux et soldats) lui ont rendu un dernier hommage.

13, rue des Longues Aires
B-6990 BOURDON

Nous ressentons aussi avec beaucoup d'émotion, la disparition de notre membre, **M. Hubert QUESTROY**, décédé le 14 juillet 1996.

5190 SPY, rue de l'Enseignement, 5

Nous prions les familles en deuil de bien vouloir accepter l'expression de nos condoléances sincères et émues.

LA CHAÎNE D'INFORMATION

Suite à notre assemblée générale du 30 mars nous avons corrigé et complété notre chaîne d'information.

Elle remplace celle de la revue No 183. Nous vous demandons de la placer près de votre téléphone.

POURQUOI ?

Deux objectifs:

1. Avertir le comité et les membres intéressés de certains événements, (décès, hospitalisation, maladie...) où la solidarité devrait se manifester rapidement.
2. Y représenter occasionnellement la section à la demande du comité.

LE FONCTIONNEMENT

1. Tout membre ayant la connaissance d'un événement repris ci-dessus est prié d'en avvertir par téléphone l'une des personnes ci-dessous:

- **Camille BERNARD** 084/31 28 72
- **Marcel LEURIS** 084/31 53 45
- **Henri GALDEROUX** 084/21 32 93
- **Jean DANDOIS** 084/31 40 04
- **Jo VAN MALDER** 084/32 61 01
ou **086/21 34 60**
- **Willy CHARLOT** 084/32 61 07
ou **081/30 62 27**

2. Le président, le secrétaire-trésorier ou à défaut l'un des membres du comité réagit au nom de la section (lettre, délégation, drapeau, visite...). Il prévient le ou les membres chefs de file (noms en gras soulignés) de la zone téléphonique concernée des dispositions prises ou demande de représenter la section.
3. Les chefs de file (en gras soulignés) sont

priés de mettre les membres de leur zone au courant.

LES PARTICIPANTS

1. Zone Wavre (010) Bruxelles (02)

DEPREZ 010/61 46 78
COLSON 010/41 47 99
HAUDESTAINE 010/84 20 30
GARAIN 02/378 13 53
BERWETTE 02/374 29 94
VAN OSSELT 02/478 38 48

2. Zone Liège (041) Waremme (019)

VIGNERON 041/50 18 50
NEVEN 041/36 75 50
LENDERS 041/46 23 19
TYRIONS 041/69 23 59

KINET 041/53 31 93

COLLARD 041/50 48 15
SERVAIS 041/78 59 30
MONJOIE 019/32 44 87
DONEUX 019/51 48 47

3. Zone Arlon (063)

BEECKMAN 063/45 56 84
BOTTON 063/22 76 09

4. Zone La Louvière (064) Nivelles (067) Chimay (060)

BOUCHE 064/33 61 19
LEBACQ 067/33 04 91
DEFORG 060/39 98 84

5. Zone Namur (081)

CASTERMANS 081/46 18 85
VOS 081/21 02 96
DENIL 081/21 48 54
LEUNENS 081/30 17 42

GAELENS 081/21 58 09

CHARLOT 081/30 62 27
FREDERIC 081/41 20 92
LEFEVRE 081/58 14 19
ou 084/32 61 07

6. Zone Dinant (082) Ciney (083)

IEVET 082/66 71 85
FERETTE 082/22 32 77
THYS 082/66 70 41
BRUNIN 083/67 75 09
FRANCART 082/61 23 41

7. Zone Verviers (087) Stavelot

KLEIN 087/77 33 79
SIMONIS 087/67 93 68
VILVORDER 087/77 31 22
MATHIAS 087/77 37 57
SERVAIS 087/77 59 32
GARREYN 080/51 02 12
VAESSEN 087/46 93 15

Zone Marche (084) Durbuy (086)

BERNARD 084/31 28 72
PHILIPPE 084/21 17 12
ANTOINE 084/31 18 60



Photo : Marcel Leuris

VAN MALDER 086/21 34 60
YVAN JACQUES 084/312349

DANDOIS 084/31 40 04

HOUSIAUX 084/31 19 23
HESBOIS 084/31 40 78
LIBEN-STEYNS 084/31 38 01
GALDEROUX 084/21 32 93

LEURIS 084/31 53 45

HILGERS 084/31 45 04
LEDUC 084/44 45 13
BRISON 084/31 42 43
DEHAEN 084/21 35 27

RINGLET 086/36 60 62

FOURNEAUX 086/32 22 31
VAN DEN MEERSCHE 086/32 28 20

REMARQUE

Quiconque désire figurer sur cette liste est prié de communiquer ses coordonnées téléphoniques à notre secrétaire-trésorier Marcel Leuris.



Photo LCBC



Photo LCBC



Photo LCBC



Photo LCBC

Toujours notre congrès national... en route vers la Madeleine; les voyez-vous, les reconnaissez-vous ?...





LE REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

La vie au régiment

Départs		CPL Peturkenne Demarteau	
CPL Huriaux	RTECP 6 mois	Camp Marche	
SGT RAMOS	congé illimité	SGT Coton	EI - 2Cy
SDT HAUTIER	congé illimité	SGT Rollin	1 A
SDT Algrain	congé illimité	SGT Coppens	1 A
SDT Dewitte	congé illimité	SGT Vandersmissen	Egn - 3Gn
Mutations		Naissances	
CPL Lepoint	210CieLog Para Cdo	25-03-96	Grenet Olivia
CPL Daubie	E Log	18-05-96	Toussaint
CLC Van Melkebeke	ERM	20-05-96	Brichard Benjamin
CPL Herremann	IRSD		
CPL Potier	Bn QG ITC		
Arrivées		Mariage	
CPL Bothy	2 Cdo	04-05-96	
CLC Bouche	Camp Marche	1SM Allard Thierry	Allard avec Nathalie Perat
CPL Degimbre	CRS		

VOGELSANG FEVRIER-MARS 96

Après 15 jours passés à Beverlo, deux jours de congé, trois jours de maintenance, le Regt s'est retrouvé le 26 février à Vogelsang pour une période de 15 jours. La première semaine fut consacrée aux différents tirs ainsi qu'à l'entraînement au Ops classiques et de Peace Keeping. Les 01 et 02 mars la 3 Cie participa, au village Fibua de Lagland, à la formation des journalistes. Pour la deuxième fois un stage pratique -journaliste et défense- était organisé par SID. Il était donc naturel de faire appel au Regt afin de leur inculquer les notions Fibua. Cela fut une très belle réussite. Les inter-cie de natation de masse et d'orientation se sont déroulés le dimanche 03 mars.

Résultats :
Natation de masse :
1er : 2 Cie - 2me : 3 Cie - 3me : Cie EMS
Orientation : 1er : 3 Cie - 2me : 2 Cie - 3me : Cie EMS

Le lundi 04 mars fut le jour de la -Foirefouille- (le centre info fut baptisé ainsi pour je ne sais quelles raisons !!!). Les tenues tant attendues étaient arrivées ! Pas les nouveaux Service Dress mais bien les tenues bariolées. Les Chasseurs Ardennais pouvaient enfin être aussi fier de leur plumage que leur abattage sur le terrain. Même notre Comd de Bde, le Col Bem Lejoly, s'empressa de muer. Du mardi 05 au jeudi 07 mars, les Cie FU et le Pl Ecl furent évalués tant au point de vue tactique que canon. Intégrer les tir canon à Elsenborn dans un thème tactique ne fut

pas une mince affaire. Nos amis artilleurs n'avaient jamais vu cela. Cette période fut à nouveau une réussite. Cela devient presque un euphémisme à partir du moment où cela concerne les Chasseurs Ardennais.

L'ISC

Les majors Yvon Michel et Henry Rossignol ont terminé avec succès leurs cours à l'Institut Royal Supérieur de Défense. Toutes nos félicitations.

SPIRIT CONNEXION

Cette fois-ci nous y sommes ! La préparation à la mission Belbat XIII dans le cadre de Untaes (administration transitoire des Nations Unies en Slavonie orientale) a débuté. Pour la première fois un exercice Tele Battle a été organisé en vue de Belbat (une ardeur d'avance !). Tous les EM des unités constituant Belbat étaient présents à M-E-F- ce mardi 02 avril. Jusqu'au vendredi 05, ils s'exerceront à la procédure de Comdt grâce à un scénario concocté par

Photo : ISC Rgt CbA



Photo : ISC Rgt CbA

notre Offr S3, le Cdt Steyaert. Croyez-moi, rien ne leur sera épargné ! Cet exercice sera suivi du 22 au 25 avril par l'exercice Main Body Connexion dans la région d'Arlon. Ce dernier concernera tout le personnel. Nous en reparlerons ultérieurement. L'exercice Spirit Connexion s'est déroulé en trois phases :

- Au début de la manoeuvre les Cie avaient s'installer dans leur zone d'action. Comme les parties en présence (Westland pour la Croatie, Middleland pour la Baranja et Eastland pour la Serbie) n'avaient pas marqué leur accord pour cette opération, différents incidents émaillèrent cette mise en place. Cette phase débuta le mardi 022200 avril et se termina le mercredi 030700 avril.

- Dans un deuxième temps, un contrôle de l'UNPA, de l'exécution du CFA et des dépôts Mun dans le Middleland fut réalisé. Cette manoeuvre se poursuivit jusqu'au jeudi 041800 avril 96.

- La situation se dégradant entre les belligérants, Eastland ayant même repris possession d'une partie de territoire de Middleland, il est décidé au sein de Untaes de faire évacuer BB XIII. Une TASK Force sera donc constituée afin d'effectuer le recueil de BB XIII. Une exfiltration est donc réalisée et se termina le vendredi 058000 avril. Cet exercice nous a permis de nous remettre dans le bain au niveau EM. De petites lacunes apparurent. A nous de les corriger pour l'ex Main Body Connexion. Les deux objectifs du chef de Corps furent donc réalisés : intégration du personnel extérieur au Rgt et amélioration du travail d'EM Belbat. L'ISC

HURE FLASH N°10 du 30-04-96

Challenge du Comd des Forces d'intervention (Exercice Hauterat)

Ce 30 avril 1996, comme chaque année les unités des forces d'intervention, se retrouvaient afin de disputer le challenge du commandant.

Vogelsang accueillait la compétition. Celle-ci consiste en une épreuve regroupant des patrouilles de 10 hommes (1 offr, 1 Soffr, 4 Vol + 4 militaires au choix) qui s'affrontent lors de trois épreuves :

Les patrouilles du Regt Ch A étaient les suivantes :

Patrouille 1	Patrouille 2
Lt Dejonghe	Cdt Steyaert
Adjt Opsomer	1 Sgt Maj Pierret
1 Sgt Maj Closquet	1 Sgt Janssens
1 Sgt Doumont	1 Sgt Marchal
1 Sgt Laurent	1 Sgt Desait
Sgt Aerts	Sgt Doignies
Cpl Staelens	Cpl Wangermez
Cpl Gonfroid	Cpl Chef Petit
Cpl Chef Dandoy	Cpl Chef Deflorenne
Cpl Buys	Cpl Masut

Patrouille 3
Li Bolle - 1 Sgt Maj Noelmans - 1 Sgt Sevrain
1 Sgt Toussaint - 1 Sgt Mercenier - Sgt Massart
Cpl Chef Delande - Cpl Lomanski
Cpl Robert - Cpl Chef Fillieux



Photo : ISC Rgt CbA



Elles ont terminé respectivement à :
Pat 1 : 5^{ème} - Pat 2 : 3^{ème} - Pat 3 : 1^{ère}

Le classement général s'établit comme suit:

1. Regt Ch A
2. 2 Bn Cdo
3. 2 L/4 L

Félicitations à tous pour cet excellent résultat et n'oublions pas de joindre à ces félicitations la patrouille de réserve composée de :

Lt Ameeuw - 1 Sgt Maj Lucas - 1 Sgt Maj Liviau - Sgt Sferlazza - Cpl Falmagne - Cpl Buisset - Cpl Brunin - Cpl Brunin - Cpl Treuttens - Cpl Vandenabeele - Cpl Chef Lesage.

L'ISC

HURE FLASH N° 12 du 03-05-96

Challenge Comd 7 Bde Mec

Ces 02 et 03 mai s'est déroulé dans la région de Marche-en-Famenne le challenge du Comd 7 Bde Mec.

Ce challenge regroupe deux sections de 12 militaires de chaque unité de la Brigade. Les épreuves sont semblables à celles que vous avez passées lors des évaluations Cie.

Participants du Régiment

Section 1	Section 2
Lt Brunclair	Lt Fassin
Adjt Peltier	1 Sgt Huaux
1 Sgt Maj Dengis	Sgt Pottiez
1 Sgt Maj Noelmans	Sgt Gobeau
1 Sgt Thomas	Sgt Sferlazza
Cpl Chef Lesage	Cpl Godart
Cpl Chef Mossoux	Cpl Bresolin
Cpl Chef Debuck	Cpl Brunin
Cpl Chef Gilles	Cpl Goulois
Cpl Lambert	Cpl Vangoubergen
Cpl Soumillon	Cpl Wauthier
Cpl Smet	Sdt Roland

Classement général

1. Regt Ch A
2. 1L
3. Cie QG/2 Ch
4. 1A
5. 67 Gn

Classement des sections

Sec 1 : 1ère
Sec 2 : 2ème

A nouveau les plus sincères félicitations à tous les participants en n'oubliant pas les réserves et tous ceux qui ont participé à la préparation de ce challenge.

Où allons-nous nous arrêter ?

L'IS



Photo : ISC Rgt CbA



Congrès national toujours...
... de St-Jacques sur Coudenberg, par
l'Albortine, en route vers la Madeleine...
Une bouffée de bon tabac de la Sennois.
Photo LCBC

Le 20ème Régiment d'Artillerie

par Léon Vaillant

Le 20ème Régiment d'Artillerie n'a pas une origine lointaine. Il est mentionné officiellement pour la première fois dans un Arrêté Royal du 29 octobre 1923. Il constitue l'artillerie du 2ème Corps d'Armée. A l'approche de la fin de l'occupation des territoires rhénans, la réorganisation de l'Armée sur un pied de paix est envisagée. Le souvenir de la guerre s'estompe. L'ivresse de la victoire prend le pas sur le concept de défense. Les restrictions budgétaires imposées à l'armée conduisent à la réduction du temps de service et du nombre de miliciens. Dès 1926, plusieurs régiments sont appelés à disparaître et le 14 décembre de la même année, le 20ème Régiment d'Artillerie est dissous. Ce régiment n'a vécu que 3 ans. A cette époque, l'armée se trouvait dans une situation semblable à celle qu'elle connaît actuellement. Mais les bûchers ne sont jamais éteints, le feu peut reprendre ! Dès 1933, la montée du nazisme et l'accession d'Hitler au pouvoir met un terme aux illusions des pacifistes. Le réarmement intensif de l'Allemagne oblige le haut-commandement belge à changer de tactique. Le 10 mars 1933, le 10ème régiment de ligne (10 Li) devient le régiment de Chasseurs Ardennais (RchA). Fin août 1934, les I, II,

III Bns du RchA et les trois bataillons de cyclistes frontières (Bns Cy F) destinés à la province de Luxembourg sont répartis en trois détachements respectivement à Arlon, Bastogne, Vielsalm. Le 8 novembre 1934, les trois détachements reçoivent officiellement les appellations respectives de 1er, 2ème, 3ème groupements mixtes de Ch A. Les trois groupements constituent le corps des chasseurs ardennais dont l'état-major reste à Arlon. Est créée en même temps, une unité d'appui aux chasseurs ardennais: un groupe d'artillerie motorisé commandé par le major Hautem, qui compte trois batteries de 4 canons 75 mm Bofors M 34 permettant une action efficace dans les sites parfois tourmentés de l'Ardenne. Cette pièce d'artillerie est conçue pour être décomposée en fardeaux transportables à bras d'homme. Des tracteurs Vickers-Carden-Loyd à chenilles métalliques assurent le remorquage des canons. Dans un but d'augmentation de la mobilité de cette artillerie, les tracteurs chenillés cèdent la place à des camions FN 3 tonnes à quatre roues motrices. Par Arrêté Royal du 30 septembre 1938, le groupe d'artillerie devient le régiment d'artillerie de la division de chasseurs ardennais. Ce régiment motorisé compte un groupe à deux batteries de

canons Bofors 75 mm M 34 et un groupe à deux batteries d'obusiers 105 mm FRC (Fonderie Royale de canons). Toutes les pièces sont remorquées par des camions FN 3 tonnes à quatre roues motrices. A ce moment, le régiment abandonne sa garnison d'Arlon pour s'installer à Flawinne dans une nouvelle caserne (actuellement caserne du 2ème bataillon commando). Par Arrêté Royal n° 2541 du 18 avril 1939, un étendard est attribué au régiment d'artillerie de la division de chasseurs ardennais. L'emblème est remis par Sa Majesté le Roi Léopold III au chef de corps, le colonel Bem I. Rigano, à Namur le 18 juillet 1939. Après la phase A de la mobilisation le 25 août 1939, le régiment compte 2 groupes à 2 batteries de canons 75 mm Bofors M 34 et un groupe à 2 batteries de canons 105 mm FRC. Au matin du 28 août, les groupes rejoignent le secteur qui leur est désigné, le 1er groupe s'installe à Antheit, le 2ème groupe est scindé, une batterie prend position à Jehay-Bodegnée et l'autre à Landenne, le 3ème groupe est cantonné à Tohogne. Le 1er septembre, l'Allemagne envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France et la Grande-Bretagne lui déclarent la guerre. Commence ce que l'on a coutume d'appeler la «Drôle de guerre». Le 16

1ère Batterie du groupe d'artillerie des Chasseurs Ardennais.
Photo : Robert Wintz de Weltin



novembre le régiment s'enrichit d'une nouvelle batterie affectée au 3ème groupe. Le 11 janvier 1940, le régiment d'artillerie de la division de chasseurs ardennais change de dénomination, il devient le 20ème régiment d'artillerie (20A) et reste une unité de chasseurs ardennais. Nous devons souligner au passage, qu'au début, les artilleurs étaient coiffés du bonnet de police à floches bleue remplacé à l'automne 1938 par le béret vert avec 2 canons entrecroisés surmontés d'une roue dentée à la place de la hure. Le 15 février, le 20 A s'attache à la formation d'un 4ème groupe à 3 batteries de 105 mm. Son instruction se fait à Louvain puis à Tervueren et il rejoint son unité le 16 avril. Le 20A appartient à la 2ème Division de Chasseurs Ardennais (2DChA) du VII Corps d'Armée - Suite à un remaniement de la défense, la 1DChA passe au Groupement K (du nom du général Keyaerts), échelon temporaire de Corps d'Armée pour la couverture au Sud de la Meuse et la 2ChA au VIIème Corps d'Armée.

Dans la nuit du 26 au 27 avril 1940, le 20A fait mouvement vers le Canal Albert; il prend position entre le coude de Briegden et le fort d'Eben-Emael avec mission de relever le 11A (artillerie divisionnaire). Régiment de Corps d'Armée, le 20A est placé en appui direct de la 5ème Division d'Infanterie (7DI) du 1er Corps d'Armée (ICA) dans le secteur d'Eben-Emael et du Canal Albert. Cette substitution trouve sans doute sa raison d'être dans un souci de mobilité en cas de décrochage et de repli. En effet, le 11A est un régiment hippomobile et le 20A est une unité entièrement motorisée.

L'artillerie qui peut entrer en action dans le secteur de la 7DI (général Van Troyen) comprend :

- 1) le 20A à 4 groupes motorisés
 - I/20A à 2 batteries de C75 Bofors M34 (1 et 2 Bie).
 - II/20A à 2 batteries de C 75 Bofors M34 (4 et 5 Bie)
 - III/20A à 3 batteries de C 105 (7,8, 9 Bie)
 - IV/20A à 3 batteries de C 105 (10,11,12 Bie)
- 2) Un Etat-Major de sous-groupe et le I et V/14A commandés par le Lt-colonel Bossuyt.
- 3) L'artillerie du fort d'Eben-Emael
- 4) Un Pon de mortiers, van Deuren
- 5) L'artillerie des forts de Pontisse, Barchon, Evégnée. L'artillerie divisionnaire est aux ordres du colonel Bem Rigano commandant du 20A. Son PC se trouve à Genoels-Elderen à côté du PC de la 7DI.

La répartition du 20A par le colonel est faite en 3 groupements d'appui direct :

Du nord au sud :

A) Appui direct du 2e Rgt de carabiniers (2C) aux ordres du major Renson comd. du III/20A, se trouvent le III/20A (7°, 8°, 9° Bie) et la 5e Bie du II/20A. La 4e Bie étant

en position avancée dans le sous-secteur du 2C avec mission de flanquement au profit du groupe d'unité de cyclistes frontalières de la 17 DI (Gp U CY F/17 DI) en position sur le canal de jonction Meuse-Escaut au nord de la 7DI. Le PC se trouve près de Mopertingen.

B) Appui direct du 18ème de Ligne (18 Li) aux ordres du major Gennart comd. du I/20A, se trouvent :

- la 1ère Bie et une section de la 2ème Bie, l'autre section est placée dans le sous-secteur du 18 Li avec mission de flanquement sur le canal devant le 2C. - les feux des casernes Maastricht 1 et 2 du fort d'Eben-Emael. Le PC se trouve à Riemst.

C) appui direct du 2ème granadiers (2 Gr) aux ordres du major Carron comd. du IV/20A, se trouvent le IV/20A (10, 11, 12° Bie) et les feux de la caserne Visé 1 et éventuellement Visé 2 du fort d'Eben-Emael. Le PC du IV/20A et du 2 Gr sont juxtaposés le 10 mai en fin de matinée.

L'artillerie de corps d'armée est figurée par le sous-groupe Est commandé par le Lt Colonel Bossuyt dont le PC est installé à Ellicht-Vlijtingen. Ce sous-groupe comporte le premier groupe du 14A (I/14A) à trois batteries d'obusiers de 155 mm (1,2,3° Bie) à traction automobile et les 13° et 15° Bie de canons de 105L du 5ème groupe du 14A (V/14A) à traction hippomobile, la 14ème Bie se trouvant en position avancée dans le sous-secteur du 2C avec mission de flanquement au profit du Gp U CY F/17 DI. A ce sous-groupe Est, il faut ajouter les feux de la coupole de 120 du fort d'Eben-Emael. Le 20A et le 11A n'ont pas la même organisation. Une révision du dispositif s'impose étant donné que le matériel et le nombre de batteries diffèrent. A la demande des officiers, la situation doit être revue mais le 10 mai 1940 rien n'a changé. Le 20A dispose d'un effectif insuffisant pour remplir la mission qui lui est confiée. Pour la mener à bien, il doit se disperser sur une superficie trop grande, cause de perturbation des communications et de difficulté de commandement. Les sections de batterie flanquantes qui occupent des positions avancées ont des liaisons défectueuses avec les commandants de groupe. Le sous-groupe Est de l'artillerie de corps d'armée était installé longtemps avant l'arrivée de la 7 DI dans le secteur. Aucune relation n'est prévue entre le commandant du sous-groupe et le colonel Rigano commandant de l'artillerie divisionnaire. En ce qui concerne le plan de feux du sous-groupe, seulement 2 ou 3 tirs de barrage sont prévus à l'intérieur de la position sans convenir d'un signal de déclenchement. Le 10 mai, le commandant du sous-groupe propose que la demande d'un tir de barrage par l'infanterie se fasse au moyen de fusées. Ces quelques considérations donnent une image de la situation dans laquelle se trouve le 20A à la veille du 10 mai. Les références bibliographiques suivantes nous permettent de retracer l'épopée du 20A.

- Lt de Hennin de Boussu Walcourt R., *le régiment d'artillerie de la division des chasseurs ardennais en mai 40*, travail de fin



Peloton de l'école du 20e d'Artillerie ChA en 1936/37, entre Namur et Ciney.

d'études ERM;

- Champion L., *Guerre du sanglier*, Bruxelles, L. Mussin éditeur, 1977;
- Hebdomadaire militaire VOX, 1992 n°20.

Congrès national toujours.



Albert Lippert, notre porte-drapeau national a comme toujours belle et fière allure. Photo : ICBC

HISTORIQUE 2ChA

par le Commandant e.r. Roger Georges

1953 commence dans le froid et la mauvaise humeur ! Dans la mauvaise humeur, car le service militaire est passé de 18 à 21 mois ! Je ne me souviens plus du moment où cette mesure a été prise, mais j'ai sous les yeux une annexe aux ordres journaliers du bataillon du 12 février 1953 où sont repris les miliciens maintenus sous les armes après 21 mois de service pour absence illégale, cachot, prison, condamnation, etc ...

J'y constate qu'il n'y avait pas des enfants de chœur au bataillon, témoin le soldat B. ayant récolté 28 jours d'absence illégale, 54 jours de cachot, 4 mois de condamnation par le conseil de guerre et 24 jours d'absence illégale suivie de désertion ! Début février, le ministre de la défense nationale affirme que, dans l'état actuel de nos obligations envers l'OTAN, il ne lui est pas possible de diminuer d'un seul jour la durée du temps de service, car il faut un temps minimum pour former un soldat et, en face dans le bloc de l'Est, on fait 3 ans de service et plus. Dans le froid, car la neige est tombée en abondance bloquant tout, routes et chemins de fer ! En effet, le 1er février 1953, les chutes de neige sont si abondantes qu'elles bloquent la ligne de chemin de fer Libramont-Gouvy. Appel est fait à l'armée : le 2 Ch A débloque les voies entre Libramont et Bastogne, et le 3 Ch A fait de même entre Gouvy et Bastogne. Des villages sont complètement isolés et là aussi, les chasseurs interviennent. Ils dégagent aussi la route de Neufchâteau jusqu'à la gare de Sibret. A la fin du mois de février, la garnison de Bastogne est mise en quarantaine suite à une épidémie d'oreillons ! Et en ce même mois de février vraiment catastrophique, des inondations font des victimes à la côte et dans la région

l'Escaut. Le bataillon envoie un don au Fonds National de Calamités de la Croix-Rouge. Pendant ces deux premiers mois, les cours de formation et les mises en subsistance ne font pas défaut. Ainsi, les Slt Klein et Brevers vont suivre un cours radio pendant trois mois, les Sgt Dardenne et Muller sont absents un mois et demi pour suivre un cours d'assistant en éducation physique et les Sgt de Barquin et Lesire sont envoyés à Arlon suivre un cours Pionniers. Le Slt Wery est envoyé à l'école du génie pour recevoir la formation d'officier -Z- et le Lt Lejacques à Westhofen pour un cours -lance-flamme-. Les compagnies sortent du terrain d'exercice et on les retrouve à Lutrebois, Bande, à la barrière Hinck, Salvacourt et Hatrival. L'épidémie -oreillons- a eu un côté intéressant : elle a fait supprimer le premier camp de Vogelsang pour les troupes de Bastogne, seule la garnison de Vielsalm s'y rend du 23 février au 6 mars. Du 10 au 13 mars, une partie du cadre se rend à Lechenich pour la manoeuvre -Esquimau II-. Un événement important a lieu le 23 mars 1953 : le Lt col

Leblanc remet son commandement au major Omer Raveau. Le premier part à l'École d'Infanterie à Arlon, et le second nous arrive du 2 Cycliste. Le Slt Lochten, 3 sergents et 27 soldats n'assistent pas à la prise d'armes, car ils sont à l'instruction commando à Marche-les-Dames du 17 mars au 12 avril. Ils en reviendront pratiquement tous brevetés. Fin mars, le bataillon est de garde aux palais royaux à Bruxelles : 105 hommes forment le détachement qui est logé à l'école de police militaire à Tervueren. En avril, l'adjudant Cor Debroux est désigné pour suivre le cours d'officier sélectionneur, rue Léonard de Vinci à Bruxelles, pendant une douzaine de jours; le ISM Collard est à Malines pour un cours de sous-officier secrétaire et le capitaine Rousseaux Victor est à Weiden pour entendre une théorie sur la défense atomique. La caserne vient d'être dotée d'une chapelle. Quelques extraits de l'Avenir du Luxembourg du 25 avril en relatent la bénédiction :

-Jeudi, de nombreuses personnalités ont rehaussé de leur présence la cérémonie de bénédiction de la chapelle de la caserne Heintz. Ce bijou architectural, les militaires du bataillon des chasseurs et du QG le doivent aux largesses de généreux donateurs ainsi qu'aux talents et travail de certains de leurs camarades. Il sied, en effet, de souligner que l'aménagement entier de ce sanctuaire est l'oeuvre exclusive de militaires. Les plans d'ensemble ont été dressés par le Sgt Neerman Philippe assisté d'un de ses amis, père bénédictin à Maredsous. La réalisation intégrale de ce petit chef-d'oeuvre et sa mise au point sont le fruit du travail inlassable d'une poignée de soldats et notamment du sergent Neerman, auteur des peintures, des vitraux et du chemin de croix, et des soldats Massoz et Chassepierre. A 0950 Hr, le colonel Dumortier passait en revue les deux pelotons d'honneur figés au garde à vous de part et d'autre de l'allée conduisant à la chapelle. Une nouvelle sonnerie prélude à l'arrivée de Mgr Cammaert et de Mgr Van Zuylen, évêque auxiliaire de Liège, qui n'a pas hésité à remplacer ex-abrupto Mgr Charrue. La bénédiction de l'autel et de la chapelle terminée, la cérémonie se poursuit par la célébration de la messe de St-Hubert que chante Mgr Cammaert. Après la messe, quatre soldats du QG et trois chasseurs viennent alors recevoir le sacrement de Confirmation des mains de Monseigneur. Un vin d'honneur au mess sous-officiers rassembla les personnalités, les confirmants et leurs parrains.

Le mois d'avril se termine par un exercice de bataillon à Villeroux-Sibret et Chenogne. Le Pon Pionniers ouvre la série des cours du mois de mai : le COR Debroux, les Slt Cox et Lesire, le Cpl Debblock et 13 soldats sont mis en subsistance au 9 Gn du 4 au 12 mai. Pendant ce temps, le Cdt Cornelis

avec trois autres officiers et six sergents sont en mission -appui-feu- à Vogelsang, au profit d'une autre unité. Le bataillon exécute encore un exercice à Champs le 8 et un autre le 23 mai, probablement pour préparer le prochain camp. Cette préparation est si intense que la date des Fastes passe quasi inaperçue : le 19 mai. Le bataillon sera à Vogelsang du 29 mai au 6 juin. Le mouvement se fait toujours par chemin de fer : départ de Bastogne le 28 à 2225 Hr pour arriver le 29 à 1225 Hr, soit 15 heures de trajet ... en 3e classe ! Les véhicules à roues, soit 5 GMC, 7 camionnettes DODGE et 5 jeeps quittent Bastogne le 29 à 0545 Hr et arrivent à Vogelsang à 1200 Hr. Pendant ces huit jours, exercices de transmission, concours du meilleur peloton de tir, en tactique et en drill, le -Battle Inoculation- impressionnant, exercices de coopération infanterie-tanks et exercices de tir à tous les stands ne laissent pas un instant de répit aux participants. Le lendemain du retour de Vogelsang, le 7 juin, le bataillon rend les honneurs à Arlon à l'occasion de -La Joyeuse Entrée du Roi-. Dix jours plus tard, tout le bataillon est en bivouac au bois d'Hazy pour deux jours. Il n'y a pas à dire, le major Raveau mène un train d'enfer ! A la fin du mois, à l'occasion d'un dépôt de gerbes de l'école supérieure de guerre française au Mardasson, le détachement du bataillon qui est chargé de rendre les honneurs fait l'admiration des officiers étrangers. En juillet, le Lt Lejacques, les Slt Dujardin, Deconinck et Closset, avec 9 sous-officiers et 27 soldats sont mis en subsistance au 12 Gn du 1 au 5. L'état-major du bataillon au complet participe à Julich du 5 au 7 à la manoeuvre -CAPITOLE I- qui est un exercice de contre-offensive vers l'Est. Du 18 au 31, les 1 et 3 Cie sont à Bourg-Léopold pour s'exercer à la coopération infanterie-tanks avec le 5 Lanciers en rappel. Enfin un détachement de la Cie Armes lourdes participe au défilé du 21 juillet à Bruxelles. Ajoutons la participation de quelques militaires au championnat cycliste militaire, au pentathlon militaire, à la marche de l'armée, et au challenge Albert en août !

Du 25 août au 5 septembre, le bataillon est à nouveau à Vogelsang ! L'exercice le plus impressionnant que nous ayons vu est sans conteste le -Battle Inoculation-. C'est réellement un baptême du feu. C'est vraiment une vaccination. Comme on inocule un microbe rendu inoffensif pour habituer l'organisme et créer un réflexe de défense face au microbe dangereux, on crée ici artificiellement, dans le même but, l'atmosphère du combat. N'allez pas croire pourtant que cette ambiance soit obtenue avec des pétards pour premiers communiant. Que non ! Les mortiers, les canons tirent à projectiles réels et les charges, les fusées, les rafales qui éclatent sur terre, dans l'eau et dans le ciel ne sont pas d'un abord



agréable. La manoeuvre proprement dite consistait à descendre la berge du lac en portant des barques à fond plat, à mettre ces barques à l'eau, à traverser le lac, à prendre pied sur une île et à l'escalader, enfin à revenir de la même façon. Cela paraît facile, ne serait le déluge de feu qui couvrait le mouvement et l'enfer d'éclatements qui montait de la terre et de la profondeur des eaux. Mais le feu régnait au-dessus de la tête et sous les pieds. Le sifflement des obus qui s'écrasaient au flanc de la colline, les traits rouges des balles traçantes, le tonnerre des explosions, le crépitement des mitrailleuses, les gerbes d'eau qui montaient comme des geysers et retombaient en pluie, tout cela était réel, s'imposait brutalement aux oreilles assourdies et aux yeux éblouis. Nous attendions secrètement que quelques hommes, brisés par l'émotion, s'évanouissent proprement. Il n'en fut pas question ... Les sangliers ont la peau dure ! (VICI).

Et du 10 au 13 septembre, le bataillon est encore en Allemagne pour les manoeuvres «MONTE CARLO». Les opérations, auxquelles prennent part le 1 (B) Corps et le 2 (F) Corps, se déroulent du 10 au 13 septembre dans la région de l'Edersee. Pour les besoins de la manoeuvre, la 12 Brigade d'infanterie a été renforcée par le 1 Ch A. Le bataillon est en exercice à la plaine de Lagland le 30 septembre, et du 5 au 6 octobre, la 2 Cie renforcée est en exercice à Vogelsang. Le transport s'est fait par la route. Le Pon Pionniers avec le Slt Labieuse et les Sgt Lesire et Collette est à l'EGN à Antheit du 6 au 18 octobre où il participe à une période de camp. Pendant ce temps, du 8 au 9, le bataillon est à l'exercice à Wibrin. Du 21 au 23 octobre, la 2 Cie est en bivouac à Lagland par la Cie A.L. Du 3 au 28 novembre, le Cor Bossut avec 2 sergents et 18 soldats est à l'instruction au CE Cdo et la 2 Cie participe à un défilé à Bruxelles à l'occasion du 11 novembre. Le bouquet de l'année est le 4^e camp à Vogelsang du 16 au 28 novembre ! Enfin, disons le 3^e ! Un escadron de tanks y est mis en subsistance à la Cie EMS pour la collaboration infanterie-tanks très prônée à l'époque. Le Lt Guerin et son détachement sont restés à Bastogne où ils s'entraînent en vue de leur participation au cross du SOIR à Bruxelles le 21 novembre. L'année se termine par une remise de commandement à la 12 Bde Inf logée dans notre quartier : le 5 décembre, le colonel Schouveler remet le commandement au colonel Collet ... légendaire avec son corset ... et sa Citroën 15 !

ORDRE DE BATAILLE OFFICIERS 1954

Fonction-Grade/Nom-Matricule-Arrivée-Départ-Venu de ... passe à ...

a. Etat-major Bataillon

Comd-LtCol Raveau-31901- - 020954-à JCS. a.i.-Maj Libert R.-33188-020954-280954 Maj Delchevalerie - 31894-280954- - de JCS Comd2d-Maj Libert R.-33188 S1 Slt Orlans A.-70739 S2 Slt Castor H.-48601

S3 Capt Cornet G.-40892- - 160854- à QG 12 Bde
Cdt AEM Lheureux R.-38329-011054- - de 3 Cie
S4 Capt Lesage P.-44426
I.E.-Slt Michiels L.-48588 - - 050154- à 3 Ch Edn Prof.-Cor Lechat L. -52/51453-050154-010254-de Cie AL
Slt Lechat L.-52/75949-010254-300854- en CSS
Cor Fourneau A.-53/02070-280654-011054- de 2 Cie
Slt Fourneau A.-53/77169-011054
Aum-A2C Cozier j.-1409
Cast(NE)-Slt Eliaers -53/73911- - 010254- à 3 Ch
RSM-Adj1 ICI Decker F.-S/17739

B. Cie Etat-Major

Comd-Slt Mathieu M.-47773- - 300354- en CSS
Slt Simonis L.-72440-270354-120754- de 3 Cie à 2 Cie
Cdt Vivier A.-32204-120754-151254- de 1 Cie à A Plan
Slt Simonis L.-72440-151254- - de 2 Cie
Pl Med - slt Riga F.-76243
Pl Pnrs-Cor Labieuse A.-52/41878- - 010254
Slt Labieuse A.-52/76046-010254
Cor Dessart-53/25882-010854-171254- de E1 à 1 Cie
Sec Pers-1Lt Becker J.-53/43947- - 220754-à 12 Cie Sv
Cor Gelinne M.-53/25112-220754-061254- de 12 Cie Sv à 1 Cie Chim
Cor Sevrin R.-53/73010-301154- - de C Sv Adm
Pl TS-Slt Klein P.-53/49427
Pl Maint-1Lt Pierrart L.-53/70322
En stage-Maj Bem Reding E.-53/31898-160854-300854
?-Slt Jacob V.-53/72309-011054-011254- - de NM 14 rengage à 6 C11
Adm-Slt Jochmans C.-53/75674-090154- - de EPSL
Adm-Slt Georges R.-53/75691-090154- - de EPSL
?-Cor Klerx O.-53/75787-271154- - de E1

c. Cie Armes Lourdes

Comd- Cdt Dardenne E.-53/38089- - 250154- à QG 12 Bde
Slt Maree C.-53/74186-250154-260854
1Lt Lejacques J.-53/46565-260854- - de 2 Cie
Comd2d-Slt Marre C.-53/74186.
Chefs Pl-Slt Eliaers J.-73911- -050154- à 3 Ch
Cor Lechat L.-52/51453- -050154- à Cie EM
Cor Dulieu H.-52/58642- - 050154- à 3 Ch
Cor Velter J.-52/51919- - 010454
Slt Velter J.-52/76408-010454-300554- en CSS
Cor Latour R.-53/65611-030654-011054- - de E1
Slt Latour R.-53/77242-011054
Slt Dulieu H.-76036-050654-210654- de 3 Ch à 12 Bde

d. 1 Cie

Comd-Cdt Vivier A.-53/32204- - 120754- à Cie Em
Cdt Delcalmabre A.-53/39297-120754- - de



La neige est déblayée devant le corps de garde du Quartier sous-lieutenant Heintz à Bastogne. Le sous-lieutenant Edmond Lochten est officier de garde. Il eut un destin cruel. En 1966, il s'écrasa en Sardaigne aux commandes de son avion, ses deux petites filles périrent avec lui.
Photo ICBC

3 Ch
Comd2d- 1Lt Martin R.-53/49620-300754- de 3 Ch A
Chefs Pl-Slt Simonet R.-53/49631- - à QG 12 Bde
Slt Depierreux R.-53/48187- - 161254- à QG 4 D.I.
Slt Dujardin B.-53/73518-
Cor Bossicart C.-52/41872- - 010254-
Slt Bossicart C.-52/75968-010254-300554-En CSS
Slt Sauvage B.-52/76694-050654-300854- du 3 Ch en CSS
Cor Xhignesse R.-53/25890-010754- - de E1
Cor Lorigene S.-53/28155-011054-051154- de 5 C11 à 6 C11
Cor de Hemptinne A.-52/28155-081254- - de 2 Cie
Cor Dessart-53/25885-171254- - de Cie EM
Rappel- 1Lt Libois R.-53/49671- 091054-231054

e. 2 Cie

Comd-1 Lt Lejacques J.-53/46565- - 260854- à Cie AL
Cdt Honore A.-53/41918-260854- - de QG 12 Bde
Comd2d-Slt Guerin P.-53/71260-
Chefs Pl-Slt Deconinck F.-53/74176- - 150274- à C Sv Adm
Cor Fourneau A.-53/02070-270354-280654- de E1 à Cie EM
Slt Simonis L.-53/72440-120754-151254- de Cie EM à Cie EM
Slt Jochmans C.-53/75674-150754- - de E1
Cor Dury R.-53/28716-010754- - de E1
Cor de Hemptinne A.-53/28155-061054-081254- de BAKA à 1Cie
Cor Leclercq H.-53/72459-271159- - de E1
Rappel-1Lt Kopp D.-53/44643-111054-251054
1Lt Froidcoeur-53/49247-170654-250654

(à suivre dans notre prochain numéro)

LA MARCHE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE EN EST A SA TRENTIEME EDITION.

... «A la lisière d'Ardenne, la 1ère division des Chasseurs Ardennais se dresse depuis ARLON jusqu'à L'AMBLEVE-SALM en passant par BASTOGNE...

... Le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais tient la frontière depuis HABAY, au sud de la forêt d'ANLIER, jusqu'à ASSENOIS, des détachements de flanc-garde complètent la position vers ARLON...

... Le jeudi 9 mai 1940, un soleil rouge descendait derrière la forêt violette, le printemps montait...

... Le mercredi 26 juin 1996, ce sont des milliers de marcheurs civils et militaires qui s'élancent depuis ARLON. Leur objectif : parcourir en quatre jours 130 km, dans le souvenir de mai 40, dans un esprit d'amitié et d'ouverture vers une grande Europe unie.

Ce sont des hommes et des femmes appartenant à 14 nations différentes, des anciens, des jeunes, qui vont vivre cette belle aventure.

La marche européenne du souvenir et de l'amitié fête fièrement ses trente ans. Sept villes étapes vont l'accueillir et cinq grands camps vont abriter nos marcheurs fatigués : VIELSALM, LA ROCHE, BASTOGNE, HOUFFALIZE et MARCHE-EN-FAMENNE.

Savez-vous...que, depuis 10 ans, un américain fait spécialement le voyage des Etats-



Martelage, hommage solennel au monument national des Chasseurs Ardennais.
Photo : 7Bde Inf Mec

Unis vers l'Europe pour ne pas manquer le rendez-vous?...Que le plus jeune ayant parcouru les 130 km à 9 ans, et que le plus âgé a fêté ses 86 printemps? Savez-vous...qu'il a fallu un train spécial et 45 bus pour transporter nos vaillants marcheurs?...Que 750000 petits-pains, 500 kg de charcuterie et quelque 3000 kg de viande ont été achetés pour nourrir ce petit monde?...Et qu'enfin 29 monuments belges, français, britanniques, américains et alle-

mands ont été fleuris? Savez-vous, aussi, que de multiples personnalités militaires et civiles ont participé activement à la MESA 96 ?

Nous tenons d'ailleurs à remercier notre Ministre pour sa présence active.

Le Commandant de la 7e Brigade Mécanisée de Marche-en-Famenne, est chargé de l'organisation annuelle de la MESA. Il assure également la présidence du Comité Organisateur.

Le mandat qui a été confié à la «Brigade Gauloise» libelle en outre: «Il est impératif que, dans le futur, l'organisation de la MESA perpétue strictement les traditions qui ont toujours été à la base des éditions précédentes. Le label «Chasseurs Ardennais» sera maintenu et les lieux de combats ainsi que les monuments traditionnellement honorés par le passé devront continuer à l'être à l'avenir.

Sous le titre «La MESA une trentenaire alerte», dans l'excellent dossier de presse établi par la 7e Brigade Mécanisée, son commandant, le colonel BEM Ir A. Lejoly écrit entre autre:

«... La MESA sera une occasion de montrer au public l'image d'une armée de vrais professionnels. Elle sera une magnifique vitrine de notre Force Terrestre, et en particulier, de la Force d'Intervention.

La suppression du service militaire nous a coupé d'une relation permanente avec la



Des milliers de marcheurs.
Photo : 7Bde Inf Mec



société civile. Il ne faut pas que les militaires professionnels restent confinés dans leurs casernes. Au contraire, nous devons être fiers de montrer ce que nous sommes, et ce que nous savons faire. La réapparition de nombreux détachements en armes en sera un des instruments. Par nos prestations, nous pourrions afficher la valeur de notre entraînement, notre endurance et l'esprit collectif qui fait notre force.

En traversant les beaux paysages de nos Ardennes, nous rétablirons pendant quelques jours le contact infiniment précieux avec ces populations qui ont particulièrement souffert pendant la deuxième guerre mondiale. En montrant notre force, notre enthousiasme, notre sens de la discipline, nous leur apporterons l'assurance que leur armée est performante et mérite leur confiance.

PP
... et de réaffirmer clairement les objectifs essentiels de la MESA:

- Marche, exercice d'endurance et de discipline collective;
- Européenne, ouverte sur le monde, en particulier sur nos voisins européens;
- du Souvenir, en veillant spécialement à la qualité des cérémonies qui rappellent le souvenir des sacrifices de nos Anciens, plus particulièrement de nos Chasseurs Ardennais;
- et de l'Amitié, concrétisée par une réelle solidarité au sein des groupes et entre les groupes de marcheurs.

Le 26 juin, à l'arrivée de la première étape à Martelange, hommage a été rendu au Monument National des Chasseurs Ardennais.

A cette occasion, notre ministre de la Défense nationale, Monsieur Jean-Pol Poncelet s'est adressé en ces termes à la nombreuse assistance:

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Bourgmestre,
Colonel,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Les circonstances politiques viennent de m'empêcher de passer, comme prévu, les troupes en revue avec M. Jacques Planchard, gouverneur honoraire du Luxembourg, devant le monument national des Chasseurs Ardennais.

Les causes en sont à la fois impérieuse et futiles. Impérieuses, car il s'agissait pour moi de répondre à certains sénateurs qui s'inquiètent, sous la pression des médias, du déroulement des événements qui ont conduit au drame ruandais. Futiles, car il me fallait aussi affronter les autorités régionales soucieuses de leurs compétences urbanistiques au point d'entraver sur la Meuse la reconstruction d'un pont indispensable à l'entraînement de nos hommes du génie...

Nous avons tous - et nous en sommes fiers - que le corps d'élite des Chasseurs Ardennais

s'est illustré par sa brillante conduite tout au long de la campagne de 1940. C'était bien. Aujourd'hui, ils sont appelés à d'autres missions, hors de nos frontières, dans des opérations extérieures de maintien de la paix. Dans un mois, ils vont à nouveau fournir un bataillon au 13ème détachement -Belbat- qui opère dans la Baranja, en Slavonie Orientale.

Autre temps, autre environnement, autre théâtre d'opération, autre risque. Si mes pensées vont aujourd'hui à ceux qui ont donné leur vie au cours des combats de la deuxième guerre mondiale dans notre chère Ardenne, elles vont aussi à ceux qui, en 1996, sont engagés sur le continent européen, au service de la paix. Enfant du pays, je rends hommage aux premiers. Ministre de ma Défense nationale, j'adresse tous mes encouragements aux deuxièmes.

Etablir des liens, comme je viens de le faire entre passé et présent, tel est, me semble-t-il, un des grands mérites de la Marche européenne du souvenir et de l'amitié. Liens entre l'homme, la nature et la forêt, entre l'esprit et le corps, liens entre civiles et militaires, entre générations et entre nations, liens entre notre pays, notre province et l'Europe. Liens de solidarité entre marcheurs, groupes de marcheurs et population locale.

Dans une de mes premières interventions publiques dans le Luxembourg après ma nomination comme ministre de la Défense nationale, j'évoquais ce qui pour moi était nécessaire pour affronter les difficultés et les défis de cette fin de siècle: retrouver le sens du but, le sens des liens et le sens des limites.

Une expérience comme celle de la Mesa nous aide à renouer avec ces trois sens. Je viens de parler des liens qu'elle contribue à entretenir et à tisser. Marcher, aller de l'avant, avec un objectif à atteindre, fournir l'effort nécessaire pour y arriver... c'est développer le sens du but. Je ne puis m'empêcher ici de faire un rapprochement avec l'ardeur d'avance de notre belle province entraînée par son dynamisme et illustre gouverneur honoraire ici présent.

Une épreuve d'endurance comme la Mesa - car c'en est une - est aussi l'occasion de se mesurer avec soi-même, de prendre conscience de ses forces, de les évaluer, moins peut-être pour les dépasser que pour trouver l'équilibre. En d'autres mots, c'est une façon d'acquiescer le sens des limites. En ce qui me concerne, c'est avec regret que des contraintes... militaires m'ont ramené au sens des limites et m'ont empêché de

participer, à mon grand regret, à cette première étape!

La marche européenne du souvenir et de l'amitié joue à mes yeux un rôle éducatif important, à la fois culturel, social et civique, sanitaire et écologique. Qu'il s'agisse de notre santé, de notre bistoire, de notre environnement, de notre vie en société, elle enseigne le respect et l'harmonie. C'est une initiative de salubrité publique, au sens propre comme au sens figuré.

La Mesa réunit déjà un très beau nombre de marcheurs, je lui souhaite d'en rassembler d'avantage encore, surtout parmi notre jeunesse à laquelle elle ne peut faire que du bien. La Mesa doit en grande partie son succès à la qualité de son organisation orchestrée par nos militaires. Je souhaite qu'ils maintiennent cette qualité et que l'image qu'ils donnent de l'armée à cette occasion contribue à la rapprocher de la société civile.

Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, Colonel, de m'avoir associé à cette manifestation, je félicite tous les organisateurs depuis trente ans y consacrent temps, énergie et j'encourage tous les marcheurs à franchir les différentes étapes du parcours et d'atteindre leur but.



Photo: 7Bde Inf Mer

Nous publions pour suivre, l'allocution prononcée par Monsieur Franz Clément, bourgmestre de Martelange, à l'occasion du trentième anniversaire de la Marche et de son trentième passage dans sa ville.

Monseigneur,
Monsieur le Ministre de la Défense nationale,
Messieurs les Gouverneurs,
Monsieur le Lieutenant-général,
Colonel,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités religieuse, politiques, civiles et militaires.

En ce 26 juin 1996, nous célébrons donc le trentième anniversaire de la marche européenne du souvenir et de l'amitié, le trentième anniversaire de l'arrivée de sa première étape à Martelange, la cité du Sanglier. Le Sanglier des Chasseurs Ardennais, symbole de pugnacité et de résistance face à

l'ennemi, vient en effet, il y a quelques instants, d'être fleuri pour la trentième année consécutive, en bompage au corps d'élite qu'il immortalise. C'est d'ailleurs un plaisir de recevoir chez nous aujourd'hui, le Lieutenant-général Chabotier, président de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais. C'est un autre plaisir aussi pour notre commune de recevoir ce grand corps de l'Etat qui est notre armée.

L'armée est aimée de la population de notre province. Elle est en effet un grand facteur de cohésion et d'intégration sociale. Elle est aimée aussi parce qu'elle est chargée d'un passé historique considérable que la marche européenne du souvenir et de l'amitié permet justement de rappeler chaque année.



Depuis 1934, déjà une ardeur d'avance...
Photo: A. Gilson

Les monuments fleuris remettent en mémoire les actes de bravoure et d'héroïsme des Chasseurs Ardennais face à l'ennemi il y a cinquante ans. C'est ainsi que dans la vallée de la Sûre, certains de ces actes sont toujours racontés et même enseignés. Il en va ainsi de la journée du 10 mai 1940, lorsque notre vallée permit d'arrêter quelques heures durant l'une des premières vagues d'assaut allemandes. Après l'explosion des ponts qui enjambaient la Sûre, les troupes allemandes furent dans l'incapacité de s'emparer de la route et de la vallée. Elles se massèrent alors sur les hauteurs de la proche localité de Bodange. Les Chasseurs Ardennais stationnés le long d'une ligne de huit minuscules fortins échelonnés entre Strainchamps et Martelange reçurent l'ordre de se replier après les destructions, mais le commandant Bricart, d'Arlon, 46 ans, en position à Bodange avec une compagnie réduite à environ septante hommes, ne reçut pas communication de ces ordres.

Le combat ne tarda pas à s'engager et Bricart fut tué sur les hauteurs entre Bodange et Fauvillers avec quelques uns de ses hommes. Les Chasseurs Ardennais résistèrent et l'ennemi, pour en avoir raison, cribla d'obus les maisons du versant nord. Le combat se poursuivit vers six heures du soir et les survivants, désireux d'épargner au village une destruction totale, hissèrent le drapeau blanc. Neuf Chasseurs Ardennais avaient été tués ou blessés, trente furent fait prisonniers, les autres s'échappèrent vers Fauvillers. Les Allemands perdirent 300 hommes, tués ou blessés.

Mais la guerre est aujourd'hui bien loin et la MESA porte bien son nom. Elle perpétue le souvenir du passé mais elle est aussi européenne et amicale. Ces



Joseph André, Président national honoraire et président de la section d'Houffalize, au monument du Caporal Esser à Montléban
Photo: A. Gilson

deux termes, me semble-t-il, sont d'ailleurs devenus indissociables. La fraternité et l'amitié qui unissent les peuples de l'Europe sont précisément les éléments qui permettent que le passé ne se répète pas. Le monument national des Chasseurs Ardennais que notre commune a eu le privilège d'accueillir autrefois sur son sol est aujourd'hui devenu symbole de paix. Sa grande flèche blanche, visible de loin, est ornée d'une palme de bronze offerte par sa Majesté le Roi Léopold III. Puisse son symbole perdurer dans le climat de fraternité et d'amitié des peuples de l'Europe.

Au nom de toute la population de ma commune, j'adresse tous mes souhaits d'un long et radieux avenir à la MESA. Vivent les Chasseurs Ardennais! Vive la Belgique! Vive le Roi!

RESISTE ET MORDS !

FOURNITURES

autocollant cinq couleurs	20,-
béret vert sans hure	400,-
hure pour béret	100,-
carte-vue Monument national	10,-
carte de vœux	20,-
cravate verte avec hure	375,-
décoration petit modèle	600,-
fanion Chasseurs Ardennais	380,-
insigne de revers 12 ou 18 mm	100-130,-
fixe-ruban (or, argent, bronze)	250,-
drapeau de l'Ardenne	1.800,-

Prière de s'adresser aux sections qui passent commande au Trésorier national adjoint. Les prix indiqués sont obligatoires.

Chers membres!
Pour nous écrire:

Attention au format standard (20 g, 16 F); joignez un timbre (sauf dirigeants et interventions pour camarade); évitez les recommandés ou alors nominativement!

Pour payer:

- votre cotisation pour l'exercice social allant du 1er novembre au 31 octobre suivant: à votre section ou à son délégué.

- Les cotisations sont de maximum 300 F; de ce montant les sections transfèrent 200 F par membre à la trésorerie nationale pour couvrir les frais de la revue, des cartes de membre, de drapeau, d'assurances et de taxes diverses.

- Ceux qui le peuvent sont invités à majorer dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue au CCP 000-0344969-37 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais à 6700 Arlon.

- En cas de changement d'adresse, avertissez sans retard votre section et non les instances nationales.

- En cas de non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation, s'adresser à votre section qui possède quelques exemplaires en réserve.



JUSTICE EST RENDUE



Photo Beiga

Le 4 juillet 1996, lavé de tous soupçons, réintégré dans son honneur d'homme et d'officier, le colonel BEM Luc Marchal quitte le palais de justice de Bruxelles. Les attendus du jugement, sans appel, sont sévères, mais pour les autres ! Pendant deux longues années, sa vie et celle de sa famille ont été empoisonnées. Ses amis n'ont jamais douté de l'issue heureuse du procès; ils se réjouissent avec lui. Bravo mon colonel !

Que l'on oublie cependant pas la douleur des familles, et que soit établie la responsabilité des véritables coupables.

En cas de non-distribution, retourner à 1300 Limal (Wavre) • 4, rue Achille Bauduin

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Editeur responsable : LtCol Hre Francis M. Debroux • 4, rue Achille Bauduin • B-1300 Limal (Wavre) • Téléfax : 010/ 41 68 20
8.000 exemplaires • Cette revue a été réalisée avec la collaboration de Catherine Ansiau.
Réalisation PR PRINT • Cour du Moulin • B-1380 Lasne • Téléfax : 02/ 634 00 69